

INDIGNATION À L'UNANIMITÉ

Les parlementaires québécois veulent revoir l'ensemble du système de protection de l'enfance au Québec, après la mort tragique d'une fillette de 7 ans à Granby **PAGES 2 ET 3**

+ SALVET

Enfance maltraitée; communion politique

PAGE 13



**L'AFFAIRE EST
KETCHUP, RELISH
MOUTARDE**

PAGE 2



**Marc Griffin,
conférencier
de puissance**

L'ancien des
Expos dit aux
jeunes « d'aller
jusqu'au bout »

PAGE 37

LIVRAISON

**DUO
PIZZA**

13⁹⁹\$

Pizza 12" garnie
+ frite

**le
Coq Rôti**

**Le fait médis
chassé**

La Cour
suprême du
Canada rejette
une demande
d'appel

PAGE 4

**Sept ans
pour Jimmy
Bouchard**

Il voulait faire
tuer son
ex-conjointe

PAGE 6

NOUVELLE ENTREPRISE SAGUENÉENNE

Ketchup, relish, moutarde 100% d'ici

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Les burgers et les hot-dogs auront une saveur saguenéenne cet été. La toute nouvelle entreprise Canada Sauce: condiments authentiques lance vendredi sa moutarde, son ketchup et sa relish concoctés à partir d'ingrédients 100% canadiens et créés au Saguenay. Un contrat de distribution a déjà été signé avec les 282 succursales IGA de la province, et l'entreprise souhaite embouteiller entre 500 000 et un million de contenants chaque année.

Quatre entrepreneurs sont derrière ce trio de condiments, soit Simon-Pierre Murdock et Jean Boivin, de Morille Québec, Nicolas Beaupré, de Mateina Yerba Maté, et Jean-Sébastien Gauthier, d'Embouteillage JSG.

Les quatre hommes ont fait l'acquisition d'une usine à Chicoutimi-Nord, où s'activeront bientôt une soixantaine d'employés pour la création et l'embouteillage du ketchup, de la moutarde et de la relish. L'acquisition de cette usine représente un investissement de

près d'un million de dollars de la part des quatre entrepreneurs.

« Nous voulions vraiment proposer une alternative aux consommateurs, afin qu'ils puissent remplacer les condiments d'importation américaine et internationale par une gamme 100% canadienne. Imaginez, Heinz et French's ont le monopole depuis une trentaine d'années! », a expliqué l'un des créateurs, Simon-Pierre Murdock, lorsque rencontré jeudi à l'usine de la rue Sainte-Claire.

Les concombres utilisés pour la recette de relish sont ceux des Serres Tundra de Saint-Félicien, et le sirop d'érable utilisé pour sucrer le ketchup est québécois. « Tous les ingrédients utilisés viennent du Canada. C'était très important pour nous », a souligné M. Murdock.

Sans agents de conservation, sans colorants, sans saveurs artificielles et avec une dose minimale de sodium, les produits ont franchi plusieurs tests de goût avant de se retrouver sur le marché.

« Le but, c'était vraiment de créer un produit qui se rapproche de ce qu'on connaît. Les gens voulaient que ça goûte le ketchup, la moutarde et la relish, simplement !

Nous sommes vraiment fiers du produit final », a souligné Simon-Pierre Murdock, précisant qu'environ 200 essais de recette ont été testés par des goûteurs.

Chaque bouteille, en verre, se vendra 4,99 \$ et sera disponible dans la plupart des supermarchés et des épicerie du Saguenay-Lac-Saint-Jean. À l'échelle provinciale, le trio de condiments sera disponible dans tous les IGA. Des pourparlers avec d'autres épicerie sont également en cours. Plusieurs restaurants se sont montrés intéressés à offrir les condiments à leur table.

D'ailleurs, des contenants d'un et de cinq galons seront également embouteillés. Les épicerie en vrac pourront proposer à leurs clients les condiments s'ils le souhaitent.

L'objectif de l'entreprise Canada Sauce: condiments authentiques est de sortir entre 500 000 et un million de bouteilles par année. Des discussions sont également en cours avec des supermarchés du Canada anglais.

« Nous aimerions beaucoup distribuer à l'échelle nationale », a souligné M. Murdock.

Si l'affaire est ketchup, les condiments concoctés au Saguenay pourraient donc se retrouver sur bien des tables à pique-nique cet été.



La relish, la moutarde et le ketchup sont brassés et embouteillés sur la rue Sainte-Claire, à Chicoutimi-Nord.

— PHOTOS COURTOISIE



« Le but, c'était vraiment de créer un produit qui se rapproche de ce qu'on connaît. »

— Simon-Pierre Murdock

Pas de nouvelles accusations contre le couple

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Aucune nouvelle accusation n'a été déposée, jeudi, contre le couple soupçonné d'avoir causé la mort d'une fillette de 7 ans à Granby.

L'homme de 30 ans et la femme de 35 ans, qui sont le père et la belle-mère de la victime, ont brièvement comparu devant le juge Serge Champoux, de la Cour du Québec.

Leur dossier a été remis au 23 mai, date à laquelle une enquête sur remise en liberté pourrait être fixée. Ils sont donc toujours accusés de séquestration et, dans le cas de la femme, d'une accusation supplémentaire de voies de fait graves.

Porte-parole du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), M^e Jean-Pascal Boucher a expliqué que la poursuite attend d'obtenir davantage d'éléments de preuve avant de se prononcer sur de nouveaux chefs d'accusation. Ceux-ci pourraient être de négligence criminelle causant la mort, d'homicide involontaire ou encore de meurtre.

« On doit prendre le temps de bien analyser le dossier au complet avant de décider de la suite des choses, a dit M^e Boucher aux nombreux journalistes et curieux présents au palais de justice. Les causes et les circonstances du décès devront être déterminées. Pour l'instant, toutes les informations sont analysées en lien avec la trame factuelle. »

« CAUSE TRISTE »

Il a rappelé que policiers et procureurs travaillent « consciencieusement » sur cette « cause triste » afin de réunir tous les éléments de preuve, notamment les expertises médicales et policières.

« On va laisser les autorités faire leur enquête, et nous déciderons si de nouvelles accusations doivent être portées », a ajouté M^e Boucher.

« La mort [de la fillette] a des conséquences, et ce sera considéré. Dans l'intervalle, les accusés restent détenus. » M^e Boucher ne s'est pas avancé sur la possibilité que les autres enfants du couple aient aussi pu être victimes de sévices.

Questionné sur les antécédents judiciaires de la belle-mère de la

victime, qui a obtenu une absolution inconditionnelle en 2018 pour avoir été violente avec la fillette, M^e Boucher a souligné qu'il s'agissait d'une sentence juste en regard des circonstances connues à ce moment-là.

« On va laisser les autorités faire leur enquête, et nous déciderons si de nouvelles accusations doivent être portées. »

— M^e Jean-Pascal Boucher

« C'était une peine raisonnable considérant la trame factuelle de l'époque », dit-il. Il a rappelé que la femme n'avait alors aucun antécédent judiciaire et qu'elle obtenait du soutien d'organismes communautaires tels que les Alcoolistes anonymes. « Il y avait reprise en main. »

Puisque le décès de la fillette est survenu après la première comparution du couple, mardi, qu'arrive-t-il de l'interdiction de les identifier? L'ordonnance est maintenue puisqu'elle vise aussi à protéger d'autres témoins dans cette affaire, a dit M^e Boucher, sans mentionner explicitement les autres enfants du couple.

Sinon, « ça pourrait nuire au processus judiciaire ».

NON-PUBLICATION

Le DPCP a aussi profité de l'occasion pour rappeler au public que l'ordonnance de non-publication émise par le tribunal ne vise pas que les médias, mais aussi les citoyens.

Les événements des derniers jours ont démontré la portée limitée d'une telle ordonnance, puisque les noms et des photos du couple et de la fillette ont abondamment circulé sur les réseaux sociaux.

M^e Jean-Pascal Boucher a rappelé qu'en théorie, « des accusations pourraient être portées » contre tous ceux qui enfreignent une ordonnance de la cour.

Le juge Serge Champoux a aussi enjoint les accusés à ne pas communiquer entre eux ou avec leurs autres enfants, qui ont été pris en charge.



Mercredi, au moins 200 personnes se sont présentées pour honorer la mémoire de la fillette de 7 ans décédée mardi. — PHOTO LA VOIX DE L'EST, CATHERINE TRUDEAU



« Comme tous les Québécois, je suis en beau maudit. [...] Ça prend vraiment des monstres pour faire ça. »

— Le premier ministre François Legault, à propos du décès survenu à Granby

MORT D'UNE FILLETTE À GRANBY

Les politiciens veulent retourner toutes les pierres



PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Les parlementaires québécois, lors d'une rare unanimité, ont convenu de « retourner toutes les pierres » et de revoir l'ensemble du système de protection de l'enfance au Québec, qui a failli à sa tâche lors de la mort tragique d'une fillette de 7 ans de Granby.

« Comme tous les Québécois, je suis en beau maudit. [...] Ça prend vraiment des monstres pour avoir fait ça », a déclaré le premier ministre François Legault devant les médias jeudi. « C'est troublant aussi et révoltant de savoir qu'il y a des personnes

qui savaient. Entre autres la DPJ », a-t-il ajouté.

La ministre de la Sécurité publique Geneviève Guilbault a demandé à la coroner en chef de procéder à une enquête publique sur l'affaire, afin de « faire la lumière » sur les circonstances. Cette enquête aura lieu dans un palais de justice, à une date qui n'a pas encore été fixée, parce qu'il faut s'assurer de ne pas nuire à l'enquête policière en cours.

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux Lionel Carmant a quant à lui annoncé que le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de l'Estrie, Alain Trudel, était suspendu de ses fonctions avec salaire, parce que « tous les signes montraient qu'il y avait eu un problème dans la gestion de ce qui s'est passé » et qu'il est « imputable ».

Ayant de la difficulté à répondre aux questions des journalistes, M. Carmant a par la suite précisé

par communiqué que c'est M. Trudel qui avait demandé à être retiré temporairement de ses fonctions. M. Carmant n'avait pas d'information jeudi sur la prise en charge du jeune frère de la victime.

Dans les prochains mois, le ministre travaillera à réduire la liste de plus de 3000 enfants qui attendent d'être pris en charge par la DPJ. Il veut se pencher sur la mobilité des employés et sur le fait que plusieurs sont en congé de maladie. « Les équipes sont fragiles, on veut les consolider », dit M. Carmant.

MINUTE DE SILENCE

À la période des questions, tous les parlementaires ont observé une minute de silence à la mémoire de cette fillette et ils ont voté, de façon unanime, en faveur d'une motion qui vise à assurer à la DPJ les ressources nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Le premier ministre Legault a par ailleurs

soutenu qu'il était prêt à débloquer des fonds si le problème en était un de budget à la DPJ.

Les politiciens de tous les partis ont réclamé qu'une commission parlementaire non partisane se mette en branle pour étudier la question de façon plus large. François Legault a proposé que le tout soit fait à l'image de la commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité. La députée libérale Hélène David, qui propose que cette commission s'appelle « grandir dans la dignité », a remercié le premier ministre « d'avoir cette grande solidarité » envers les autres parlementaires.

UN AVANT ET UN APRÈS

« Le regard que les Québécois porteront sur la DPJ ne sera plus jamais le même », a commenté le chef péquiste Pascal Bérubé. « J'espère qu'il y aura un avant et un après Granby », a renchéri la co-porte-parole de Québec solidaire Manon Massé.

Ce type de commission parlementaire pourrait se pencher par exemple sur le rôle que les tribunaux et l'école jouent dans la protection de l'enfance. Le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge a par ailleurs précisé que la victime ne fréquentait plus l'école du quartier depuis quelques semaines, et que sa famille avait demandé de lui faire l'école à la maison. Aucun enseignement n'avait toutefois encore été prodigué au domicile. M. Roberge affirme que l'école a fait un signalement à la DPJ et qu'à

11,6%
Hausse du nombre de signalements retenus dans les DPJ du Québec, entre 2016 et 2018

263
Nombre moyen de signalements effectués par jour au Québec

63%
Pourcentage des signalements qui concernent l'abus physique ou la négligence

Source: Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/Directeurs provinciaux 2018

partir de là, « c'est la direction de la protection de la jeunesse qui aurait dû prendre le relais ».

La députée libérale Marwah Rizqy croit toutefois qu'à l'avenir, il faudrait changer le protocole « pour s'assurer que, dès qu'il y a des signalements, on ne peut plus retirer un enfant de cette école, parce qu'on ne peut pas isoler cet enfant ».

GHISLAIN CORNEAU ET LA REVENDICATION MÉTISSE

La Cour suprême clôt le dossier

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

Le fait métis n'a jamais existé au Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon la démonstration de la Cour suprême du Canada, qui a rejeté la demande d'appel des occupants illégaux des terres publiques avec à leur tête Ghislain Corneau, ainsi que la Communauté métisse du Domaine-du-Roy et de la Seigneurie de Mingan (CMDRSM).

Cette décision du plus haut tribunal du pays met un terme à une saga judiciaire qui a été amorcée il y a 20 ans, avec l'avis d'éviction émis par le gouvernement du Québec contre Ghislain Corneau, qui avait érigé un camp sur des terres publiques sans permis, sur les monts Valin. La CMDRSM s'est associée au groupe de Corneau pour mener la bataille constitutionnelle des Métis afin de tenter d'obtenir la reconnaissance de l'existence des Métis dans la région.

Les occupants illégaux des terres publiques concernées par cette cause devront donc respecter les jugements de première instance et procéder à la démolition des camps d'ici quelques mois.

Les avocats de Corneau et de la CMDRSM devaient convaincre les tribunaux de l'existence d'une communauté métisse historique avant la mainmise, vers 1850, de la continuité dans le temps de cette communauté jusqu'à aujourd'hui et des liens ancestraux entre les membres de la communauté actuelle et ceux qui constituaient la communauté historique de base, incluant l'auto-identification comme Métis.

LONG PROCESSUS

Dans un premier procès qui s'est étendu sur 40 jours pendant deux ans, le juge Roger Banford, de la Cour supérieure, dans un jugement particulièrement étoffé, avait établi que le groupe de Corneau (11 personnes) ne pouvait revendiquer le statut constitutionnel de Métis puisqu'il n'avait pas démontré le premier élément du test Powley, qui est la communauté historique précédant la mainmise sur le territoire.

Les experts des Métis, incluant le témoin Russel-Aurore Bouchard, avaient présenté une preuve construite avec à peu près tout ce qui existe comme documentation historique en lien avec la présence autochtone dans la région. Le gouvernement du Québec avait



La Cour suprême du Canada rejette l'appel du groupe de Ghislain Corneau et de la CMDRSM. Le plus haut tribunal du pays clôt ainsi un dossier de vingt ans. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

répliqué avec le dépôt des arbres généalogiques conçus à partir de documents officiels, lesquels démontreraient qu'aucun des 11 prétendants au titre de Métis n'avait de lien avec un autochtone ayant habité dans la région avant la mainmise.

Le juge Roger Banford avait également déterminé qu'en l'absence d'une communauté historique, il ne pouvait y avoir de communauté

contemporaine, malgré la présence de la CMDRSM, qui revendique un statut sur un territoire beaucoup plus grand que le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La Cour d'appel du Québec avait donné raison au juge Roger Banford sur la presque totalité de sa décision. Pour la Cour d'appel du Québec, le seul fait que la communauté historique de base n'existait pas justifiait de rejeter la requête du groupe de Ghislain Corneau et de la CMDRSM.

Les demandeurs avaient ainsi présenté deux requêtes devant la Cour suprême du Canada. Ils souhaitaient avoir le droit de rouvrir la preuve devant le plus haut tribunal du pays, en plus de tenter de faire casser les deux premiers jugements sur des points de droit. Généralement, la Cour suprême du Canada a une ouverture pour tout ce qui touche au droit constitutionnel autochtone.

Le refus d'entendre cette cause signifie que les analystes considéraient que l'enjeu ne permettait

pas de faire avancer le droit autochtone au Canada, et que l'affaire ne concernait qu'un groupe d'individus dans une région donnée et dont la cause reposait sur une preuve qui avait été analysée convenablement par les juges de première instance et de la Cour d'appel.

La communauté de Mashteuatsh a publié un communiqué dans lequel elle accueille ce jugement et assure avoir agi tout au long de cette affaire dans l'intérêt des droits de ses membres ainsi que du respect du territoire historique. Les Métis de l'Ouest canadien se réjouissent quant à eux de la position de la Cour suprême et maintiennent qu'il n'y a jamais eu, dans l'est du pays, de fait métis au sens de la Constitution canadienne.

La CMDRSM a financé ces procès à même les cotisations de ses membres, en plus de deniers publics provenant du gouvernement du Québec à la hauteur de 400 000 \$, en guise de provisions pour frais.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h00 - 16h30

Samedi
7h00 - 12h

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	23
bandes dessinées	29
détente	28
décès	32
économie & bourse	26
horoscope	29
météo	30
petites annonces	30
télévision	29
sports	35

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FRISELISER, verbe

Définition – [Soutenu] Être agité d'un léger frémissement, faire entendre un son doux. Les feuilles friselisent dans la brise.

Étymologie – De *friselis*; de l'onomatopée *f-r-l*, 'bruit d'un léger frottement'.

Synonymes – murmurer, soupirer, frémir, chuchoter, frissonner, bruissier, bruire, froufrouter.

Votre nouveau complice:

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est




NORDEX

130395 Canada inc. RBQ: 2259-9542-73

35^e
Anniversaire

CÉLÈBRE SON 35^e ANNIVERSAIRE

L'entreprise, fondée en 1984, est heureuse de célébrer cette année son 35^e anniversaire. Entrepreneur spécialisé, Nordex possède 35 ans d'expertise dans la construction de projets d'envergure tels que Péribonka IV, Arvida AP-60 et La Romaine 2, 3 et 4.

L'entreprise a grandement évolué depuis les dernières décennies et ce, autant dans la complexité des travaux réalisés, qu'au niveau de la sécurité qui demeure un objectif constant pour chaque employé. Nordex aura donc une année chargée avec des réalisations telles que la prise d'eau et évacuateur de crues à la Romaine 4, actuellement en cours avec le consortium Nordex-Cegerco ainsi que la réfection du complexe hydroélectrique Weedon à Sherbrooke et même au Manitoba avec la prise d'eau Keeyask.

La relève de l'entreprise est maintenant chose faite avec l'arrivée des nouveaux actionnaires en place. M. Yvon Potvin sera maintenant appuyé de M. Michel Duquette, M. Guillaume Gagnon Girard et M. David Painchaud afin de concrétiser leurs mandats.

Enfin, la direction de l'entreprise aimerait souligner la participation de chaque employé face aux défis de taille que nous relevons ensemble année après année. Le succès de l'entreprise repose sur le travail de toute l'équipe, chacun fait la différence en réalisant un travail de qualité ce qui fait le gage de l'entreprise.

Merci à tous ceux qui ont contribué à bâtir l'entreprise depuis 35 ans.

S'UNIR POUR CONSTRUIRE SUR DES BASES SOLIDES

nordex.qc.ca

200, des Pins O. Alma, suite 201

418 668-0420

Sept ans de pénitencier

Jimmy Bouchard voulait éliminer son ex-conjointe

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Jimmy Bouchard a baissé la tête quand le juge Jean Hudon, de la Cour du Québec, a confirmé qu'il prenait de nouveau le chemin du pénitencier afin d'y compléter une sentence de sept ans pour avoir planifié pendant trois longues années l'assassinat de son ex-conjointe, Johanne Bérubé, afin d'obtenir la garde de son enfant.

Depuis le début du procès et jusqu'à jeudi midi, Jimmy Bouchard était toujours demeuré stoïque pendant les procédures judiciaires. Son avocat, M^e Louis Belliard, avait suggéré une sentence de 41 mois de prison, considérant également la détention des explosifs dans le but de causer des blessures à une personne. Le juge Hudon s'est plutôt rapproché de la proposition de la Couronne, qui réclamait de huit à neuf ans.

Le juge a établi que le chef d'accusation d'avoir recommandé à une personne de commettre un acte criminel, qui est une tentative de meurtre dans les circonstances, méritait une sentence de six ans. Il a ajouté une année additionnelle pour la possession des matières explosives.

Dans un jugement de 16 pages, le juge Jean Hudon fait littéralement voler en éclat la théorie de la défense, qui reposait en bonne partie sur une prétendue « non-responsabilité » de la part de l'accusé. Le juge Jean Hudon en arrive plutôt à la conclusion que l'accusé savait très bien ce qu'il faisait et qu'il n'a eu besoin de personne pour mettre en branle son stratagème afin d'éliminer son ex-conjointe.

« Ce n'est pas parce que Éric Maltais (son complice) n'a jamais découragé Jimmy Bouchard de mettre à exécution son plan et qu'il ne lui a jamais dit que ça n'avait pas de sens que cela diminue la responsabilité de ce dernier (Jimmy Bouchard). Tout au plus, cela démontre l'absence totale de jugement et de valeur morale de M. Maltais », écrit le juge de la Cour du Québec.

Éric Maltais a même pensé exécuter le contrat pour assassiner l'ex-conjointe et n'a pas cru bon de dénoncer Bouchard ou de tenter de le décourager très tôt dans sa longue démarche de planification. « Cela ne fait pas de lui (Maltais) l'instigateur, le conseiller ou la tête dirigeante », est-il écrit.

Jimmy Bouchard s'est aussi rendu en personne à Saint-Honoré, nouveau lieu de résidence de son

ex-conjointe, afin de vérifier comment il pouvait l'atteindre avec un tir de carabine .303. Il a aussi fait ses propres démarches pour l'acquisition de matières explosives.

Le juge n'a aucun doute dans son esprit que Bouchard avait, jusqu'à son arrestation, après avoir été piégé par un agent double, fermement l'intention de faire tuer Johanne Bérubé. « Au contraire, il s'agit de crimes passibles de l'emprisonnement à perpétuité et de 14 ans (tentative de meurtre et explosifs) en l'espèce. Il faut tenir compte que le plan était pour fonctionner puisque le supposé tueur avait été rencontré, un montant d'argent avait été convenu, et une avance avait été remise. »

Un autre facteur aggravant a joué contre l'accusé dans la détermination de la sentence. Jimmy Bouchard n'a jamais démontré, depuis son arrestation en décembre 2016 et pendant son incarcération, qu'il avait changé d'idée quant à sa volonté d'obtenir la garde de son enfant. Cela amène le juge Hudon à émettre de très sérieuses réserves quant au risque de récidive de Bouchard.

« Cette volonté de Jimmy Bouchard, malgré qu'il ait tenté de tuer la mère de son fils, malgré qu'il soit en détention depuis 29 mois et qu'il n'ait pas vu son fils, démontre une absence de prise de conscience de la situation », estime le juge Hudon.

Certes, Jean Hudon a constaté que la victime n'a pas eu de



Le juge Jean Hudon, de la Cour du Québec, impose une peine de sept ans de pénitencier à Jimmy Bouchard, qui a fait plusieurs démarches pour faire assassiner son ex-conjointe, Johanne Bérubé. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

séquelles physiques de cette longue aventure, mais il signale qu'elle a subi, sans l'ombre d'un doute, des séquelles psychologiques.

Jimmy Bouchard a déjà purgé l'équivalent de 44 mois de prison. Il devra donc compléter la sentence

en retournant derrière les barreaux pendant 40 mois.

Il devrait normalement avoir droit de s'adresser à la Commission des libérations conditionnelles d'ici 10 à 12 mois, à moins que la présence d'explosifs dans le dossier ne modifie le calcul de la sentence.

Johanne Bérubé sort de l'enfer

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

L'ex-conjointe de Jimmy Bouchard a poussé un soupir de soulagement en attendant la sentence prononcée par le juge Jean Hudon, mais Johanne Bérubé appréhende déjà de devoir composer avec celui qui lui a fait vivre l'enfer au cours des six dernières années au moment où il sortira de prison.

La jeune femme s'est présentée devant les médias après le prononcé de la sentence pour que son expérience puisse servir d'exemple dans le futur et que les intervenants des différents services acceptent de croire les femmes dans sa situation. Ça fait maintenant trois ans que Bouchard est derrière les barreaux, mais l'aventure indécrite de la jeune femme a débuté trois ans

avant la mise au jour du complot de Jimmy Bouchard, alors qu'elle a quitté la résidence familiale pour sortir des griffes de celui qui contrôlait ses moindres gestes.

« Pendant ces trois années, j'ai expliqué ce que je vivais avec tout ce qu'il me faisait pour la garde de l'enfant. Je devais le voir chaque semaine dans la cour. Dès que je suis partie de la maison, il m'a retrouvée au centre d'hébergement », a résumé Johanne Bérubé.

Malgré ces nombreuses conversations avec des représentants de la DPJ, des intervenants sociaux de la CAVAQ et d'autres professionnels, Johanne Bérubé n'a jamais été crue. « On me disait que c'était ma parole contre la sienne », a-t-elle répété.

Le jour de l'arrestation de Jimmy Desbiens et de la mise au jour de son complot, Johanne Bérubé

a vu le ton changer et a constaté que les intervenants voulaient se rattraper. Elle a quand même compris que le système pouvait être particulièrement difficile à faire bouger dans une situation où elle se sentait particulièrement vulnérable.

« Dès que je suis partie de la maison, il m'a retrouvée au centre d'hébergement. »

— Johanne Bérubé

« Je discutais avec trois intervenants de la DPJ pour la question de passer en cour pour retirer la garde de l'enfant au père. Les intervenantes m'ont suggéré de

me rendre au Centre d'aide aux victimes d'acte criminel. On m'a accueillie en me disant qu'il fallait prendre rendez-vous et qu'on n'entrait pas ici de cette façon », raconte la victime, qui admet toutefois que depuis, elle a reçu tout le soutien nécessaire pour passer à travers les trois dernières années, pendant lesquelles elle a vécu un véritable film d'horreur à penser qu'elle aurait pu être assassinée.

L'un des pires moments vécus par Johanne Bérubé est survenu mardi matin pendant les représentations sur sentence. Elle a quitté la salle quand M^e Louis Belliard a tenté de convaincre le juge que son client ne méritait pas une sentence de huit à neuf ans puisque la victime n'avait pas subi de blessure, ignorant ainsi tout l'aspect psychologique de ce drame.



L'ex-conjointe de Jimmy Bouchard, Johanne Bérubé, est soulagée que le verdict soit tombé, mais elle anticipe déjà la sortie de prison de celui qui voulait l'assassiner. — PHOTO LE QUOTIDIEN LOUIS TREMBLAY

Une succursale d'ici la fin de l'année

Sylvain Gaudreault reçoit un engagement du patron de la SQDC

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, a eu l'engagement du président-directeur général de la Société québécoise du cannabis (SQDC), Jean-François Bergeron, que Saguenay aurait sa succursale d'ici la fin de l'année 2019. Le député péquiste a questionné le patron de la société d'État, mercredi, lors de la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale.

Sylvain Gaudreault a partagé son inquiétude, puisque le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a toujours pas de succursale sur son territoire, alors que le cannabis est légal depuis bientôt sept mois. « Actuellement, les consommateurs du Saguenay, s'ils veulent acheter du cannabis, doivent faire deux heures de route, commander via le Web ou se tourner vers le crime organisé. C'est inquiétant, puisque c'est certain que le crime organisé est toujours actif, et c'était justement pour lui enlever du pouvoir que le cannabis a été légalisé. Ce n'est pas équitable pour les citoyens des régions plus éloignées comme la nôtre. La SQDC, c'est tout de même une politique publique. Les citoyens des régions n'ont pas à être discriminés », a indiqué Sylvain Gaudreault.

Actuellement, la seule SQDC plus éloignée des grands centres comme Montréal et Québec se trouve à Rimouski.

En Commission des finances publiques, Sylvain Gaudreault a questionné le patron de la SQDC afin de connaître ses plans. Il a ainsi eu l'engagement que la SQDC prévoyait porter le nombre de succursales à 43 d'ici la fin de l'année, dont une à Saguenay. Des

démarches seraient en cours pour trouver un local.

Le député a évidemment préché

pour sa paroisse, indiquant que Jonquière serait l'endroit idéal pour accueillir une première succursale

régionale. « Ce n'est pas parce que les gens de Jonquière consomment davantage, mais géographiquement,

c'est plus central, et ça serait bien pour les gens du Lac-Saint-Jean également », a indiqué le député.



Sylvain Gaudreault a questionné le PDG de la SQDC, Jean-François Bergeron, mercredi, lors de la Commission des finances publiques. — ARCHIVES LA PRESSE

- LES -
Mirettes
OPTOMÉTRIE - BOUTIQUE

ISABELLE
Boudreau
opticienne d'ordonnances
diplômée depuis 2004

Dre CHRISTINE
Gagnon
optométriste
diplômée depuis 2007

sont heureuses de vous accueillir dans leur environnement envoutant qui fusionne les services de clinique d'optométrie & boutique de lunettes.

Dans l'unique but de vous proposer continuellement des produits optiques individualisés, nous prioriserons vos besoins et vos attentes.

Notre attention, nous la porterons sur VOUS.

4 1 8 4 1 2 - 9 3 8 9 1980, boul. Mellon, suite 210, Jonquière QC G7S 3G9
administration@lesmirettes.ca

GALA DES GRANDS PRIX AGROALIMENTAIRES

Coup de coeur à Merci la Terre

MYRIAM ARSENAULT
marsenaault@lequotidien.com

Le Gala des Grands Prix agroalimentaires a récompensé, jeudi soir, huit entreprises régionales oeuvrant dans le domaine de l'industrie agricole et agroalimentaire. C'est la ferme agrotouristique sous régie biologique Merci la Terre, de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, qui a raflé le prix Coup de coeur de cette édition 2019.

Ils étaient plus de 150 personnes à être rassemblées à L'Orée des champs de Saint-Nazaire, jeudi soir, lors du gala. Cette soirée avait comme objectif de souligner le travail et l'excellence de personnes marquantes et d'entreprises distinctives provenant des différents secteurs de ces industries.

Merci la Terre s'est démarquée par l'expérience agrotouristique unique qu'elle propose, soit l'autocueillette en plus d'un marché fermier hebdomadaire en saison. « Il s'agit d'une entreprise qui a à coeur la mise en valeur de l'alimentation bio locale et qui s'implique de mille et une façons afin de desservir cet objectif », a souligné Nancy Ouellet, directrice générale de la Table agroalimentaire et membre du jury du gala.

Le prix du public a quant lui été

remis Aux chocolats Rose-Élisabeth, avec son produit le Marie Souris. Ce chocolat confectionné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, au goût de gâteau au fromage, grâce à l'ajout de garniture faite de cheddar Perron, a trouvé de nombreux nouveaux amateurs lors de sa présentation au concours. Il est le produit qui a reçu le plus de votes du public.

« Il s'agit d'une entreprise qui a à coeur la mise en valeur de l'alimentation bio locale. »

— Nancy Ouellet

AUTRES LAURÉATS

Le Gala des Grands Prix agroalimentaires remerciait aussi une entreprise qui s'est distinguée pour ses efforts d'achat en produits locaux. Cette catégorie voyait le jour pour la première fois, cette année. Le prix du même nom a été remis à l'entreprise de Saguenay La Couquerie - Marché local, qui a brillé pour ses efforts considérables en matière d'approvisionnement pour les produits agroalimentaires de la région.

La Distillerie du Fjord a, encore une fois cette année, été honorée. Elle a été récompensée par le prix Nouvelle entreprise, qui souligne une organisation qui s'est distinguée par sa gestion d'entreprise, sa stratégie de lancement, sa performance et son dynamisme. Celle qui est établie à Saint-David-de-Falardeau et qui a créé le gin Km12 a connu une récente croissance fulgurante.

Le jury a décerné le prix en investissements stratégiques à la microbrasserie Riverbend d'Alma, le prix Exportation et développement des marchés à Délices du Lac-Saint-Jean d'Albanel et le prix du développement durable et de la responsabilité sociale d'entreprise à la microbrasserie La Chouape de Saint-Félicien. Chacune à leur manière, ces entreprises ont pris des décisions qui les ont mis à l'avant et qui ont fait reconnaître leur entreprise, que ce soit dans la région ou encore à la grandeur de la province.

C'est un jury composé d'une dizaine d'intervenants du milieu socioéconomique travaillant dans le secteur de l'industrie agricole et agroalimentaire qui a désigné les récipiendaires. Ces derniers reçoivent, en plus de leur prix, une campagne de visibilité individuelle d'une valeur de 1000 \$ avec ICI Radio-Canada.



Merci la Terre, de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, a raflé le prix Coup de coeur. Réjean Côté a accepté les honneurs des mains de Nancy Ouellet, de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



La ferme Michel Rivard et fille a remporté le prix de la contribution à l'offre touristique. Sur la photo, Josée Pilote, Nathalie Rivard et Pascal Gauthier posent avec Julie Dubord, de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

FRANK LYMAN[®] DESIGN



Pour du style, de l'élégance
et du confort...

Boutique

Bian 'K

Vêtements pour dames

1120 boul. Talbot Chicoutimi (voisin du Montagnais) 418 543-2044




Fière d'offrir des collections du Canada

5394322

DOSSIER CHANTALE CYR

Demande camouflée et convocation secrète

DENIS VILLENEUVE

dvilleneuve@lequotidien.com

Une demande d'accès à l'information camouflée sous une pile de documents dans un bureau et une convocation secrète d'une réunion du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ont marqué la journée d'audiences du Tribunal administratif du travail dans le dossier pour plainte en harcèlement et congédiement illégal de Chantale Cyr, jeudi, au Palais de justice de Chicoutimi.

Pour cette troisième journée d'audiences de la semaine, le juge Guy Roy a entendu Sandra Lapointe, secrétaire de gestion à la commission scolaire, dont l'une des tâches consistait à rédiger les rapports mensuels de reddition de compte de certains cadres, sous la direction de Sarah Tremblay et de Vicky Fillion.

En novembre 2017, alors que l'organisme est dans la tourmente, une demande d'accès à l'information est déposée auprès de la direction par l'ex-journaliste Véronique Dubé afin d'obtenir le rapport des frais de déplacement de Chantale Cyr. Selon son témoignage, sa supérieure étant en congé de maladie, Hélène Aubin, responsable des communications, s'immisce dans le dossier et lui demande de cacher la demande déposée. « Je ne comprenais pas trop pourquoi. En principe, elle n'avait pas accès à ça. Je les ai cachées dans mon bureau sous une pile dans une armoire. La demande de M^{me} Dubé concernait une entente, des cartes-cadeaux », témoigne-t-elle.

Selon ses propos, M^{me} Aubin lui « jouait dans la tête » en lui affirmant qu'il fallait se cacher et ne pas faire confiance à personne, d'autant plus que les enquêteurs du ministère étaient au siège social. En raison des délais qui couraient, le dossier a été transmis à sa supérieure, Geneviève Gilbert, après trois semaines, soit après le départ pour congé de maladie de M^{me} Aubin.

M^{me} Lapointe relate que le climat de suspicion entretenu par M^{me} Aubin allait jusqu'à laisser croire que des caméras de surveillance avaient été installées dans les plafonds des bureaux et que les ordinateurs étaient dotés de systèmes d'espionnage.

Souçonnant que son ordinateur était sous surveillance à la

suite d'une communication avec Martin Deschênes, elle a appris par la suite que ce dernier avait accès aux courriels de M^{me} Cyr pendant le congé de maladie de cette dernière.

Un autre élément du témoignage de M^{me} Lapointe concerne une demande qui lui a été faite par France Gagné, vice-présidente du conseil des commissaires en septembre 2017, afin de savoir si elle était obligée de rapporter à quelqu'un toute demande d'accomplissement de

tâches. M^e Éric Lebel a interrogé le témoin sur une demande de convocation secrète d'une réunion du conseil des commissaires pour le 20 septembre 2017. Sarah Tremblay, secrétaire générale, et Chantale Cyr, directrice générale, devaient être tenues à l'écart.

Selon les informations transmises par M^e Lebel, l'objectif de cette réunion secrète était de procéder à la modification de la délégation de pouvoir de M^{me} Cyr afin de lui enlever toute

possibilité de poursuivre son travail. M^e Lebel a mentionné qu'il s'agit d'un élément crucial dans la plainte en harcèlement déposée par sa cliente.

Un peu plus tôt, le tribunal a entendu le témoignage de Régis Lavoie, directeur adjoint affecté à l'école des Grandes-Marées, de La Baie, à la suite du départ de Michelle David. Il a été beaucoup question des ajustements de salaire qui le touchaient.

M. Lavoie a mentionné que le climat de travail à cette école était difficile en raison de la difficulté des gestionnaires à faire passer leurs idées au sein du personnel enseignant et du fait qu'il s'agit d'un milieu qui mérite d'être encadré et soutenu afin de rehausser le niveau de confiance. Il a affirmé que certains gestionnaires œuvrent dans la peur du fait que quatre personnes ont été assignées à demeurer à la maison dans le passé.

EN BREF

Meurtre de Daphné H.-Boudreault

À quelques jours de son procès pour le meurtre en 2017 de son ex-copine Daphné Huard-Boudreault, Anthony Pratte-Lops a plaidé coupable, jeudi matin, au Palais de justice de Saint-Hyacinthe. Alors qu'il avait été accusé à l'origine de meurtre prémédité, il a plaidé coupable à un chef de meurtre au deuxième degré. Cette accusation entraîne automatiquement une peine de prison à vie. La durée minimale qu'il devra passer en prison avant de pouvoir demander une libération conditionnelle a été fixée à 18 ans par le juge Pierre Labrie, de la Cour supérieure. PRESSE CANADIENNE.-



AVANT



RBQ : 8271-8974-17

ar-construction.ca

2485, Alexis-le-Trotteur
Jonquière (Québec) G7X 0E4

418.695.6646

LES SPÉCIALISTES DE LA RÉNOVATION

Depuis 2001



APRÈS

COMpteurs d'eau dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est

Des municipalités s'unissent



ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Des municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est ont choisi de s'unir afin de répondre à l'obligation d'installer des compteurs d'eau, en vertu de la nouvelle Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Le regroupement entre les maires de Saint-Bruno, d'Hébertville et d'Hébertville-Station a franchi les premières étapes au cours des dernières semaines. Par ailleurs, la municipalité de Larouche entend répondre favorablement à l'appel des trois autres municipalités.

Les maires des trois municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est se sont rencontrés une première fois

dans les dernières semaines. Les bases du partenariat entre Saint-Bruno, Hébertville et Hébertville-Station sont encore à définir.

Expliquant les raisons d'un tel regroupement, le maire d'Hébertville, Marc Richard, cite en exemple une possible mutualisation des équipements pour les municipalités contraintes d'installer des compteurs d'eau.

Le maire de la localité de près de 2500 personnes doit lui aussi conjuguer avec les obligations de la nouvelle Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. « Nous sommes au même niveau que la municipalité de Saint-Bruno. Nous avons l'obligation de procéder à l'installation des compteurs d'eau. C'est pratiquement la même quantité de compteurs qu'à Saint-Bruno », a-t-il expliqué.

La prochaine année permettra, entre autres, à Hébertville de procéder à la déphosphatation du réseau.

Questionné quant à un possible règlement d'emprunt pour acheter les compteurs d'eau, M. Richard

assure être encore bien loin de cette étape.

STATU QUO À SAINT-BRUNO

Deux mois après le rejet du règlement d'emprunt pour l'achat et l'installation de compteurs d'eau par les citoyens, c'est le statu quo à Saint-Bruno. Les citoyens de la municipalité ont, le 5 mars, réclamé un scrutin référendaire quant au règlement d'emprunt de 511 300 \$. Plus de 400 personnes avaient signé le registre afin de bloquer la procédure.

Au dévoilement du résultat du registre, le conseil municipal avait affirmé prendre quelques semaines pour étudier la situation et trouver une solution.

Questionné par *Le Quotidien* quant à l'évolution de la démarche et à une possible décision, le maire de la municipalité, François Claveau, a affirmé « ne pas être rendu là ».

Le représentant des Brunoïses s'est limité à affirmer « qu'on s'organise pour avoir une stratégie commune pour les trois municipalités. Ce

sera peut-être plus, mais on commence par trois municipalités ». M. Claveau voit en cette union une solution économique.

À la tête d'un plus petit village, le maire d'Hébertville-Station, Réal Côté, est contraint d'installer moins de compteurs d'eau, soit 68. Lui aussi ne cache pas son intérêt à se rallier aux municipalités voisines. « On a intérêt à travailler ensemble pour faire des économies de masse », a-t-il ajouté.

LAROCHE SUIV LE DOSSIER DE PRÈS

L'enjeu est fort différent pour la municipalité de Larouche, qui est située aux limites du Saguenay et

du Lac-Saint-Jean. « Nous, on ne vit pas la problématique actuellement. Nous ne sommes pas soumis aux compteurs d'eau. Nous ne sommes pas dans la même situation qu'eux, qui ont des entreprises et des fermes qui consomment beaucoup d'eau », a confié le maire Réjean Bédard.

Informé de l'intérêt des trois municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est à voir la municipalité de la MRC voisine se greffer au regroupement, M. Bédard entend y répondre positivement. Il compte y participer à titre d'observateur, rappelant que la municipalité de Larouche pourrait éventuellement se retrouver devant une problématique similaire.



ARCHIVES LA PRESSE

Spécialités
Suzette

Anita
SINCE 1886

De tout pour le voyage

maillots, robes soleil, sortie de plage et plus encore...

Pour toutes les tailles.

MAILLOT POUR MASTECTOMIE

PLACE SAGUENAY 418.549.1919

Trois objectifs

La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 est appliquée dans le but de réduire de 20 % la quantité d'eau distribuée par personne par rapport à 2015, d'atteindre un niveau de fuites modéré par rapport à l'indice de l'International Water Association et d'augmenter progressivement « des investissements nécessaires pour réaliser le maintien d'actifs de façon pérenne tout en éliminant graduellement le déficit d'entretien ». L'atteinte de ces objectifs est prévue d'ici 2025 pour l'ensemble du Québec.

Les municipalités du Québec doivent respecter plusieurs engagements dictés par la stratégie, notamment de produire

un bilan annuel, mettre en place des actions pour contrôler les pertes d'eau, pour économiser l'eau chez les consommateurs et pour s'assurer de la gestion durable de la ressource et des actifs municipaux. Les municipalités doivent également présenter, chaque année, un bilan au conseil municipal.

Selon l'information transmise par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, « un mètre cube d'eau produit au Québec coûte en moyenne 1,51\$, dont 0,20 \$ en coûts variables ». Une réduction de 20 % de la consommation totale pourrait correspondre à des économies de deux milliards \$ sur 20 ans.

ANNIE-CLAUDE BRISSON

SAGUENAY CONDAMNÉE

1500 \$ pour du déneigement dangereux

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Saguenay a été condamnée à payer 1500 \$ à un citoyen qui a frappé en pleine nuit un imposant ourlet de neige en plein milieu du boulevard Saguenay, une situation qualifiée de « piège » et de « faute lourde » par le juge Michel Boudreault.

Un citoyen réclamait 2351,18 \$ à Saguenay à la suite des dommages causés à son véhicule automobile lorsqu'il a heurté un amoncellement de neige et de glace laissé au centre de la chaussée lors des opérations de déglacage effectuées par les employés municipaux.

« Le 1^{er} mars 2018, vers minuit et quinze, il termine son travail et se dirige sur le boulevard Saguenay en direction est avec son véhicule afin de se rendre chez lui à Chicoutimi-Nord. À la fin d'une courbe, non loin du garage municipal, à la hauteur de la rue J.-R. Théberge, il aperçoit un amoncellement de neige et de glace en plein centre de la

chaussée. Il appuie sur les freins et hésite à passer soit à gauche ou à droite de l'amoncellement. Il ne peut éviter l'impact et frappe en plein centre l'amoncellement, ce qui occasionne des dommages au pare-chocs avant, au-dessous de son véhicule, de même qu'à l'attache remorque », est-il raconté dans le jugement.

Dans sa défense, la Ville a soutenu que les opérations de déglacage avaient été effectuées selon les règles de l'art. « Tout particulièrement, la représentante de la municipalité plaide que l'ourlet de neige et de glace était d'une dimension assez importante, mais qu'il était visible pour tout automobiliste averti, ce qui ne correspond aucunement à une situation de piège », est-il aussi rapporté.

Le juge Boudreault, de la Cour du Québec, division des petites créances, n'a pas été de cet avis. Il a statué que la situation représentait un piège pour toute personne qui aurait été devant ces mêmes conditions. « La preuve révèle qu'avant l'accident, la Ville de Saguenay procédait à des

opérations de déglacage, notamment avec l'utilisation d'une chenillette qui dégagait le trottoir pour envoyer l'excédent sur l'accotement, ainsi que l'utilisation d'une niveleuse par la suite, pour procéder au ramassage de la neige et de la glace à la jonction du trottoir et de la chaussée pour l'envoyer au centre de la rue. Bien qu'il s'agisse d'une pratique courante lors des opérations de déglacage, il n'en demeure pas moins que cette pratique comporte sa part de risque, du moins, à certains endroits, tel à la sortie d'une courbe comme l'illustre la présente affaire », a écrit le juge dans sa décision.

Au final, il juge que les employés auraient dû signaler le danger. « Dans ces circonstances, Ville de Saguenay a commis une faute lourde en faisant défaut d'annoncer le danger lorsqu'elle effectuait des travaux de déneigement à la sortie d'une courbe, tel par la présence de cônes oranges, de panneaux annonceurs ou d'un voyant lumineux, ce qui engage sa responsabilité », a-t-il poursuivi.



Un ourlet de neige laissé au centre d'une voie du boulevard Saguenay est à l'origine de bris à la voiture d'un citoyen, qui a obtenu un dédommagement de 1500 \$. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Il a cependant calculé que la somme de 2351 \$, qui incluait 200 \$ à titre de dommages et intérêts, était trop élevée.



MUSÉE DU FJORD SAGUENAY



MERCREDI 8 MAI 19 H



FESTIVAL FOUS DE LA SCIENCE

VOTRE RENDEZ-VOUS AVEC LA SCIENCE!

GRATUIT

24
25
26
M
A
I
19

Présentée dans le cadre de la 10^e édition du Festival Fous de la science

OLIVIER BERNARD, PHARMACIEN ALIAS LE PHARMACHIEN

Pour des raisons d'espace, la conférence aura lieu dans l'église St-Alexis, en face du Musée.

Présenté par **Hydro Québec**

museedufjord.com

Info : 418 697-5077

chronique

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON**
cgagnon@lesoleil.com

Directeur général **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

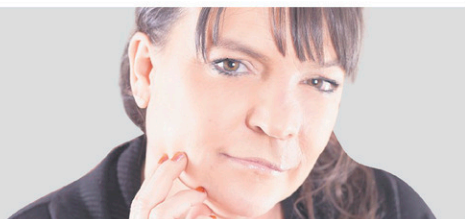
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Enseigner, une question d'amour

CHANTALE POTVIN

CHRONIQUE

redaction@lequotidien.com



L'humain passe en moyenne 15 ans de sa vie sur les bancs d'école. Certains soupirent d'ennui, d'autres sourient lorsqu'ils entrent dans une classe. « Le prof est plate. Je vais vomir tellement je m'ennuie. » Une récente discussion avec une retraitée de l'enseignement m'a menée à réfléchir sur la définition d'un bon enseignant en 2019. La dame avait la totale certitude que les jeunes allaient, en tête de liste des qualités essentielles, estimer que le bon enseignant est celui qui est à l'affût des dernières tendances technologiques.

Il faut préparer des cours où les PowerPoint, l'utilisation des ordinateurs et des logiciels sont monnaie courante. Je suis certaine qu'il faut se démarquer pour arriver en même temps qu'eux sur la ligne d'arrivée. Les vieilles manières ne suffisent plus pour les intéresser.

LES MOTS AVEC UNE CRAIE

Pendant la discussion, la dame m'a carrément déstabilisée. Dans ma classe, depuis 26 ans, j'explique les règles de grammaire et les homophones avec une craie. Une vulgaire craie qui m'assèche les mains et qui me fait éternuer! Je trouve que la lumière du tableau interactif est trop intense; je n'en ai donc pas. Enfin! Pour satisfaire ma curiosité, j'ai décidé de sonder mes élèves et de poser la question à mes contacts Facebook. Selon vous, c'est quoi un bon prof? Eh bien, vous savez quoi? Aucun, mais absolument aucun répondant, n'a parlé de nouvelles technologies, de PowerPoint ou des connaissances informatiques. Après le sondage, une élève de 5^e secondaire, a lancé: « On n'en a rien à foutre des profs qui connaissent ou non les iPci ou les iPcela. Ce qu'on veut en avant de nous, c'est une personne qui sait expliquer et qui aime sa matière. » Les autres ont énuméré diverses qualités importantes pour eux, comme l'humour, la compréhension, l'humanité, la bonne gestion d'une classe, la facilité à faire comprendre des concepts difficiles...

QUI AIME SA MATIÈRE...

Les « amis » Facebook ont soulevé le point de l'amour de la matière à plusieurs reprises en utilisant d'autres termes comme la passion, l'amour de la profession, la fougue, etc. Des gens ont donné des exemples et cité des noms de profs aimés. Certains de mes enseignants me sont alors revenus en mémoire. J'ai ainsi revu la belle Madame Marie-Claire, qui avait toute la lumière du monde dans les yeux quand elle parlait des actions de Jésus, qu'elle aimait tant.

HUMAIN ET COMPRÉHENSIF...

Il est indéniable de penser que la personnalité de l'enseignant l'emporte sur ses connaissances. Les élèves du primaire, ceux du secondaire comme les adultes croient que celui qui agit devant son auditoire doit détenir un certain talent pour animer sa clientèle. « Sans être un humoriste ou un imbécile, un enseignant qui sait expliquer avec humour et énergie saura davantage capter l'attention. Aussi, il ne doit pas dépasser les bornes, car il perdra de la crédibilité pour gérer sa classe », a commenté Richard, qui cumule des décennies dans une école secondaire.

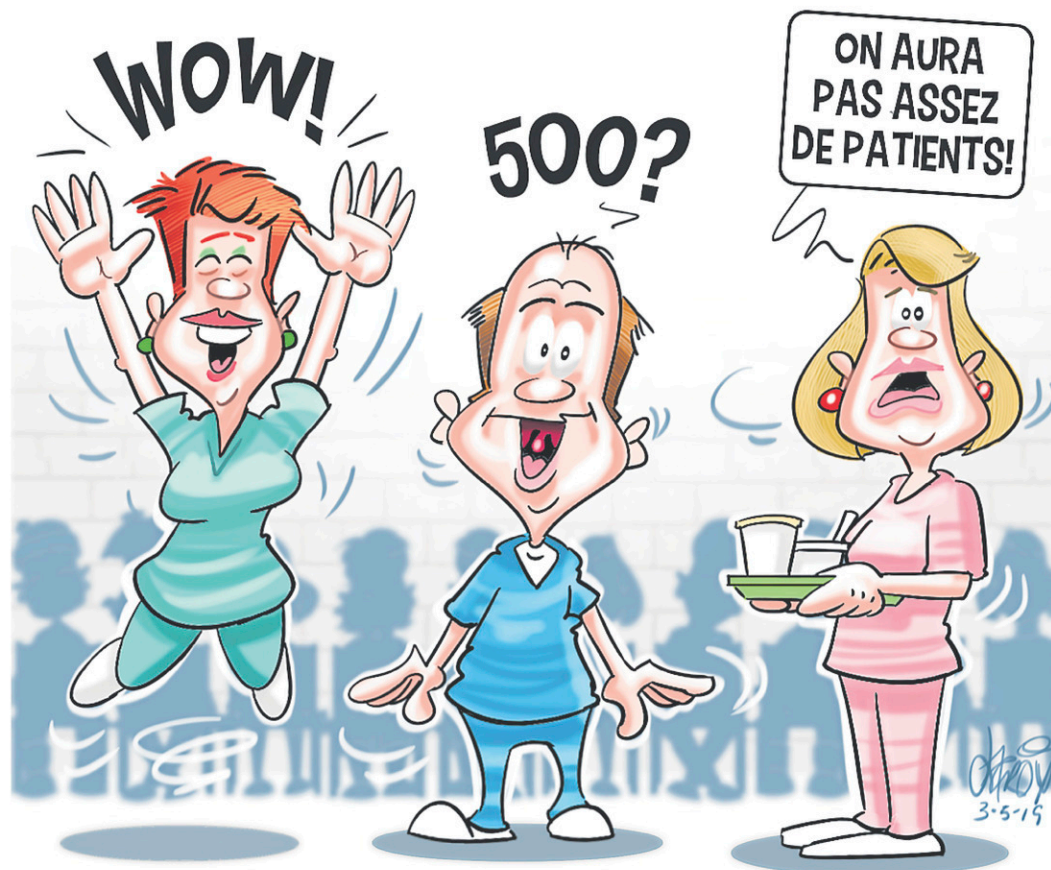
TANT À ÉCRIRE

Une thèse pourrait être rédigée à ce sujet, mais avant de quitter, je vous confie les points qui m'ont marquée comme celui d'un jeune qui est toujours content quand un enseignant l'interpelle par son prénom. Une autre a confié que c'est toujours agréable d'être confronté à un défi. Les uns ont cité le sourire, les autres ont soulevé l'ouverture d'esprit.

QUAND ON A QUE L'AMOUR...

Pour conclure, comme j'ai moi aussi passé quelques années sur les bancs d'école, ce que je retiens de plus percutant, c'est l'amour, car peu importe la matière enseignée, comme le clame si bien le dicton pédagogique: « On n'apprend pas d'un prof qu'on n'aime pas. » Et ce proverbe, en 1920 comme en 2020, à Roberval comme à Tokyo, garde tout son sens.

500 POSTES CRÉÉS OU REHAUSSÉS AU CIUSSS...



Mario Lacroix, Le Quotidien



PHOTO DU JOUR

Des visiteurs regardent des modèles basés sur l'interprétation académique du peintre, scientifique et inventeur italien Leonardo da Vinci, lors d'une exposition temporaire au Musée national des sciences et de la technologie de Milan, en Italie, le jour exact du 500^e anniversaire de sa mort. Leonardo est décédé à Amboise, en France, le 2 mai 1519. — PHOTO AP, LUCA BRUNO

Enfance maltraitée ; communion politique

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jsalvet@lesoleil.com



J e n'avais jamais vu un tel moment à l'Assemblée nationale. Jamais je n'avais vu les parlementaires être unis et bouleversés comme ils l'étaient ce jeudi à la période des questions. Tous ont trouvé des mots justes pour s'exprimer avec intelligence et sensibilité sur la tragique défaillance collective ayant mené au meurtre de cette fillette de 7 ans, abandonnée aux mains de ses bourreaux, à Granby.

La solidaire Manon Massé a bien fini par laisser tomber, dans le courant de la journée, dans une salle de presse du Parlement, que l'austérité des années libérales pouvait être en cause. Mais c'est néanmoins une profonde et sincère communion politique et humaine qui a dominé à l'Assemblée nationale.

Rien ne l'illustre mieux que les applaudissements que tous les députés, y compris ceux de l'opposition, ont adressés au premier ministre François Legault en pleine période des questions, alors que de telles démonstrations sont interdites à cette séance depuis plus de trois ans. Personne ne s'est évidemment formalisé de cet accroc aux règles. M. Legault venait de proposer la tenue d'un large

exercice d'examen parlementaire sur la protection des enfants.

Malheureusement, le Parlement québécois n'a pas souvent parlé de protection à l'enfance ces dernières années. Cette protection n'a jamais accaparé bien longtemps l'esprit des ténors politiques. Elle n'a jamais été érigée en cause nationale.

L'Assemblée nationale est même passée à côté d'un vrai et large débat lors de la « modernisation » de la Loi de la Protection de la Jeunesse, votée en 2017.

Pourtant, ce ne sont pas les signaux d'alarme qui ont manqué au fil des ans. Prenons un seul exemple : en 2016, le décès d'un tout jeune enfant au Saguenay-Lac-Saint-Jean avait déclenché une enquête de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Et après ? Presque rien. Cette enquête avait mis en lumière toute une série de dysfonctionnements à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais aussi, dans ce cas précis, dans le réseau de la santé.

Les recommandations portaient tant sur la formation du personnel de la DPJ que sur la mise en place, sur une base régionale, d'une

équipe d'experts en santé et en abus physiques, une équipe qui serait liée aux services de protection de la jeunesse.

LA GRANDE RÉFLEXION

François Legault et les autres élus ont eu la hauteur de ne pas montrer du doigt la seule Direction de la protection de la jeunesse dans le drame de Granby. Le premier ministre a aussi évoqué l'école et les tribunaux.

C'était de la hauteur, car faut-il rappeler ici que la mission des services de protection de la jeunesse est on ne peut plus difficile ? Que les signalements ne cessent d'augmenter d'année en année ? Que le nombre de parents incompétents et dangereux est élevé ? Que la maltraitance est un fléau national ? Que les services de protection sont débordés ? Que les intervenants ne sont pas assez nombreux ? Qu'ils sont confrontés à des difficultés humaines que peu d'entre nous seraient même capables de voir ?

Le grand exercice de réflexion que lancera le gouvernement donnera lieu à des questions déchirantes. Faut-il continuer à tout faire pour laisser certains enfants dans leurs familles ou pas ? Tout ? Non, bien sûr. Mais jusqu'où le permettre ?

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse alimentera bientôt cet aspect précis de la réflexion. Elle rendra publique une enquête qu'elle a lancée il y a deux ans parce qu'elle avait des raisons de croire que des



À l'instar de la communauté de Granby, l'Assemblée nationale s'est montrée unie dans le drame. — PHOTO LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION

enfants placés en famille d'accueil par la Direction de la protection de la jeunesse de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec n'avaient pas droit aux « standards de pratique reconnus ».

Cette réflexion générale forcera les tribunaux et tout le système à se demander s'ils s'assurent toujours de placer la sécurité de l'enfant au-dessus de tout.

MANQUE DE MOYENS

Dans cet exercice de réflexion, les parlementaires ne manqueront pas de s'interroger sur les effets de la réorganisation des services de santé. Mais que personne n'aille croire que les difficultés et les drames sont nés avec elle !

Les élus s'interrogeront sur les budgets dévolus aux services de protection de la jeunesse. Car,

à côté des erreurs de jugement et des fautes commises par des individus, il existe un manque de moyens. L'enquête publique du coroner se penchera sans doute aussi sur cet aspect des choses.

Derrière le drame de Granby apparaît un drame général : les besoins en matière de protection de la jeunesse ne cessent de croître.

Voilà des années que je scrute l'exercice d'examen des crédits budgétaires, qui se déroule chaque année à l'Assemblée nationale – et dont le dernier épisode de 200 heures s'est conclu jeudi. Voilà des années que je le critique. Normalement, un tel exercice aurait dû permettre à un moment ou l'autre aux parlementaires de voir si les moyens accordés à la protection de la jeunesse correspondent bel et bien aux besoins. Or, ça n'a jamais été vraiment fait. On est toujours passé à côté.

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Projet pour assurer la protection des enfants

Le 23 juin 2011, un drame horrible où un tout petit garçon de 4 ans est mort après avoir été martyrisé par une marâtre avait fait les manchettes des journaux. Rappelons-nous de Stéphanie Meunier, reconnue coupable du meurtre de l'enfant. Pourtant, l'entourage affirmait avoir eu connaissance de cris de maltraitance et d'avoir alerté la DPJ à plusieurs reprises.

Après avoir pris connaissance de cette épouvantable abomination, j'ai tenté de joindre des

intervenants sociaux, la DPJ, un travailleur social jadis membre de la DPJ et les autorités de ma ville pour leur suggérer de mettre sur pied des comités de citoyens dans chaque quartier de ma ville pour vérifier périodiquement si chaque enfant habitant leur quartier était traité convenablement. Je suggérais d'abord un projet-pilote dans mon petit quartier pour roder le projet, puis en faire la promotion sur un plus grand territoire.

L'idée était de faire un recensement des enfants, leur nom, leur adresse et de distribuer une partie de cette liste à chacun des membres du comité en question afin qu'il puisse avoir un œil bienveillant, attentif et surtout régulier sur l'état des enfants qu'il aurait, pour ainsi

dire, parrainés. Et pour rendre les actions de ce comité efficace, l'objectif serait de lui donner le pouvoir non seulement d'alerter les autorités en cas de maltraitance d'un enfant, mais surtout de pouvoir intervenir immédiatement et prendre en charge temporairement l'enfant en danger, afin de le mettre hors de la portée des agresseurs. Naturellement, le tout se ferait confidentiellement et bénévolement – pour ne pas enlever de budget à l'organisme officiellement responsable.

Ce projet, n'étant pas issu du cerveau d'un employé de la DPJ, a été reçu comme une idée ridicule et balayé du revers de la main par les gens contactés.

Pourtant, ce projet avait comme première mission de placer le

sort et la vie des enfants tout au sommet de nos valeurs humaines. Le sort des enfants est la responsabilité de chaque citoyen, et chaque citoyen devrait avoir le devoir et les moyens d'assurer la sécurité des petits qui vivent dans leur entourage.

L'histoire de la petite fille de Granby qui est morte en ce début de mai 2019 est d'autant plus abominable que plusieurs citoyens étaient au courant de la situation : l'employé du dépanneur, qui a reçu la demande d'aide de la petite, et ce citoyen qui affirme avoir vu la petite fouiller dans les poubelles la nuit pour trouver de la nourriture. Ces adultes-là auraient dû prendre immédiatement en charge la petite fille pour la protéger, la nourrir, la

réchauffer et la consoler, mais non, ce n'est pas ce qui est arrivé.

Il nous faut absolument reconnaître individuellement notre devoir et notre responsabilité quant au sort des enfants. Il est impératif que la DPJ accepte de partager le mandat d'assurer le bien-être des enfants avec chaque citoyen. Les signalements à la DPJ ne sont pas suffisamment efficaces ; j'en sais personnellement quelque chose pour y avoir déjà « goûté ».

La vie est quand même belle, diront les « positifs » purs et durs ? Non, la vie n'est belle qu'en apparence, et ne sera réellement belle que lorsqu'aucun enfant ne subira d'atrocités.

Ginette Boily
Chicoutimi

de lac & de fjord

f facebook/LeQuotidienProgres

@ redaction@lequotidien.com

› SOINS PALLIATIFS



Lucien Houde a été élu le nouveau président du conseil d'administration de La Maison de soins palliatifs du Saguenay, le 24 avril, dans le cadre d'une assemblée générale spéciale, dont l'objectif était de sélectionner les nouveaux dirigeants. Il sera appuyé par Guy Harvey et André Boivin (vice-présidents), Denis Simard (secrétaire) et Bernhard Simard (trésorier). Les dirigeants des maisons Notre-Dame et Le Chêne siégeaient conjointement depuis plus de six mois. La Maison de soins palliatifs du Saguenay comptera 15 membres au conseil d'administration, la plupart cooptés et provenant de multiples organisations régionales. Sur la photo, de gauche à droite, on retrouve Bernhard Simard, trésorier, Denis Simard, secrétaire, Lucien Houde, président, et André Boivin, deuxième vice-président. Absent: Guy Harvey, premier vice-président. — PHOTO COURTOISIE



› LES RETRAITÉS POUR CENTRAIDE



Engagés envers la cause Centraide et leur communauté depuis de nombreuses années, les employés et les retraités des secteurs public et parapublic du gouvernement du Québec ont démontré une fois de plus leur générosité. Dernièrement, les représentants de la campagne de Centraide dans la région ont remis la somme de 105 824 \$ à Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sur la photo, on reconnaît Louis-Philippe Lavigne, vice-président services financiers commerciaux Saguenay-Lac-Saint-Jean/Abitibi/Côte-Nord RBC Banque Royale et coprésident de la campagne 2018; Martin St-Pierre, directeur général de Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean; Catherine Thibeault, conseillère en communications au ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP) et coordonnatrice régionale de la campagne de Centraide des services publics et parapublics pour le MFFP; Katy Tremblay, ministère des Transports; Donald Boily, directeur général du ministère des Transports et membre du cabinet de campagne de Centraide; Yanne Pelletier, ministère des Transports; Chantale Maltais, ministère des Transports; Emmanuelle Côté, technicienne forestière au MFFP; Suzanne Tremblay-Duchesne, MFFP; Annick Mc Lelland, vice-présidente régionale marché nord et est du Québec pour RBC Banque Royale et coprésidente de la campagne 2018; et Marie-Karlynn Laflamme, présidente du conseil d'administration de Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean. — PHOTO COURTOISIE

› DÉJÀ UNE CICATRICE

L'automne dernier, l'un des pires tronçons de route de Chicoutimi, la rue des Champs-Élysées derrière Place du Royaume, était finalement refait à neuf au grand plaisir des automobilistes. On avait non seulement enlevé le vieil asphalte, mais on avait également creusé pour refaire l'assise de la route. Du beau travail. Malheureusement, le printemps a réservé une mauvaise surprise, car une cicatrice vient déjà d'apparaître. Des travaux d'urgence ont été faits cet hiver, et voilà le résultat. Le réseau d'égout et d'aqueduc est-il en cause? **NORMAND BOIVIN** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

CROQUEZ LA VIE!

Prothèses dentaires
avec ou sans implants



SANTÉ DENTAIRE
IVOIRE
DENTUROLOGISTES

On vous sert comme personne

CHICOUTIMI • JONQUIÈRE • ALMA

CONSULTATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

418 541-7032

ivoire.ca

CRISE DES MÉDIAS

Le gouvernement Legault veut montrer l'exemple

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) est prêt à privilégier le placement de publicités dans les médias du Québec, au lieu de le faire sur des plateformes étrangères comme Facebook et Google.

Questionnée par la députée libérale Isabelle Melançon sur la crise des médias, la ministre de la Culture, Nathalie Roy, a soutenu « qu'il faut se pencher sur les façons de faire pour mieux faire », en matière de publicités gouvernementales. « Nous pourrions, de un, commencer à être exemplaires et à encourager nos propres médias, nos médias locaux, entre autres nos journaux. »

M^{me} Melançon a réclamé que « cessent les publicités sur les plateformes étrangères comme Facebook, Amazon et les autres, qui

nuisent à nos médias ici, au Québec », ce à quoi la ministre Roy ne s'est toutefois pas engagée.

« Nous pourrions, de un, commencer à être exemplaires et à encourager nos propres médias, nos médias locaux, entre autres nos journaux. »

— Nathalie Roy

Les députés de tous les partis ont voté en faveur d'une motion demandant au gouvernement « une réelle exemplarité dans ses dépenses publicitaires, afin de contrer l'exode des revenus de publicités des médias traditionnels vers les plateformes numériques étrangères et de garantir la justice fiscale entre celles-ci et les entreprises québécoises. »

Une compilation du journal *Le Devoir* révélait en septembre dernier que le gouvernement du Québec et ses grandes sociétés d'État sont devenus de fidèles clients des géants du Web. Le gouvernement a dépensé plus de 6 millions \$ en 2017-2018 chez Facebook, Google, Twitter et autres entreprises américaines.

Un comité interministériel vient d'être créé au sein du gouvernement de François Legault pour répondre à l'actuelle crise des médias. Isabelle Melançon s'inquiète que ce comité arrive avec une solution toute faite, alors qu'une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec doit se mettre en branle l'automne prochain pour nourrir le débat.

« Vous savez qu'il y a urgence dans ce dossier », a rétorqué M^{me} Roy, qui croit que même si son gouvernement arrive avec une proposition rapide, « la commission ne servira pas à rien, bien au contraire, puisqu'il y a beaucoup à faire ».



ARCHIVES LE SOLEIL

EN BREF

Du mal avec les fake news

Un sondage mené auprès de plus de 2300 personnes suggère qu'un nombre croissant de Canadiens ont du mal à faire la différence entre une information réelle et une fausse. Selon l'enquête commandée par la Fondation pour le journalisme canadien, 40% des répondants ont déclaré qu'ils se sentaient peu ou pas habilités à faire la différence entre une information factuelle et une fausse information partagée dans les médias. Plus de la moitié des participants au sondage en ligne ont également déclaré avoir cliqué sur un titre en présumant lire un reportage de journalisme factuel, pour découvrir qu'il s'agissait d'un faux reportage.

PRESSE CANADIENNE

Hôpital vétérinaire



DU BOISÉ inc.

**SANS RENDEZ-VOUS
AVEC
PRÉ-ENREGISTREMENT**

Lundi au vendredi
13 h à 15 h et
18 h 30 à 20 h
Samedi et dimanche
12 h à 14 h

**Téléphonez-nous le
matin même pour
réserver votre place**

C'est le printemps!

**10^e
anniversaire!**

- BOUTIQUE VÉTÉRAIRE**
- Nourriture régulière, de maintien et thérapeutique
 - Produits de soin/beauté
 - Accessoires de qualité
 - Gâteries et jouets

- HÔPITAL VÉTÉRAIRE**
- Consultation • Chirurgie
 - Dentisterie • Pension

**Vaccination
et saison
des parasites**
Consultez-nous afin
de protéger votre animal

270, boul. du Royaume, Chicoutimi • 418-696-1700 • www.hopitalveterinaireduboise.com

LEBEL-SUR-QUÉVILLON

L'usine de pâte kraft relancée

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Après avoir été fermée depuis plus de 10 ans, l'usine de pâte kraft de Lebel-sur-Quévillon reprend vie grâce à un projet de relance mené par l'entreprise Chantiers Chibougamau. Cette nouvelle filiale, dénommée Nordic Kraft, devrait entrer en production en 2020, si les différentes sources de financement se confirment. Près de 100 millions de dollars ont déjà été investis dans le projet de 320 M\$.

Au lieu de compléter le financement avant de lancer le redémarrage de l'usine, les promoteurs du projet ont plutôt décidé de prendre les devants en investissant des dizaines de millions de dollars pour la modernisation de l'usine de pâte kraft de Lebel-sur-Quévillon, dans le Nord-du-Québec, explique Frédéric Verreault, directeur exécutif au développement corporatif de Chantiers Chibougamau.

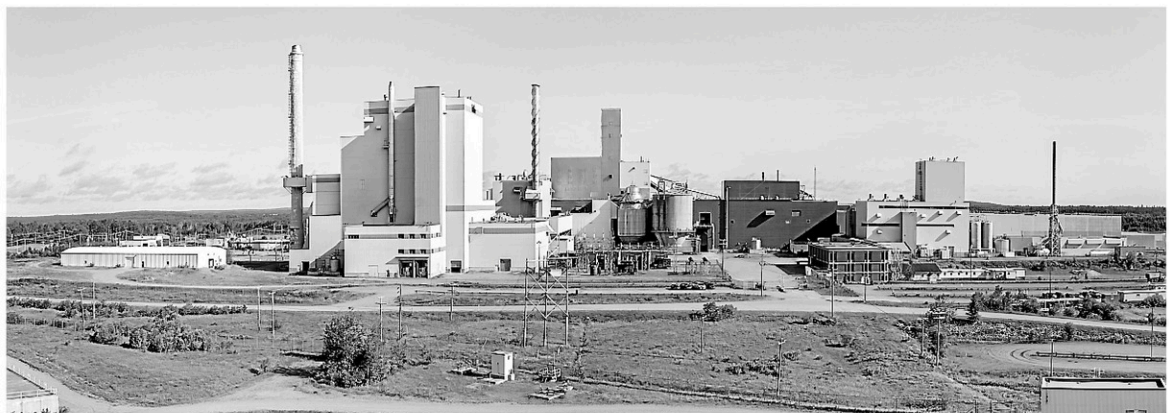
Selon ce dernier, les sommes investies permettront de conforter

les investisseurs potentiels en démontrant le sérieux de la démarche. « Plus du tiers des travaux ont déjà été exécutés, ce qui nous permet de confirmer le budget final du projet ainsi que les échéanciers », dit-il.

L'embauche de la main-d'œuvre nécessaire à l'opération de l'usine roule aussi à plein régime alors qu'une centaine des 300 employés ont déjà été recrutés.

Le désir de diversification des actifs de Chantiers Chibougamau, qui était spécialisée dans le sciage et dans le bois d'ingénierie, vient du besoin de trouver de nouveaux débouchés pour les copeaux. « On avait de la difficulté à vendre nos copeaux à un prix sain et satisfaisant », remarque Frédéric Verreault, qui souligne que la baisse de la demande pour le papier journal cause une réorganisation du marché.

Au lieu de vendre ses copeaux, l'entreprise a plutôt décidé de les transformer en pâte kraft, car il existe une demande croissante pour les produits hygiéniques, les boîtes et les verres en carton sur la scène mondiale, contrairement à la



La relance de la production de l'usine de Nordic Kraft est prévue en 2020. À plein rendement, l'usine consommera 600 000 tonnes de copeaux par an. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

demande pour le papier journal, qui ne cesse de chuter. Ainsi, les usines de Chantiers Chibougamau et de la Scierie Landrienne fourniront plus de la moitié des 600 000 tonnes de copeaux nécessaires, chaque année, aux opérations de Nordic Kraft, lorsque l'usine de Lebel-sur-Quévillon roulera à plein régime.

COPEAUX

Alors que Produits forestiers Résolu (PFR) a augmenté sa consommation de copeaux de

50 000 tonnes avec les investissements réalisés à son usine de Saint-Félicien et de 90 000 tonnes en relançant la machine numéro 9 à Alma, l'ajout d'un nouveau preneur de copeaux viendra compliquer son approvisionnement.

« Selon les données du ministère, la production et la consommation de copeaux sont en équilibre sur une base annuelle en ce moment », souligne Karl Blackburn, le porte-parole de PFR.

Ainsi, l'augmentation de la

demande pourrait causer une augmentation de la valeur des copeaux sur le marché, ce qui pourrait fragiliser certains joueurs. « Est-ce que les acheteurs pourront alors demeurer compétitifs sur les marchés ? », se demande Karl Blackburn.

Reste à voir si le gouvernement du Québec souhaitera augmenter l'approvisionnement des usines de sciage pour augmenter la quantité de copeaux produits, afin de fournir tous les transformateurs.



Après leur formation rémunérée, les travailleurs gagneront au moins 65 000 \$ par année. — PHOTOS COURTOISIE

23 400 \$ pour étudier en pâtes et papiers

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

La filiale de Chantiers Chibougamau qui relance l'usine de pâtes et papiers de Lebel-sur-Quévillon mise sur une stratégie audacieuse pour recruter de la main-d'œuvre, en payant 16 étudiants qui désirent entreprendre un diplôme d'études professionnel de 1170 heures. Les candidats choisis recevront ainsi 23 400 \$ pour étudier, avant

d'accéder à un emploi leur permettant de gagner un minimum de 65 000 \$ par an.

Pour attirer la main-d'œuvre à Lebel-sur-Quévillon, Nordic Kraft a décidé de miser sur une approche créative et lucrative pour les travailleurs. « On ne se fera pas de cachettes; on a un défi de localisation », remarque Frédéric Verreault, directeur exécutif au développement corporatif de Chantiers Chibougamau, qui souligne au passage les qualités du milieu de vie de l'endroit.

Pour ne se priver d'aucun talent, Nordic Kraft a décidé de rémunérer les étudiants sur les bancs d'école, à partir du moment où ils s'engagent à travailler pour l'entreprise en démarrage. « On voulait s'assurer qu'un père ou une mère de famille qui considère un changement de carrière puisse continuer à payer son appartement et ses dépenses courantes pendant sa formation », ajoute Frédéric Verreault.

Ainsi, les étudiants, qui commenceront la formation le 10

juin, recevront un salaire de 23 \$ de l'heure pour les 1170 heures de formation dispensée par le Centre de formation professionnelle de la Baie-James. Des cours pourront être offerts en visioconférence, et des compensations financières seront offertes pour l'hébergement, selon le lieu de résidence des candidats. « On cherche à avoir les candidats les plus motivés et qui ont la meilleure attitude », remarque le directeur exécutif.

Après la formation, les travailleurs seront embauchés à un salaire minimal de 28,33 \$ de l'heure, ce qui représente 65 000 \$ par année, en plus des avantages sociaux. En quelques années, ce salaire annuel peut facilement grimper jusqu'à 80 000 \$, note Frédéric Verreault.

La relance de l'usine, fermée depuis plus de 10 ans, est prévue en 2020, mais plusieurs travailleurs sont déjà à la tâche pour assurer le redémarrage.

› COLLOQUE DES RESSOURCES HUMAINES



La 33^e édition du Colloque de gestion des ressources humaines du Saguenay-Lac-Saint-Jean avait lieu jeudi, au Delta de Jonquière. Sous le thème de l'influence, le colloque a réuni 300 participants, que ce soit des gestionnaires d'entreprises, des représentants des établissements d'éducation ou des leaders syndicaux. Plusieurs activités étaient au programme, notamment une conférence de Louis Fortin, qui entretenait le public sur la crédibilité et la visibilité des gestionnaires, afin qu'ils soient en mesure d'exercer une plus grande influence. Un peu plus tard, l'initiateur du Pacte pour la transition, Dominic Champagne, est monté sur la scène pour parler de son mouvement. Entre les deux, la vice-présidente de la CSN, Caroline Senneville, a discuté du pouvoir d'influence des syndicats. Les participants avaient également l'occasion de participer à des ateliers durant la journée. Le président du comité organisateur du colloque, Sylvain Bouchard, a affirmé que cette 33^e édition avait connu un beau succès et que les gens s'étaient montrés très intéressés par le thème de l'influence. **PATRICIA RAINVILLE** — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

LA CHINE SUSPEND DES PERMIS D'EXPORTATION

Après le canola, le porc

Presse canadienne

TORONTO — La Chine a suspendu les permis d'exportation de deux producteurs québécois de porc, dont Olymel, apparemment en raison d'un problème d'étiquetage.

La ministre de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau, a déclaré que des problèmes administratifs liés aux inspections douanières de routine se présentaient périodiquement.

Elle a ajouté que la suspension actuelle est limitée à deux installations de transformation; tous les autres producteurs restant autorisés à exporter en Chine.

M^{me} Bibeau a indiqué dans un courriel que l'Agence canadienne d'inspection des aliments étudiait actuellement la situation et a assuré que le gouvernement travaillait avec ses partenaires chinois pour lever la suspension le plus rapidement possible.

Le ministère a été officiellement informé mercredi, alors que les services douaniers de la Chine avaient publié l'information la veille au soir.

Ottawa n'a pas été en mesure de donner suite à la notification, car la Chine, qui a réservé le même sort à des producteurs de canola récemment, est en congé férié cette semaine, a déclaré la porte-parole de la ministre, Kate Hawkins.

M^{me} Hawkins a précisé que des problèmes administratifs survenaient régulièrement, souvent parce qu'il manque des caractères chinois dans les documents.

« Parfois, c'est très simple et nous y répondons. Cela peut prendre quelques semaines et le problème est résolu », a-t-elle expliqué.

La Chine est le deuxième marché d'exportation du Canada en volume, après les États-Unis.

DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

Le producteur de porc Olymel a indiqué que son usine de Red Deer, en Alberta, était l'une des deux installations touchées par la suspension.

Le porte-parole d'Olymel, Richard Vigneault, a indiqué que l'entreprise était en train d'évaluer la situation, mais que

celle-ci n'avait jusqu'à présent aucun impact sur la production de l'usine.

Le Conseil canadien du porc affirme que les suspensions semblent provenir d'un problème d'étiquetage et ne sont liées à aucune initiative politique de la Chine. « Si nous comprenons bien ce que les usines étudient, il s'agit d'un problème d'étiquetage extérieur qu'elles vont régler », a déclaré le porte-parole du conseil, Gary Stordy.

L'entreprise québécoise Drummond Export a déclaré avoir également été informée d'une suspension, mais elle ne croyait pas qu'il y ait un problème avec la viande elle-même.

Les relations entre le Canada et la Chine se sont tendues depuis l'arrestation à Vancouver, en décembre, de Meng Wanzhou, une dirigeante de Huawei Technologies, en vertu d'un mandat d'arrestation américain. La Chine a depuis arrêté deux Canadiens et interrompu les importations de canola en provenance de deux entreprises canadiennes.

CORALIE VOUS PRÉSENTE VOS 2 FRIPRIX, VOS « INCONTOURNABLES » CE PRINTEMPS!

La visite commence à La Baie au 522, Grande-Baie Sud!

Les gens de La Baie n'ont pas à courir à Chicoutimi pour le beau choix à petits prix! Mode unisexe adultes et enfants + accessoires à PETITS PRIX!

Je me téléporte maintenant au 1730, Talbot. C'est immense avec la plus grande sélection de marques de vêtements... toujours à PETITS PRIX!

Vous rénovez ce printemps? La peinture écologique BOOMERANG fera votre bonheur... à 15,99 \$ le gallon!

Déposez vos vêtements, accessoires, livres, petits appareils dans nos boîtes de dons au Saguenay... et faites votre part pour l'environnement!

PAR ET POUR LES GENS D'ICI...
Un organisme d'économie sociale créant 17 emplois, depuis 15 ans déjà.

On vous attend!

Chicoutimi
1730, boul. Talbot
418 545-8111

La Baie
522, boul. Grande-Baie Sud
418 544-4723

Des jeunes derrière les chaudrons

ROGER BLACKBURN

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



Honnêtement, c'était beau à voir. Une trentaine de jeunes à s'activer dans la cuisine du Centre de formation professionnelle (CFP) d'Arvida, à couper des légumes avec des couteaux plus grands qu'eux, à peler des patates grelots pour les faire rissoler et à se demander comment faire cuire leur filet de morue pour remporter la finale régionale des Brigades culinaires.

La cuisine fait maintenant partie des activités parascolaires dans les écoles secondaires de la région. À l'image des émissions de télé, les jeunes chefs de 12 à 17 ans se livrent compétition, tout en apprenant à cuisiner et

à s'alimenter. Dans leur panier, ils avaient un filet de morue, des zucchinis et des tomates comme aliments obligatoires dans l'assiette. Pour le reste, il y avait un garde-manger bien garni pour compléter leur recette.

Le poisson a été cuit à la poêle et au four, il a été nappé de sauce, couvert de légumes et accompagné de riz, de légumes ou de pommes de terre rissolées. Bien que plusieurs d'entre eux n'avaient jamais cuisiné de morue avant cette finale régionale, les sept équipes s'en sont bien tiré. Une brigade a osé des épices piquantes, et c'était drôle de voir des juges réclamer de l'eau et du lait.

« Il y en a qui ont échappé la boîte d'épices », a déduit le chef du CFP, Louis Boivin, avec un petit sourire en coin, comme si ce n'était pas la première fois que ça se produisait.

Toutes les assiettes étaient bien montées avec le souci d'allier le mou et le croquant et des couleurs variées de légumes.

Les jeunes avaient écouté attentivement les consignes du chef et professeur concernant leur défi culinaire. Il a pris quelques instants pour montrer à une équipe comment fonctionne une cuisinière au gaz alors que ces jeunes avaient toujours cuisiné sur des cuisinières électriques.

PAS ASSEZ D'ALIMENTATION DANS LES ÉCOLES

Les brigades, en équipe de quatre ou cinq, avaient une heure pour réaliser leur défi et subir le jugement de cinq juges, dont je faisais partie. C'est la brigade culinaire de l'École polyvalente Jonquière qui a remporté la finale régionale et qui représentera la région à l'épreuve provinciale.

« Il y a une bonne participation dans les écoles pour les activités qui se donnent sur l'heure du midi. La cuisine intéresse de plus en plus de jeunes », constate Louis Boivin. Pour la plupart des participants, ce sont leurs parents qui les ont intéressés à la préparation des repas.

Pour l'éducatrice spécialisée à l'École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini, Valérie Villeneuve, « on ne parle pas assez de cuisine dans les écoles. Il y a le sport-études, l'art-études, la musique-études, mais il n'y a pas de programme cuisine-études. On ne parle pas assez d'alimentation dans les milieux scolaires », insiste celle qui accompagnait la brigade de l'école des Chutes.

Les émissions de télévision, comme *Les chefs!*, contribuent aussi à rendre populaire la cuisine chez les jeunes. « À la maison, on écoute ça en famille, et c'est plus populaire que bien d'autres séries », m'a confié un membre du jury.

C'est rassurant de voir que l'école aussi propose aux jeunes de se mobiliser derrière les poêlons.



© Louise Leblanc

LES CHOSES BERÇANTES THÉÂTRE DES CONFETTIS

SAMEDI 4 MAI 2019 11 H

BILLET 12 \$ POUR TOUS

Théâtre
LA RUBRIQUE
Hydro Québec
Partenaire de saison

MON THÉÂTRE
SAISON 2018-2019

RÉSERVATIONS 418 542-5521 theatrelarubrique.com



PHOTOS
LE QUOTIDIEN,
ROCKET LAVOIE

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Ceradyne Canada encore honorée

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

L'entreprise Ceradyne, établie sur le boulevard Talbot à Chicoutimi, s'est encore une fois démarquée par son attention à la prévention en matière de santé et de sécurité au travail. Elle a été honorée lors des 14^{es} Grands Prix santé et sécurité du travail organisés par la CNESST, mardi, en recevant le prix Lauréat bronze dans la catégorie Innovation pour les petites et moyennes entreprises, grâce à son nouveau dispositif d'installation des lames à la cisaille.

L'année dernière, l'entreprise avait été récompensée Lauréat argent dans la même catégorie. Elle a reçu plusieurs prix au cours des éditions précédentes. Ceradyne est la seule lauréate du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'un prix national, cette année.

Ceradyne Canada est implantée dans la région depuis maintenant

plus de 10 ans. L'entreprise œuvre dans la troisième transformation de l'aluminium, en créant des composés à matrice métallique destinés au marché nucléaire.

TRAVAIL DANGEREUX

Dans leur emploi, des travailleurs de Ceradyne Canada devaient couper des feuilles de métal de différentes dimensions et épaisseurs lors du chargement des lames de la cisaille. Ces travailleurs s'exposaient à des risques de coupure ou de troubles musculosquelettiques dus au poids des machines, qui peuvent atteindre 200 livres.

Ceradyne Canada a reçu le prix pour son dispositif d'installation des lames à la cisaille.

« Pour remédier à la situation, l'équipe mécanique a créé un dispositif qui répond aux besoins de l'entreprise de façon sécuritaire et efficace. L'innovation permet de remplacer les lames sans que les employés aient à les soulever. Il suffit maintenant de les faire glisser sur la table de transport »,



Claude Beauchamp, vice-président aux opérations à la CNESST, a remis à Martin Côté, opérateur, et à Carl Duchesne, leader technique, dont l'entreprise Ceradyne a reçu le prix Lauréat bronze de la catégorie Innovation pour les petites et moyennes entreprises, mardi soir, lors des Grands Prix santé et sécurité du travail de la CNESST. — PHOTO COURTOISIE

a écrit la CNESST, dans un communiqué de presse.

Par ce gala, la CNESST tient à honorer les entreprises, les

organismes publics et les établissements d'enseignement qui se démarquent en matière de prévention des accidents au travail.

Également, elle tient à souligner l'engagement des personnes qui influencent positivement leur environnement de travail.

2^e édition



14-15 juin 2019

FACE AU CAMPING DE L'ANSE
L'ANSE-SAINT-JEAN



VENDREDI 14 JUIN 2019

**LES TROIS
ACCORDS**



SAMEDI 15 JUIN 2019

**ÉRIC
LAPOINTE**

PASSEPORT 2 SOIRS 30\$

FESTIVALGRANDEOURSE.COM
RESERVATECH.NET

PRODUCTIONS
HAKIM



RASE-O-THON MARIE-HÉLÈNE CÔTÉ

7500 \$ amassés à L'Oasis

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

La 10^e édition du Rase-o-thon Marie-Hélène Côté du centre de formation professionnel (CFP) L'Oasis a permis d'amasser plus de 7500 \$ au profit de la fondation Sur la pointe des pieds. Plusieurs étudiants se sont fait couper ou raser complètement la tête, jeudi.

L'ambiance était festive, jeudi midi, lors du passage du *Quotidien* dans la cafétéria de L'Oasis, à Chicoutimi. Une centaine d'élèves étaient réunis pour assister au Rase-o-thon, en plus de continuer les activités de collectes de fonds. Un karaoké, où les professeurs des différents départements étaient aux enchères pour une chanson, a fait particulièrement lever l'ambiance.

L'argent amassé va à la fondation Sur la pointe des pieds, qui récolte des fonds pour permettre aux enfants atteints du cancer de

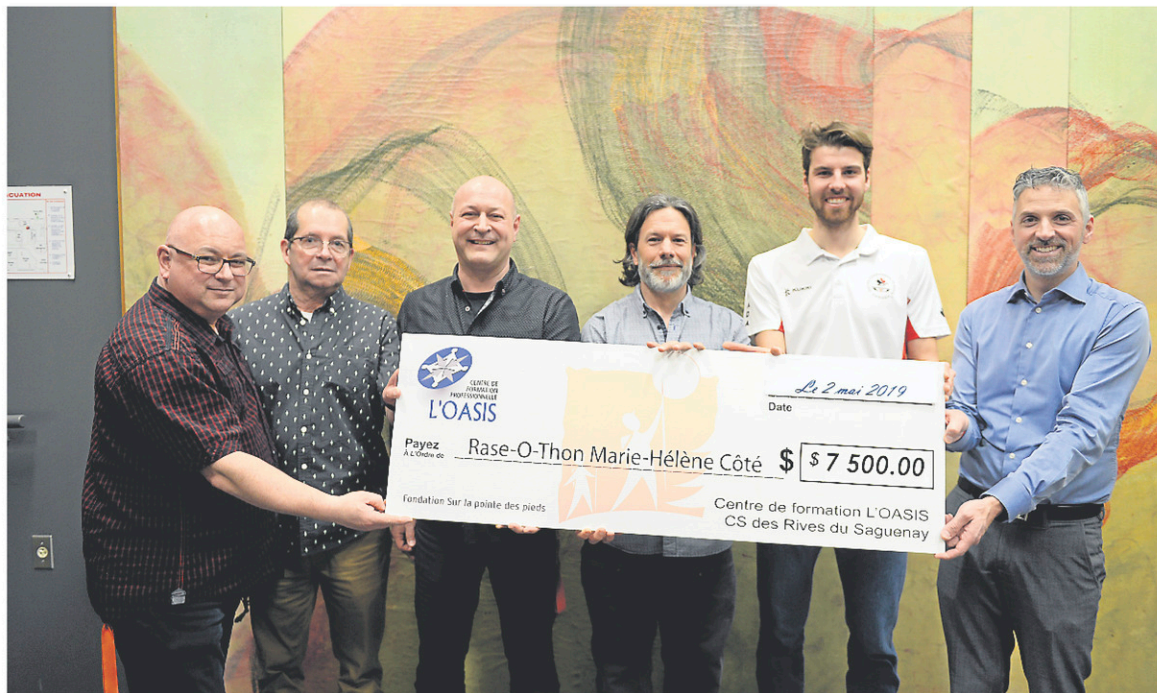
participer à des expéditions d'aventure thérapeutiques.

Le père de Marie-Hélène Côté, Réjean Côté, enseignant en secrétariat et en comptabilité, était fier du déroulement de cette 10^e édition. Il est l'instigateur du projet, une idée de sa fille décédée du cancer il y a plusieurs années. « C'est l'idée de Marie-Hélène, a-t-il souligné. Chaque fois qu'elle faisait une rechute, elle demandait à ses amis de lui raser la tête. C'est toujours une belle journée. Ce n'est pas triste le rase-o-thon ! »

En plus du karaoké, il y avait plusieurs activités qui servaient à amasser des fonds, comme la vente de différents produits, des tirages et des soupers-bénéfices.

« C'est toujours une belle journée. Ce n'est pas triste le rase-o-thon ! »

— Réjean Côté



Les enseignants de L'Oasis Marc Gagnon, Réjean Côté et François Bilodeau sont accompagnés de Jean-Charles Fortin, directeur général de la fondation Sur la pointe des pieds, de Léandre Bouchard, athlète olympien et co-porte-parole de l'événement Rase-o-thon d'Alma, qui se tiendra dimanche, et de Dominique Boily, directeur du CFP L'Oasis. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Une survivante rasée pour une deuxième fois

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

En 1994, à l'âge de 4 ans, Jessica Morin a appris qu'elle avait le cancer. Elle était atteinte de la leucémie. Après plusieurs traitements, des semaines d'hospitalisation, de nombreux suivis et cinq années de rémission, la jeune femme est fière d'être une survivante. Jessica s'est donc fait couper les cheveux, pour la deuxième fois, lors du Rase-o-thon Marie-Hélène Côté, du centre de formation professionnelle L'Oasis, jeudi. Elle a pu, de cette façon, amasser des fonds et soutenir la fondation Sur la pointe des pieds.

Rencontrée par *Le Quotidien*, alors qu'elle venait de se faire raser un côté de la tête, l'étudiante au CFP L'Oasis s'est dite très heureuse d'avoir participé à l'événement. Avec des billets de tirage et les dons de ses proches pour encourager son geste, la jeune femme a amassé, à elle seule, plus d'une centaine de dollars. « Je me sens bien ! J'ai encouragé la cause et en même temps, j'ai réalisé un petit défi personnel », a-t-elle affirmé.

L'enfance de Jessica n'a pas été



Jessica Morin a participé pour la deuxième fois au Rase-o-thon Marie-Hélène Côté du centre de formation professionnelle L'Oasis, au profit de la fondation Sur la pointe des pieds. Cette cause lui tient vraiment à coeur, puisqu'elle est elle-même une survivante de la leucémie. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

comme celle de bien d'autres jeunes de son âge.

« En plus des traitements, je ne pouvais pas manger des fruits et des légumes avec des pelures, ou le droit d'avoir des animaux. Il fallait que j'évite de me faire piquer par des moustiques, de me faire griffer ou encore mordre par des animaux. Je ne pouvais pas être trop longtemps exposée au soleil », a énuméré l'étudiante dans la vingtaine.

Malgré toutes ces interdictions,

la jeune femme a réussi à compléter son parcours scolaire et à être aujourd'hui une survivante à la maladie.

Jessica Morin tenait à encourager tous les gens qui sont malades à rester forts. « Je veux qu'ils sachent que la vie vaut la peine d'être vécue. Il faut rester courageux, fort et entouré de ses proches, a-t-elle soutenu. Malgré les obstacles, il ne faut pas se laisser anéantir. Il faut rester bien entouré et vivre notre vie à fond. »



15 MARS AU 31 MAI 2019



GAGNEZ LE REMBOURSEMENT
DE VOTRE ACHAT
DE PNEUS **AVID Ascend GT**

Pour un temps limité, quand vous achetez un ensemble de quatre pneus Yokohama sélectionnés, vous êtes admissible à recevoir une carte prépayée Yokohama Visa. Plus de détails sur YokohamaRebate.ca La carte Visa est émise par Peoples Trust Company en vertu d'une licence de Visa int. Portez une attention particulière à la date d'expiration indiquée au recto de la carte.
YOKOHAMAREBATE.CA



PNEUS & MÉCANIQUE

PNEU SELECT 976, boul. Sainte-Geneviève
418 543-4457

À CHACUN SON PNEU

MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

Des notions de premiers soins à l'école primaire

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les élèves de l'école Jean XXIII de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix détiennent dorénavant les bases pour intervenir en cas de situation d'urgence. L'activité Agir pour la vie a permis de présenter aux jeunes des notions relatives à la désobstruction des voies respiratoires et à la réanimation cardiorespiratoire.

Le projet scolaire a été soumis à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) en marge du programme Défi prévention jeunesse. Le financement obtenu a permis de mettre sur pieds l'activité encadrée par des professionnels.

« On a remarqué qu'il n'y avait pas de cours ou d'atelier de premiers soins au primaire, sauf le cours Gardiens avertis au troisième

cycle. On a vu l'opportunité que le programme nous offrait pour donner la formation », explique Annie Tremblay, instigatrice du projet, qui est enseignante en première et en deuxième année à l'école Jean XXIII, de Lac-à-la-Croix.

Les deux ateliers d'une heure créés en fonction de l'âge des apprenants ont permis de fournir de l'information concernant la sécurité en voiture et à vélo, l'évacuation lors d'un incendie résidentiel ainsi que les risques de noyade.

« L'été s'en vient. Il y aura beaucoup plus de dangers, entre autres, au niveau de la noyade. De plus, plusieurs parents ont de jeunes enfants. Je voulais parler de sécurité avec les jeunes », souligne l'éducatrice en services de garde Guylaine Tremblay, qui animait les ateliers.

Celle qui a œuvré pendant 18 ans à titre d'institutrice rappelle que les jeunes sont aptes à réagir adéquatement dans une situation d'urgence. Contrairement aux

adultes, ils n'ont pas peur d'agir. « Plus on apprend jeune, plus on conserve la matière. Les jeunes trouvent cela facile. D'emblée, ils vont agir adéquatement et rapidement », ajoute M^{me} Tremblay.

Lors du passage du *Quotidien*, les élèves s'affairaient à mettre en pratique les notions relatives à la désobstruction des voies respiratoires en compagnie de l'institutrice RCR et inhalothérapeute Darlène Tremblay.

Les apprenants ont également pu se familiariser avec l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) qui se retrouve notamment dans les arénas.

Au terme de la formation de mercredi, les 80 élèves de l'école ont reçu un aide-mémoire permettant d'agir plus rapidement en cas d'urgence. Les notions seront revues en classe alors que les jeunes seront appelés à produire des affiches publicitaires rappelant l'atelier de premiers soins.



Les jeunes ont pratiqué des manoeuvres de compression. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Du 27 avril au 19 mai 2019 seulement
**LEADER DE L'ASPIRATEUR
CENTRAL DANS LA RÉGION!**

aspiroplus
Passionné d'entretien

SOYEZ PRÊT POUR VOTRE MÉNAGE DU PRINTEMPS!

Centrale ELECTROLUX
et kit 30 pi complet

599\$

Garantie
10 ans



Centrale DRAIN VAC
(ultra puissante) et kit
30 pi complet, produit
entièrement québécois

800
AW

699\$

Garantie 10 ans
Aspirateur
compact
pour les
espaces
restreints

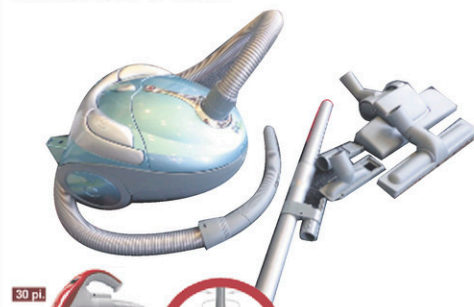


JAZZ

Aspirateur compact et
léger muni de roues en
caoutchouc qui offrent une
grande stabilité

139⁹⁵\$

Garantie 3 ans



STICK VAC

Aspirateur rechargeable
d'appoint de Cyclo Vac,
et ultra léger

199⁹⁵\$

Garantie
2 ans



À l'achat d'un aspirateur central

**OBTENEZ
LE BOYAU ANTI-ENROULEMENT**

sans frais additionnels, une exclusivité d'Aspiro Plus.
Pour un temps limité



VENEZ LE CONSTATER SUR PLACE

FAUBOURG SAGAMIE
2655, boul. du Royaume,
Jonquière
418.548.1767

CHICOUTIMI
1212, boul. Talbot,
suite 1300, porte arrière
418.690.3760 | 418.973.1204

www.aspiroplus.com

Prix valides jusqu'à épuisement des stocks

La « vraie » hausse des tarifs d'Hydro



VÉRIFICATION
FAITE



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

L'AFFIRMATION

Dans le coin rouge : Hydro-Québec, qui soutient que l'augmentation de ses tarifs au 1^{er} avril dernier ne fut que de 0,9 %. Dans le coin bleu : le chroniqueur de Québecor Michel Girard, qui affirmait la semaine dernière et cette semaine qu'il s'agit d'une « information trompeuse » et que la vraie hausse est trois fois plus élevée, à 2,9 % – ce que le président-directeur général (PDG) de la société d'État, Éric Martel, est allé jusqu'à qualifier de « fake news ». Cette histoire a eu une grande répercussion sur les réseaux sociaux, alors voyons de quoi il retourne.

LES FAITS

Le tarif résidentiel d'Hydro-Québec est depuis longtemps organisé en deux parties : un tarif réduit pour les premiers kilowatts-heure (kWh) consommés chaque jour (les premiers 40 kWh/j depuis le 1^{er} avril) et un tarif plus élevé pour l'électricité supplémentaire consommée le reste de la journée. Le mois dernier, ce tarif est passé de 5,91 ¢ à 6,08 ¢/kWh pour la première tranche de 40 kWh par jour, et de 9,12 ¢ à 9,38 ¢/kWh pour la consommation quotidienne additionnelle. Il s'agit d'augmentations de 2,88 % et de 2,85 % respectivement. C'est le calcul qu'a fait M. Girard et, si l'on ne s'en tient qu'à cela, c'est effectivement lui qui semble avoir raison.

Cependant, ce tarif n'est pas la seule chose qui entre dans la facture d'électricité. Il y a également une « redevance d'abonnement » de 40,64 ¢ par jour qui, elle, n'a pas augmenté, a signalé la société d'État dans une « mise au point ». Dans une « contre-réplique » à Hydro-Québec publiée lundi, M. Girard a admis l'avoir omis dans ses calculs, mais maintient ses conclusions parce que cette redevance ne représente, dit-il, qu'une bien petite partie de la facture d'électricité. Ce qui est vrai : environ 12 \$ par mois.

Or il semble que ce ne soit pas le seul oubli du chroniqueur. La société d'État maintient que la hausse n'est

que de 0,9 % parce que le tarif réduit a été étendu : il ne s'appliquait qu'aux premiers 36 kWh par jour avant le 1^{er} avril, mais ce « bloc est passé à 40 kWh/j depuis. Il y a donc 4 kWh par jour qui sont passés du tarif le plus élevé au tarif réduit. C'est la vérité, comme le montrent des documents de la Régie de l'énergie, mais mentionnons aussi à la décharge de notre collègue que ce point était loin d'être clair dans le communiqué émis par Hydro-Québec.

Quoi qu'il en soit, voyons voir si cela fait une grosse différence. D'après le chercheur et spécialiste des questions d'énergie de l'Université de Sherbrooke Marcel Lacroix, une maison chauffée à l'électricité consomme autour de 30 000 kWh par année, donc environ 80 kWh par jour. Alors avant la hausse de cette année, la facture mensuelle d'électricité de cette maison « moyenne » était de :

- 40,64 ¢/jour x 30 jours = 12,19 \$ pour la redevance
- 5,91 ¢/kWh x 36 kWh/jour x 30 jours = 63,83 \$ pour les premiers 36 kWh, au tarif réduit
- 9,12 ¢/kWh * 44 kWh/jour x 30 jours = 120,38 \$ pour l'électricité supplémentaire
- Grand total : 196,21 \$

Depuis le 1^{er} avril dernier, en tenant compte des 4 kWh/jour passés au tarif réduit, cette même maison consommant la même quantité d'électricité doit payer :

- 40,64 ¢/jour x 30 jours = 12,19 \$ pour la redevance
- 6,08 ¢/kWh x 40 kWh/jour x 30 jours = 72,96 \$ pour le premier bloc de 40 kWh par jour
- 9,38 ¢/kWh x 40 kWh/jour x 30 jours = 112,56 \$ pour l'électricité quotidienne supplémentaire
- Grand total : 197,52 \$

La dernière hausse d'Hydro-Québec a donc fait passer la facture d'électricité de cette maison « moyenne » de 196,21 \$ à 197,52 \$ par mois, soit une augmentation de 0,7 %. Nous avons fait le même calcul pour des ménages qui



La société d'État maintient que la hausse n'est que de 0,9 % parce que le tarif réduit a été étendu : il ne s'appliquait qu'aux premiers 36 kWh par jour avant le 1^{er} avril, mais ce bloc est passé à 40 kWh/j. — ARCHIVES LE SOLEIL, PASCAL RATTÉ

consomment moins (60 kWh/jour), et il apparaît que leur facture d'électricité demeure à peu près la même (-0,18 %) – pas de hausse pour eux, donc. Par contre, pour les maisons plus grosses et plus énergivores, la facture augmente un peu plus que le 0,9 % mis de l'avant par Hydro-Québec : pour une habitation qui « brûlerait » 100 kWh/jour, par exemple, la hausse est de 1,1 %.

VERDICT

Les chiffres sont du côté d'Hydro-Québec. À l'extrême limite, si l'on considérait séparément les seuls « tarifs » et la facture totale, on pourrait donner en partie raison aux deux côtés, mais la distinction nous paraît factice : c'est le total qui importe le plus. Et de ce point de vue, tout indique que la hausse est beaucoup plus proche du 0,9 % annoncé par la société d'État que du 2,9 % calculé par M. Girard.

Le Cirque du Soleil planifie un nouveau spectacle sans clown

ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — Le Cirque du Soleil est à planifier un nouveau spectacle qui sera présenté à Las Vegas cet automne, mais il y a une différence : il n'y aura pas un seul clown.

Le cirque établi à Montréal – qui connaît depuis des années un succès en combinant actes aériens, musique entraînante et intrigues transparentes – passe à la vitesse supérieure pour présenter son « premier thriller d'action en direct », écrit par le célèbre réalisateur Robert Rodriguez.

R.U.N, dans un théâtre de l'hôtel Luxor Las Vegas, comportera des poursuites rapides, des combats et des cascades s'inspirant de films d'action et de romans illustrés. L'action se répandra sur la scène et dans le public. Il n'y aura pas d'acrobates.

« Le défi que nous nous étions fixé était de proposer une expérience immersive en direct qui donnerait l'impression au spectateur de faire partie de l'action, a déclaré Daniel Lamarre, président et chef de la direction du Cirque du Soleil. Vous serez immergés dans l'univers du spectacle dès que vous mettez les pieds dans le théâtre. »

Rodriguez (*Une nuit en enfer* et *Alita : Lange conquérant*) a écrit l'histoire – centrée sur un mariage interrompu menant à de multiples poursuites – et le compositeur Tyler Bates (*Gardiens de la galaxie* et *Blonde atomique*) la musique.

Domaine



Le Cageot
VIGNOBLE
&
Alcools de petits fruits

UNIQUE
Salle de
réception au
d'un
vignoble



**VISITE et
DÉGUSTATION**
de nos produits
sur place

Services disponibles

- Réceptions • Mariages / baptêmes
- Événements corporatifs
- Vins et fromages • Cocktails dînatoires

OUVERT À L'ANNÉE

f 5455, ch. St-André Jonquière | 418.547.2857
www.domainelecageot.com

CHICOUTIMI PARMIS LES DERNIÈRES DESTINATIONS

CCR annonce sa dernière tournée

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Ceux qui possèdent leur billet pour le spectacle de Creedence Clearwater Revisited (CCR) au Festival des bières du monde seront plus heureux que jamais d'avoir agi tôt. Les autres doivent se dépêcher d'en faire tout autant s'ils veulent saisir la chance de voir la formation à l'œuvre, puisque les membres du groupe ont confirmé qu'il s'agit de leur toute dernière tournée.

Le spectacle présenté sur la Zone portuaire de Chicoutimi le 18 juillet figure donc sur la liste des dernières destinations du groupe formé il y a 25 ans.

« Je suis content au moins que CCR vienne au Saguenay pour sa dernière tournée. C'est une chance incroyable à saisir, une chance unique de voir des légendes sur scène », affirme Robert Hakim, directeur général du Festival des bières du monde.

Il y a quelques jours, le bassiste Stu Cook et le batteur Doug Clifford, tous deux membres de la formation originale, Creedence Clearwater Revival, ont confirmé au magazine *Billboard* que la tournée qu'ils amorcent sera leur dernière, affirmant qu'il s'agit pour eux d'un bon moment pour conclure.

Les deux musiciens, qui célébreront leurs 74 ans d'ici peu, ont affirmé que la tournée allait leur manquer, mais qu'il est temps pour eux de faire autre chose.

Ils soulignent qu'ils ne prennent pas leur « retraite », mais qu'ils souhaitent mettre le groupe de côté et voir ce qui va se passer par la suite.

DEUX ARRÊTS AU QUÉBEC

Dans le cadre de sa dernière tournée, le groupe effectuera uniquement deux arrêts au Québec, soit un premier à Chicoutimi, le 18 juillet, puis un second, à Sherbrooke, le 20 juillet. La tournée mènera également la formation en Alberta les 26 et 27 juillet.

Robert Hakim, qui avait également produit le spectacle de Creedence Clearwater Revisited au centre-ville d'Arvida il y a 12 ans, assure que la vente de billets se porte particulièrement bien pour la prochaine édition de son festival qui accueillera également Flo Rida et NOFX.

« Même avec de gros *bands*, les ventes ne sont pas rendues aussi loin habituellement à cette date. Les trois spectacles de cet été sont très performants, celui de CCR en particulier. En plus, on touche une clientèle un peu plus vieille, qu'on ne touche pas souvent. Il y a de grosses chances que ce soit *sold-out*, estime Robert Hakim. Déjà 5000 billets ont été vendus, et le festival n'a lieu qu'à la mi-juillet. »

En plus des deux membres fondateurs, Creedence Clearwater Revisited est formé du chanteur et guitariste Dan McGuinness, du multi-instrumentiste Steve Gunn et du guitariste Kurt Griffey. Le groupe reprendra les nombreux succès de CCR au tournant des années 1960 et 1970.



Creedence Clearwater Revisited lancera le Festival des bières du monde sur la Zone portuaire de Chicoutimi, le 18 juillet. Le spectacle figure à l'horaire de la dernière tournée de la formation. — PHOTO COURTOISIE

INTERVENANTS-ES ET PERSONNEL DES ORGANISATIONS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
qui oeuvrent auprès des 0-20 ans et de leurs parents

f le forum

MISSION LECTURE

LE PREMIER RENDEZ-VOUS DE LA LECTURE !

VOIR LA PROGRAMMATION, CONNAÎTRE LES THÉMATIQUES ET S'INSCRIRE
MLSLSJ-LEFORUM.EVENTBRITE.CA

29 MAI 2019

HÔTEL UNIVERSEL
ALMA

8H30-12H

GRATUIT (INSCRIPTION REQUISE)

CRÉPAS
CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION
DE L'ABANDON SCOLAIRE
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Éducation
et Enseignement
supérieur
Québec

MISSION LECTURE
Saguenay-Lac-Saint-Jean

DERNIER HOMMAGE DE LA TRILOGIE

Pelchat chante Aznavour

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Après Michel Legrand et Gilbert Bécaud, Mario Pelchat complète sa trilogie d'hommages en proposant sa version de l'œuvre d'un autre grand de la chanson francophone. *Pelchat Aznavour Désormais*, hymne aux pièces de Charles Aznavour, est le fruit d'un travail qui comportait davantage de défis qu'anticipé par le chanteur.

En 2009, Mario Pelchat avait rendu hommage à Michel Legrand. En 2015, il s'était concentré sur l'œuvre de Gilbert Bécaud. Cette fois, c'est un hommage à Charles Aznavour de 14 titres qu'il propose au public.

« J'ai commencé avec Michel Legrand. J'ai été impressionné de voir à quel point ses chansons ont voyagé, à quel point elles ont été traduites. J'ai ensuite cherché à voir si d'autres avaient réussi un tel pari. J'ai vu que Bécaud avait aussi réussi cet exploit. J'ai cru que ça s'arrêtait là. Puis, Aznavour s'est imposé. Plusieurs ont réussi avec une seule chanson, mais pas l'ensemble de leur œuvre. Je pense que ces trois-là ont réussi ce que personne d'autre n'avait réussi avant », explique Mario Pelchat, de passage à Saguenay.

Choisir quelques titres seulement dans l'immense répertoire d'Aznavour relevait du défi pour l'interprète. Évidemment, *La bohème*, *Hier encore*, *Il faut savoir* ainsi que *Et pourtant* se sont taillés une place sur l'opus.

« Ça a été très difficile de choisir. C'est sûr que j'ai commencé avec les incontournables, des chansons que je ne pouvais pas mettre de côté. Je suis aussi allé un peu plus loin dans son œuvre pour choisir des pièces qui sont un petit peu moins connues, mais tout aussi



Mario Pelchat était de passage à Saguenay, jeudi, afin de parler de son tout nouvel album, *Pelchat Aznavour Désormais*, un hommage en 14 titres à Charles Aznavour. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

belles. J'ai été déchiré par moment, parce qu'il y en avait tellement de belles. Il en a fait plus de 1000, et elles sont toutes plus intéressantes les unes que les autres. Mais je me suis arrêté à 14, et je me suis dit qu'en spectacle, j'allais pouvoir ajouter celles que j'ai laissées de côté. Ça m'a un peu consolé.»

Un nouveau défi s'est posé à l'interprète au moment d'enregistrer les titres. « J'ai un peu sous-estimé le travail, admet-il. Bécaud était dans ma texture vocale. Pour Legrand, je m'étais préparé énormément.»

« Aznavour disait que sa voix n'était pas très jolie, probablement par humilité. J'ai cru que ça allait

être facile à chanter. En studio, certaines chansons ont été très difficiles, à un niveau auquel je ne me serais pas attendu. J'étais en sueur. Ça me demandait toute mon énergie. C'était loin d'être un petit chanteur, c'était un grand chanteur. Je vais répéter beaucoup pour les spectacles », assure-t-il.

L'interprète avait le souci d'offrir un produit de qualité à ses fans comme à ceux d'Aznavour. Des gens qui, estime-t-il, achètent toujours des disques.

« Je me mets la barre haute. Je veux arriver avec un produit de qualité. On a enregistré les cordes à Prague. C'est un album qui a coûté cher, et ça

s'entend. D'abord, parce que je voulais rendre hommage à Aznavour, mais aussi parce que je veux que le public qui achète le disque en ait pour son argent. Je voulais aussi que l'objet soit beau, avec les paroles. Je veux que les gens soient contents.»

En spectacle, Mario Pelchat a aussi l'habitude de s'entourer de plusieurs musiciens afin d'en mettre plein les oreilles au public. Cette fois, il sera accompagné d'une douzaine de personnes sur scène. Il confie toutefois qu'il envisage de plus en plus la possibilité de proposer un concert plus intimiste dans un futur pas si lointain.

« J'ai expérimenté une formule

avec deux musiciens seulement, dernièrement, et les gens ont apprécié. Je m'étais toujours refusé de faire ça, mais maintenant, je n'écarte plus cette possibilité. Ce n'est pas impossible que je me paie ce *trip*-là au cours des prochaines années », affirme celui qui songe à la création d'un nouvel album de chansons originales.

En attendant, Mario Pelchat présentera son nouveau spectacle à quelques reprises au mois de juin, notamment à Gatineau, aux Francfolies de Montréal et au Capitole de Québec. Il faudra attendre l'automne pour le revoir sur scène au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

INTERCOLLÉGIAL DU CINÉMA ÉTUDIANT

Martin Bureau président d'honneur

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Natif de Saint-Félicien, l'artiste multidisciplinaire Martin Bureau sera le président d'honneur de l'Intercollégial de cinéma étudiant, qui sera présenté pour la première fois dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Cégep de Saint-Félicien, du 4 au 6 juin.

L'artiste, qui allie la peinture, l'installation vidéo et le cinéma documentaire, présentera ses courts métrages lors de la cérémonie d'ouverture. Il livrera également une conférence aux participants portant sur les enjeux de l'image, à travers sa démarche personnelle, à la rencontre de l'art et de la géopolitique.

Les organisateurs se réjouissent de la venue de cet artiste natif

de la région, qui présente ses œuvres sur la scène internationale, notamment en Chine, au Chili, en France, aux États-Unis, en Espagne et en Angleterre. Ses œuvres sont aussi présentes dans de nombreuses collections publiques québécoises, dont le Musée national des beaux-arts du Québec (CPOA), les Caisses populaires Desjardins, le Musée du Bas-Saint-Laurent, le Musée

d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, l'Assemblée nationale du Québec et les villes de Québec et de Montréal.

Du 4 au 6 juin, près de 200 étudiants passionnés de cinéma, provenant de 27 collèges à travers le Québec, seront réunis sous un même toit afin de participer à cet événement présenté au Cégep de Saint-Félicien, une première dans la région.



PHOTO COURTOISIE



Avec *Un homme sage-femme*, la réalisatrice Martine Asselin a suivi le premier homme sage-femme du Québec, Louis Maltais, originaire de Saguenay, tout au long de sa formation. — PHOTO COURTOISIE



Un homme sage-femme, de Martine Asselin, sera projeté à la salle de diffusion culturelle Le Cavô de Chicoutimi, vendredi, à 19h. — PHOTO COURTOISIE



Après l'obtention de son baccalauréat, Louis Maltais a pratiqué quatre mois à Rimouski. Depuis octobre 2018, il est de retour dans sa région natale. — PHOTO COURTOISIE

UN HOMME SAGE-FEMME AU CAVÔ

Un parcours d'exception à l'écran

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Une expérience de covoiturage entre Montréal et Saguenay il y a plus de quatre ans a donné naissance à un film documentaire. La réalisatrice, Martine Asselin, et Louis Maltais, qui allait devenir le premier homme sage-femme du Québec, ont parcouru ensemble les kilomètres qui les menaient jusqu'au festival REGARD. De leur discussion est né *Un homme sage-femme*, film qui sera présenté en première saguenéenne, vendredi soir, au Cavô.

Louis Maltais est le premier étudiant au baccalauréat en pratique sage-femme du Québec. Celui qui est originaire de Chicoutimi a obtenu son diplôme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en 2018, année où le documentaire sur son parcours a aussi vu le jour.

Un homme sage-femme, un documentaire de 64 minutes réalisé par Martine Asselin, a nécessité quatre années de travail. La réalisatrice a suivi le jeune homme, ex-artiste de cirque, tout au long de son parcours de formation.

Lorsqu'ils se sont rencontrés de façon fortuite, elle allait présenter un film à REGARD. Lui allait y donner de son temps à titre de bénévole. Sur le chemin du retour, il lui a indiqué qu'il s'était inscrit au baccalauréat en pratique sage-femme. Une déclaration qui a suscité maintes questions.

« J'ai une bonne étoile. Cette rencontre est arrivée au bon moment. Juste avant qu'il soit accepté, ce qui m'a permis de le suivre tout au long de son

parcours. Quelle belle opportunité », affirme la réalisatrice.

Louis Maltais a réfléchi avant d'accepter la proposition. « Même si j'avais envie de dire oui, je voulais y réfléchir. Il fallait aussi que l'université accepte », explique-t-il.

Louis Maltais a dû faire face aux préjugés, mais aussi apprendre à se faire confiance.

« Ce qui m'a motivé, c'est à quel point c'est une expérience importante pour les femmes et c'est important pour elles qu'elles puissent avoir le choix de différentes approches. »

Martine Asselin a suivi Louis Maltais pendant quatre années, un peu partout au Québec.

« Il fallait qu'il soit très ouvert avec moi. On se parlait de façon transparente. Une belle relation professionnelle s'est établie, et des liens d'amitié se sont tissés, assure celle qui a dû mener sa barque sans support financier pendant longtemps. C'était complexe de trouver des partenaires. C'est rare qu'un projet se déroule sur une si longue période. J'ai obtenu du financement la dernière année. C'était un acte pas très raisonné, mais dont je suis très contente aujourd'hui. »

L'homme sage-femme est lui aussi heureux du résultat.

« La première fois que j'ai vu le film, j'étais chargé d'émotions. C'est un très beau cadeau d'avoir un album en images de son parcours. En le regardant, je réalise toutes les choses qui se sont passées. Le film permet de faire parler de la pratique sage-femme. Ça apporte un regard positif sur la pratique. Il démontre aussi qu'au final, le sexe n'a pas d'importance », souligne celui qui a

assisté aujourd'hui quelque 125 accouchements.

« Le film permet de dresser un portrait de la pratique, qui est très méconnue. C'est complexe, exigeant comme formation. On lève le voile sur tout ça aussi. C'est aussi un film sur l'importance du genre. C'est beau de voir Louis grandir, mûrir à l'écran », ajoute Martine Asselin.

Tous deux assurent que les sages-femmes apprécient le film. Ils espèrent maintenant que le public de Saguenay viendra le découvrir.

RETOUR DANS LA RÉGION

Après l'obtention de son baccalauréat, Louis Maltais a pratiqué quatre mois à Rimouski. Depuis octobre 2018, il est de retour dans sa région natale, un souhait qu'il caressait depuis longtemps. Aucune autre sage-femme formée originaire de la région n'y a pratiqué avant lui.

« Je voulais être près de ma famille. Il y a aussi des besoins ici. J'ai été en dehors de la région pendant 15 ans et je m'étais toujours dit que quelque chose allait me ramener ici. »

Un homme sage-femme a été présenté un peu partout au Québec. Il sera projeté au Cavô de la rue Racine, à Chicoutimi, vendredi, à 19 h, en présence de Louis Maltais et de Martine Asselin, grâce à une collaboration avec SPIRA et le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le coût d'entrée est de 7 \$.

Le duo se rendra ensuite jusqu'en Gaspésie. Il bouclera ainsi la boucle, mettant fin à l'aventure de la même façon qu'elle a commencée. En discutant pendant des heures en avant des kilomètres d'asphalte.

leQuotidien Les Films Séville
VOUS OFFRENT LA CHANCE D'ASSISTER
À LA PREMIÈRE DU FILM

POMS

LA GRANDE COMPÉTITION

**LE MERCREDI 8 MAI À 19H
AU CINÉMA ODYSÉE**

Pour participer, visitez concoursLesFilmsSeville.com
Indice : SPECTACLE

Le concours se termine le 4 mai 2019 à 23h59. Le tirage aura lieu le 5 mai et l'annonce des gagnants paraîtra dans l'édition du 7 mai. Les 15 gagnants recevront leur laissez-passer double par courriel. Valeur totale des prix : 300 \$. Règlement du concours disponible sur concoursLesFilmsSeville.com.

Poms-LeFilm.com

AU CINÉMA DÈS LE 10 MAI

f t i YouTube LesFilmsSeville

affaires

OR
1270,86
- 7,13
\$/US/ONCE

PÉTROLE
70,37
- 1,76
BARIL US\$

ALUMINIUM
0,8208
- 0,39%
\$/US/LIVRE

EURO
0,6645
- 0,0002
€/EURO

LE DOLLAR
74,24
- 0,17
cUS

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	986,02 \$	-4,47 \$	130231511
S&P/TSX 300	16410,88 \$	-91,87 \$	255495270
S&P/TSX VENTURE	0,00 \$	0,00 \$	0
DOW JONES	26307,79 \$	-122,35 \$	0
NASDAQ (QQQ)	188,11 \$	-0,82 \$	22432637
NASDAQ/Canada	0,00 \$	0,00 \$	0

TORONTO

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.	BBD.B	2,22 \$	-0,12 \$	22304854	SHOPIFY INC	SHOP	343,85 \$	12,85 \$	675755
ISHARES SP TSX 60	XIU	24,87 \$	-0,10 \$	11656530	CANADA GOOSE	GOOS	72,55 \$	2,95 \$	347660
CANNTRUST HOLDINGS	TRST	7,58 \$	-1,09 \$	10010543	CANADIAN TIRE	CTCA	152,09 \$	2,66 \$	276018
MANULIFE FIN	MFC	24,62 \$	-0,08 \$	7689746	GILDAN ACTIVEWEAR	GIL	51,37 \$	2,52 \$	923011
SHERRITT INTL RV	S	0,21 \$	0,01 \$	7099131	OPEN TEXT	OTEX	53,50 \$	1,83 \$	1238997
ENCANA CORP.	ECA	8,77 \$	-0,22 \$	6872564	MAPLE LEAF FOODS	MFI	33,33 \$	1,58 \$	1018031
AURORA CANNABIS	ACB	11,81 \$	-0,30 \$	6872127	Les plus fortes baisses				
CENOVUS ENERGY	CVE	12,26 \$	-0,38 \$	5803278	CONSTELLATION	CSU	1187,66 \$	-19,37 \$	59936
SUNCOR ENERGY INC.	SU	42,61 \$	-1,14 \$	5652854	SNC-LAVALIN SV	SNC	28,97 \$	-4,38 \$	2414387
TRANSCANADA CORP.	TRP	63,38 \$	-0,42 \$	5569348	CANADIAN PACIFIC	CP	296,61 \$	-3,63 \$	338309
					METHANEX CORP	MX	69,04 \$	-3,47 \$	299573
					CANOPY GROWTH	WEED	65,22 \$	-2,97 \$	3390533
					CERIDIAN HCM	CDAY	66,69 \$	-2,72 \$	10190

NEW YORK

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	10,24 \$	0,13 \$	35353235	NVR Inc.	NVR	3250,00 \$	72,38 \$	7278
SPDR S&P 500 ETF	SPY	291,18 \$	-0,64 \$	26397707	Chipotle Mexican	CMG	707,94 \$	19,34 \$	278611
Chesapeake Energy	CHK	2,72 \$	-0,12 \$	23857033	Teleflex	TFX	298,32 \$	18,01 \$	268755
Annaly Capital	NLY	9,75 \$	-0,26 \$	20123918	AutoZone, Inc.	AZO	1038,41 \$	15,01 \$	88106
Banco Santander SA	SAN	4,89 \$	-0,04 \$	18986425	Mettler-Toledo	MTD	752,83 \$	14,76 \$	57647
The Fin Select	XLF	27,83 \$	0,05 \$	18710018	Boston Beer Co	SAM	318,00 \$	13,40 \$	79344
Nokia Corp	NOK	5,19 \$	-0,04 \$	16620888	Les plus fortes baisses				
iShares Tr -	EEM	43,68 \$	0,08 \$	16250842	Berkshire Hathaway	BRKA	323253,28 \$	-3031,72 \$	39
Bank of America	BAC	30,49 \$	0,24 \$	15448698	Biglari Holdings	BHA	695,00 \$	-22,19 \$	46
United States Oil	USO	12,81 \$	-0,41 \$	14713322	Huntington Ingalls	HI	207,71 \$	-15,68 \$	501358
					Wayfair Inc	W	151,96 \$	-11,53 \$	2937336
					Crown Castle Intl	CCI.PRA	1143,32 \$	-10,00 \$	1996
					Fluor Corp.	FLR	29,72 \$	-9,43 \$	7377394

NASDAQ

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	28,29 \$	1,48 \$	47197835	Equinix Inc	EQIX	465,01 \$	15,00 \$	449501
Zynga Inc	ZNGA	5,82 \$	0,31 \$	40563223	Digimarc Corp	DMRC	47,92 \$	14,82 \$	1026703
Caesars	CZR	9,15 \$	0,05 \$	28792111	Tesla Inc	TSLA	244,10 \$	10,09 \$	9537123
Invesco QQQ Trust	QQQ	188,11 \$	-0,82 \$	22432787	Sanfilippo (John)	JBSS	82,28 \$	9,00 \$	107786
Qualcomm Inc	QCOM	87,14 \$	0,77 \$	21805672	Ulta Beauty Inc	ULTA	343,68 \$	8,74 \$	582610
Apple Inc	AAPL	209,15 \$	-1,37 \$	18335205	AMERCO	UHAL	381,56 \$	8,61 \$	26150
Credit Suisse AG	TVIX	21,21 \$	0,08 \$	18004681	Les plus fortes baisses				
Sirius XM Holdings	SIRI	5,77 \$	-0,11 \$	17006170	Booking Holdings	BKNG	1808,00 \$	-21,52 \$	325149
ProShares Tr -	SQQQ	8,90 \$	0,10 \$	14517461	ABIOMED, Inc.	ABMD	264,77 \$	-12,30 \$	2924603
					CRA International	CRAI	41,12 \$	-11,06 \$	154410
					Amazon.com Inc	AMZN	1900,82 \$	-10,70 \$	2072914
					Altrion Corp.	ATRI	863,10 \$	-9,99 \$	3999
					Alphabet Inc	GOOGL	1166,51 \$	-6,81 \$	1393041

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	9,01 \$	8,66 \$	8,77 \$	-0,22 \$
Gold Corp	ABX	17,20 \$	16,71 \$	16,85 \$	-0,06 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	79,30 \$	78,83 \$	79,00 \$	0,16 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2,48 \$	2,24 \$	2,40 \$	0,03 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2,33 \$	2,09 \$	2,22 \$	-0,12 \$
BCE Inc.	BCE	60,01 \$	59,42 \$	59,78 \$	-0,27 \$
Bank of Montreal	BMO	106,20 \$	105,59 \$	105,73 \$	-0,10 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	73,85 \$	73,05 \$	73,18 \$	-0,49 \$
CAE Inc	CAE	31,63 \$	31,15 \$	31,63 \$	0,40 \$
Cascades Inc.	CAS	8,51 \$	8,25 \$	8,35 \$	-0,11 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	90,70 \$	89,61 \$	89,93 \$	0,20 \$
Canfor	CFP	13,63 \$	13,25 \$	13,36 \$	-0,25 \$
CIBC	CM	113,35 \$	112,64 \$	112,72 \$	-0,41 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	38,76 \$	37,76 \$	37,78 \$	-1,14 \$
CN Railway Company	CNR	124,94 \$	123,47 \$	124,21 \$	0,43 \$
Canadian Pacific Railway	CP	300,16 \$	295,95 \$	296,61 \$	-3,63 \$
Canadian Western Bank	CWB	29,97 \$	29,42 \$	29,53 \$	-0,12 \$
Domtar	UFS	62,10 \$	60,46 \$	60,75 \$	-0,55 \$
Emera	EMA	50,35 \$	49,98 \$	50,21 \$	0,05 \$
Enerplus	ERF	11,67 \$	11,41 \$	11,50 \$	-0,17 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	97,86 \$	95,93 \$	97,10 \$	1,02 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	16,07 \$	15,85 \$	15,99 \$	0,00 \$
Great-West Lifeco	GWO	33,60 \$	32,15 \$	32,75 \$	-1,03 \$
Industrial Alliance	IAG	53,41 \$	52,72 \$	53,01 \$	-0,16 \$
Societe financiere IGM	IGM	37,48 \$	37,05 \$	37,22 \$	0,04 \$
Imperial Oil	IMO	38,75 \$	38,28 \$	38,30 \$	-0,43 \$
Quebecor Inc	QBR.B	33,14 \$	32,72 \$	33,00 \$	-0,03 \$
Loblaws Cos.	L	65,71 \$	64,46 \$	65,25 \$	0,91 \$
Laurentian Bank	LB	42,66 \$	42,25 \$	42,44 \$	0,07 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	33,94 \$	29,83 \$	33,33 \$	1,58 \$
Magna International	MG	73,95 \$	72,57 \$	73,57 \$	-0,14 \$
Metro Inc.	MRU	48,99 \$	48,40 \$	48,65 \$	-0,02 \$
National Bank	NA	64,10 \$	63,65 \$	63,79 \$	-0,05 \$
Precision Drilling Corp.	PD	3,11 \$	2,99 \$	3,00 \$	-0,12 \$
Power Corp.	POW	30,68 \$	30,08 \$	30,39 \$	-0,27 \$
Power Financial	PWF	31,75 \$	31,34 \$	31,50 \$	-0,30 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	33,14 \$	32,72 \$	33,00 \$	-0,03 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	68,64 \$	67,69 \$	68,16 \$	0,23 \$
Royal Bank	RY	106,85 \$	106,31 \$	106,39 \$	-0,06 \$
Saputo Inc.	SAP	45,71 \$	45,26 \$	45,61 \$	-0,02 \$
Shaw Communications	SJR.B	27,07 \$	26,78 \$	26,92 \$	-0,10 \$
Sun Life financial	SLF	55,92 \$	55,46 \$	55,67 \$	0,09 \$
SNC-Lavalin	SNC	32,62 \$	28,97 \$	28,97 \$	-4,38 \$
Superior Propane Corp	SPB	11,65 \$	11,37 \$	11,43 \$	-0,15 \$
Suncor Energy Inc.	SU	44,18 \$	42,60 \$	42,61 \$	-1,14 \$
Telus Corporation	T	49,54 \$	49,03 \$	49,37 \$	0,18 \$
Transalta Corporation	TA	9,09 \$	8,84 \$	9,00 \$	0,05 \$
TD Bank	TD	76,41 \$	76,04 \$	76,12 \$	-0,09 \$
Transcanada Pipe	TRP	63,82 \$	63,13 \$	63,38 \$	-0,42 \$
Torstar Corp.	TS.B	0,73 \$	0,70 \$	0,70 \$	-0,01 \$
Weston George Ltd	WN	100,41 \$	98,69 \$	100,30 \$	0,92 \$

DÉFI OSENTREPRENDRE

Célébrer l'entrepreneuriat

GUILLAUME ROY

groy@lequotidien.com

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 426 inscriptions ont été déposées dans le cadre du défi OSEntreprendre en 2019, dont 387 projets étudiants, ce qui démontre le dynamisme entrepreneurial de la région. Dans le volet création d'entreprises, les métiers traditionnels ont retenu l'attention en couronnant, entre autres, un coutelier et une maréchale-ferrante. En ce qui a trait aux entreprises en activité depuis cinq ans, c'est la garderie Globule et Myrtille qui représentera la région lors du gala national, qui se tiendra le 12 juin prochain au Palais Montcalm de Québec.

Les vieux métiers étaient à l'honneur, lors de la 21^e édition du gala régional défi OSEntreprendre, alors que la Forge Maelström s'est mérité un prix dans la catégorie création d'entreprise. Avec plus de 30 ans d'expérience comme forgeron, Carl Gagné a décidé de lancer son entreprise de fabrication de couteaux haut de gamme pour la cuisine et la chasse – et même de sabres japonais –, l'an dernier. Après un an d'activité, ses produits se retrouvent désormais dans presque tous les magasins de chasse et pêche de la région. Et avis aux intéressés : il donne aussi des cours aux forgerons en herbe.

Kathleen Gagnon a également fait rayonner les métiers traditionnels avec la création d'une entreprise spécialisée dans les services de maréchale-ferrante. Cette passionnée des chevaux a ainsi créé son emploi en offrant un service d'entretien des sabots de chevaux, qui doivent être soignés tous les six à huit semaines.

Le volet création d'entreprises a également couronné l'entreprise Services de projets ESSOR, de Danny Fortin, qui offre des services de gestion des sous-traitants et de recherche d'entrepreneurs pour les projets de construction, ainsi que la coopérative Désert de glace, de Stéphane Tremblay, qui offre un hébergement insolite, l'Igloft, sur le lac Saint-Jean. La Boulangerie la Meunière et la Tortue, située à Sainte-Rose-du-Nord, de Maxime Mongrain, vient compléter le tableau des lauréats.

Depuis quelques années, le défi OSEntreprendre récompense aussi les entreprises qui

sont en activité depuis plus de cinq ans avec le prix Réussite inc. Cette année, la garderie en milieu privée non subventionnée Globule et Myrtille, située à Normandin, a remporté ce prix. En ouvrant 29 places pour les jeunes en 2012, les entrepreneures Sabrina et Caroline Fortin ont connu une croissance chaque année, accueillant aujourd'hui 48 enfants. Au cours des prochains mois, ces dernières espèrent maintenant lancer une deuxième garderie à Albanel.

Une mention coup de cœur a aussi été décernée à l'entreprise Solem, qui crée des serviettes de plage en microfibre.

ÉTUDIANT

Au cours des dernières années, l'entrepreneuriat a connu un essor important au Québec. Et cet essor est en grande partie dû au travail réalisé dans les écoles. C'est pourquoi le Comité local du territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, qui a déposé 225 des 387 projets scolaires, a gagné un nouveau prix mettant en vedette l'engagement local. Pour le volet création d'entreprises, c'est Isabelle Boucher, de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, impliquée depuis 21 ans, qui a reçu ce prix.

Au primaire, le concours a récompensé des projets de collecte de compost (L'Escouade ouverte vers l'Écolo), d'aide aux études (Youpi, j'étudie et Les Apprentis Mentors) et de conception de smoothies (Superheroes Smoothies).

Au secondaire, un projet de radio étudiante (Ma radio étudiante), d'aide pédagogique (*secondaide.com*), de porte-balais (Allez hop les balais, au mur!), ainsi que de « chaussons-dégivreurs » faits avec des bas remplis de litière de chat, se sont démarqués.

Au collégial, les entreprises étudiantes Lavage Auto Service Lavoie, Place au Sourire, Pick-Art et Étudiant créateur d'entreprise se sont mérité un prix.

Dans le volet universitaire, l'entreprise étudiante 6Mets, qui vise à favoriser les saines habitudes de vie en proposant de courtes capsules vidéo aux écoles et aux familles, a remporté les honneurs.

Une centaine de personnes ont assisté au dévoilement des gagnants, qui se sont partagé 20 000 \$ en bourses.

Ces derniers participeront au gala national, qui se tiendra à Québec, le 12 juin.



Le Comité local du territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, qui a déposé 225 des 387 projets scolaires, a reçu un nouveau prix mettant en vedette l'engagement local.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



Avec plus de 30 ans d'expérience comme forgeron, Carl Gagné a décidé de lancer son entreprise de fabrication de couteaux haut de gamme, Forge Maelstöm, pour la cuisine et la chasse.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

LOTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : MERCREDI 1 MAI 2019**

LOTTO 649 23 27 28 34 38 43 48 compl. **Quebec 49** 04 11 30 32 33 44 29 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable)
55592663-03 **Extra** 3627437

1 25 000 \$ 547605 **2 50 000 \$** 283463 (décomposables) **3 100 000 \$** 901234

Numéros «Télé» 159412 274324 917992 (non décomposables)

TOUT-RIEN 01 04 05 06 07 10 15 17 19 20 21 24 **Quotidienne** 2 65 3 415 4 6283

POWER 8 ♣ V ♠ D ♡ R ♣ **banco turbo x 3**

Sprinto 01 07 09 10 16 22 27 29 33 41 42 44 54 59 60 61 63 64 69 70

Lotto-D 5 6 1 3 6 4 3 2 **Triplex** 01 08 10 12 24

Astro Jour - Mois - Année - Signe 26 NOVEMBRE 87 VERSEAU

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Petit-Saguenay
100 ans au cœur du Fjord

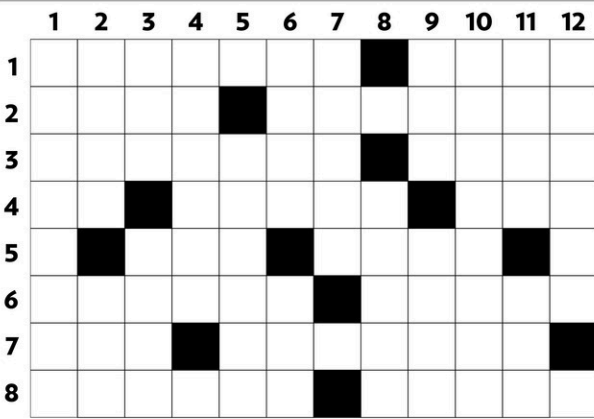
ANCRÉ DANS L'HISTOIRE.

TOURNÉ VERS L'AVENIR.

Village de **Petit-Saguenay**
...naturellement

petit-saguenay.com

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- Pétrir une substance pour la rendre plus molle, plus homogène - Qui est divisible par deux.
- Camarades - Qui se situe entre deux extrêmes.
- Signes qui constituent un alphabet - Gardé dans sa main.
- Marque la manière - Elles servent à faire rouler la voiture - Qui sont à moi.
- Dont le poil est naturellement très court - Monnaie des Belges.

- Sa capitale est Rome - Chassé de son pays.
- Déterminant démonstratif - Parsemée de choses brillantes, scintillantes.
- Débarrasse le linge mouillé de l'eau dont il est imprégné - Ne quitte pas le lieu où il est.

VERTICALEMENT

- Sortilège maléfisant, opération magique visant à nuire.
- À la fin d'une prière - Qui t'appartient.
- On va le rejoindre tous les soirs - Rongeurs nuisibles.
- Relatif aux astres.

- Arbuste épineux que donne de belles fleurs.
- Grand oiseau d'Australie qui ne peut pas voler - Saison qui succède au printemps.
- Fines gouttelettes d'eau qui se déposent le matin.
- Être soumis malgré soi à quelque chose.
- Flatulence - Respiration des agonisants.
- Animaux marins qui se fixent aux rochers.
- Qui existe dès la naissance - Qui est d'une propreté parfaite.
- Exécuté avec succès.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

COURS D'EAU - Un mot de 7 lettres

- AAR
- AMONT
- BARQUE
- BEC
- CANON
- DON
- EAU
- ECLUSE
- EPI
- ERDRE
- ESCAUT
- ESTUAIRE
- ETALE
- ETIER
- EURE
- FALEME
- FLUVIAL
- FORTH
- GENIL
- HUISNE
- ICHIM
- IGUACU
- INDRE
- INDUS
- ISLE
- JONTE
- LEINE
- LEITHA
- LENA
- LOGONE
- LOT
- MAIN
- MENAM
- MEUSE
- MINCIO



Solution du dernier numéro : AMEUTER

- | | | | | |
|------------|-------|--------|--------|-------|
| NAVIGATION | ORNE | SEINE | TAMISE | UBAYE |
| NEGRO | REUSS | SEMOIS | TARIM | VANNE |
| NIEMEN | ROUGE | SEMOY | TENO | WESER |
| OGLIO | SAALE | SIOULE | TESSIN | |
| OLT | SAONE | SIRET | TINTO | |
| OREGON | | SOMME | TRENT | |
| | | SOURCE | TWEED | |

03-05-2019

MOTS CROISÉS

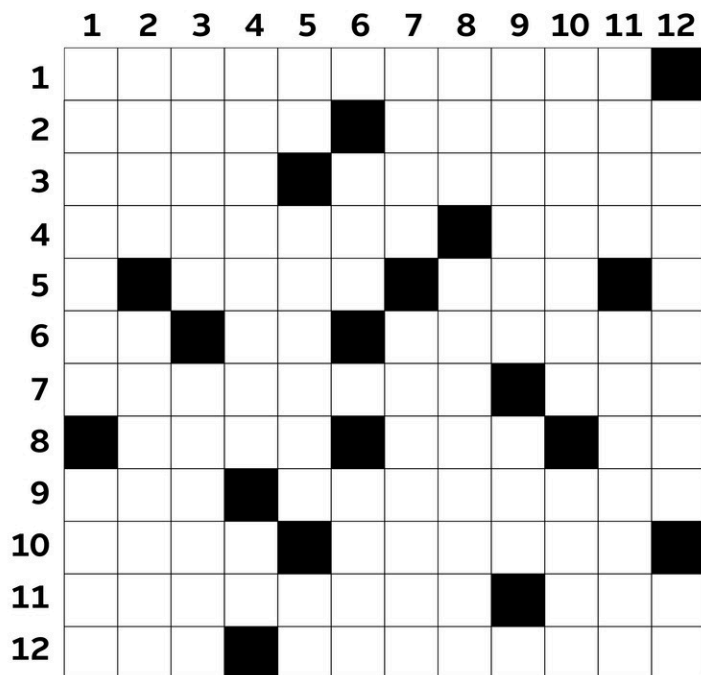
HORIZONTALLEMENT

- Titiller.
- Plante potagère - Délivré d'un mal.
- Désignés - Vient après.
- Il faut en avoir pour arrêter de fumer - La journée précédente.
- Troyen - A cours à Nagano.
- Abréviation religieuse - En costume d'Adam - Étoffe écossaise.
- Il habite peut-être Lhassa - Étendue de dunes.
- Monnaie d'Ethiopie - Ville du Nigéria - Deuxième personne.
- Fête du Vietnam - Déstabilisée.
- Plante herbacée - Lueur brève et vive.
- Consolidée - Marque la similitude.
- Petit cadeau pour Woods - Manque d'élévation morale.

VERTICALEMENT

- Qui fait rire aux éclats - Sentiment délicat des convenances.
- Cercle lumineux - Il y fait très froid.
- Comblé de louanges - Revêtement des routes.
- Remuer les braises - Pronom personnel.
- Péroné - Impartiale - Au bas de la page.
- Patronne - Niais.

- Cavité profonde et abrupte - Séries de trois cartes qui se suivent dans la même couleur.
- Patron des peintres - Chaussures d'été.
- Fignoler - École d'administration.
- Brisé de fatigue - Certains sont jumeaux.
- Pli - Voies de communication.
- Permet de faire des injections - Largeur d'une étoffe.

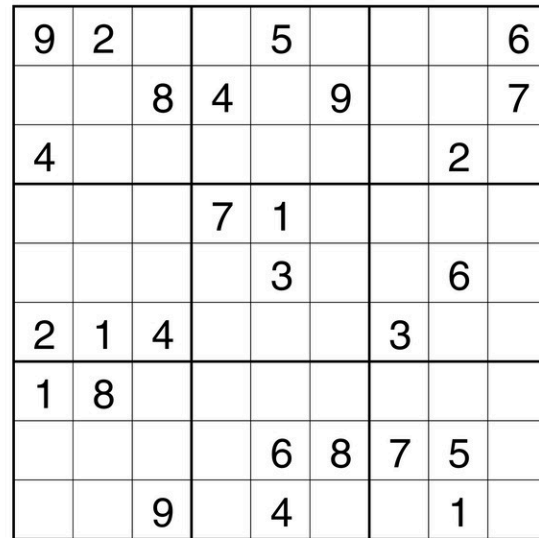


SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



3 mai 2019

SUDOKU

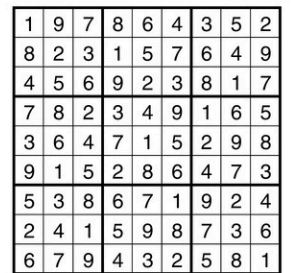


Niveau de difficulté : moyen

4739

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

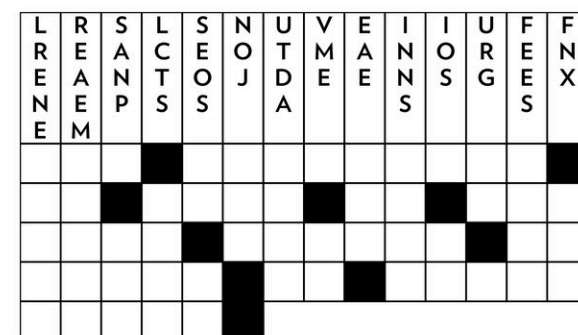
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4738

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Gao Xingjian

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Miguel de Cervantès : Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.

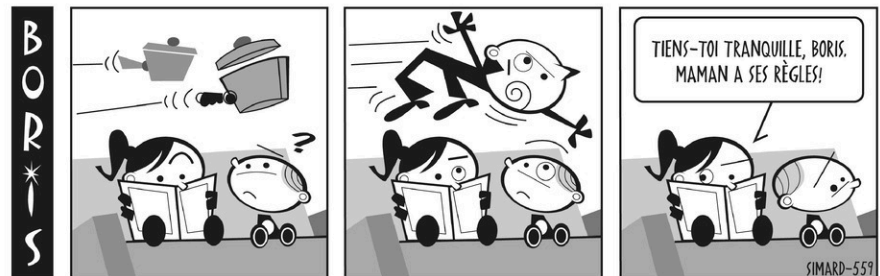
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 3 mai 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - C'est veille de Nouvelle Lune et il serait dommage de perdre votre temps à cause de quelqu'un dont les intentions ne sont pas vraiment sérieuses. Fiez-vous à votre intuition pour déterminer si une personne est réellement fiable, et souvenez-vous de la première impression qu'elle vous avait laissée. En règle générale, les gens vraiment intéressés ne s'esquivent pas quand vient le temps de prendre un engagement. **Taureau du 20 avril au 20 mai** - Arrivant ce soir en Taureau, la Lune y sera demain une Nouvelle Lune, créant un climat décisif et propice à l'action. La gêne et la timidité seront à proscrire étant donné que les autres s'attendent à ce que ce soit vous qui preniez le contrôle de la situation. Faites-vous pleinement confiance et osez, mais assurez-vous de ne pas perdre contact avec la réalité. Possibilité de réaliser un souhait longtemps désiré...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Quittant le Bélier en soirée pour le Taureau, y « croisant » Uranus et veuille de Lunaïson, la Lune pourrait créer un climat complexe susceptible de vous insécuriser. Mieux vaudra éviter les sous-entendus, car vous obtiendrez davantage en dévoilant vos attentes sans prendre de détours. Et assurez-vous de bien vous faire comprendre si vous faites des suggestions ou des propositions.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - L'humilité ne consiste pas uniquement à admettre ses défauts, mais aussi à reconnaître ses qualités. En cette veille de Nouvelle Lune en Taureau, vous pourriez recevoir des compliments, ce qui risque de devenir gênant, advenant que ceux-ci soient formulés publiquement. Chassez toute fausse modestie et apprenez simplement à dire « merci ». Inversement, n'oubliez pas de féliciter quelqu'un qui le mérite.

Lion du 23 juillet au 22 août - Certains entretiens pourraient vous paraître laborieux tant que le Soleil se trouve en Taureau, au carré de votre Signe. Et c'est veille de Nouvelle Lune! Si les conversations semblent difficiles à alimenter, essayez d'amener vos interlocuteurs à parler de leurs passions. Ce n'est pas vraiment une étape idéale pour vendre vos idées, et le rôle de l'acheteur vous conviendrait probablement mieux.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Une fin de semaine plus complexe étant donné l'imminence de la Nouvelle Lune en Taureau! Les situations qui rassemblent de vastes groupes d'individus seront probablement au menu, et pourraient vous valoir une certaine reconnaissance publique. Et comme les astres en Taureau aiguisent votre sens de la répartition, vous pourriez vous attendre à prononcer les bonnes paroles lors d'un discours.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Le climat de Nouvelle Lune se fait sentir, et pourrait vous inciter à vous illusionner et à entretenir de faux espoirs. Cependant, c'est en percevant une situation avec lucidité que vous prendrez les décisions les plus judicieuses. Il n'est pas recommandé d'attribuer des intentions aux autres s'ils ne les ont jamais manifesté. De poser une question directe pourrait toujours vous éclairer.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Alors que la Lune se prépare à faire peau neuve en Taureau, en face de votre Signe, c'est en vous laissant guider par l'intuition plutôt que par la logique rationnelle que vous serez en mesure de deviner la réponse à une question épineuse. Une fin de semaine pouvant paraître plus complexe... Alors une personne qui pourrait prendre plaisir à intimider les gens n'y parviendra pas avec vous.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Cette veille de Nouvelle Lune en Taureau risque de vous illusionner. Vous risquez de voir la vie en rose, ce qui n'a rien de dramatique si cet éventuel manque de lucidité passager ne vous amène à faire des choix moins judicieux. Alors profitez encore aussi de ce que la présence de Jupiter en Sagittaire vous offre, mais attendez de confirmer vos données avant de faire un choix permanent.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - En cette veille de Lunaïson, la chose pire que de croire à une rumeur, c'est de la propager. Ne validez pas les propos de quelqu'un qui alimente le commérage et orientez plutôt la conversation loin de tout bavardage médisant. Une personne qui n'a rien de bon à dire à propos des absents vous en dit long sur son schéma de valeurs. Que dit-elle à votre sujet quand c'est vous qui avez le dos tourné?

Verseau du 20 janvier au 18 février - Avec l'imminence de la Nouvelle Lune en Taureau, carré de votre Signe, vous auriez grandement avantage à surmonter toute timidité, sans quoi une certaine occasion pourrait vous passer sous le nez. La vie affective pourrait malgré tout vous procurer de la satisfaction, mais vous ne devriez pas vous attendre à ce que les autres soient toujours ceux qui prennent l'initiative.

Poissons du 19 février au 20 mars - L'imminence de la Nouvelle Lune en Taureau est dans l'air, vous permettant de lire entre les lignes et de percevoir les intentions des personnes qui vous entourent. L'entretien de pensées pacifiques maintiendra votre niveau d'optimisme et le transmettra aux autres. La soirée s'annonce plutôt étonnante, ludique et peut-être même pour certains magique. Prévoyez un rendez-vous mémorable.

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

3 MAI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Alicia/(-10) Alicia	Annedr-oïdes	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	Mémo-rable!	Bonsoir bonsoir!		Virginie	Virginie	Mémoires vives		Entrée principale			Mémo-rable!
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Histoire succès	CSI: Miami / Six ans trop tôt		Guerre des clans	ROMANCE D'AUTOMNE (2017) avec Benjamin Ayres, Julie Gonzalo.			DES PARENTS INQUIÉTANTS (2017) avec Peter Porte, Briana Evigan.		Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				MasterChef Junior		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		LES FOLIES DE DICK ET JANE (2005) Jim Carrey.		(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles		TVA nouvelles		
TQc	RobocarPoli	TopWing/Monchh/	Pat'Patrouille	(:25) La Famille	(:05) Ping/L. People	Tatonka/(:40) Yakari	(:05) Frères Kratt	Cochon dingue	Génial!	De garde 24/7	Un chef à la cabane	Cette année-là		Frères Kratt	Roi Julian!	Chipmunks	Robin Bois	(:05) Chat Potté	Salmigondis	

3 MAI	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	L'effet Wow			BON COP, BAD COP (2006) avec Patrick Huard, Lucie Laurier, Colm Feore.			Le Téléjournal		Sports express /(:05) IQALUIT (2015) avec François Papineau, Marie-Josée Croze.		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	Ambulances animales	Ambulances animales	Pure (v.f.)		Gotham / Entre quatre murs		SQ	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Tout le monde aime / Michel Louvain		Du talent à revendre / Résultats en direct 1		La liste noire: Rédemption / Les otages		TVA nouvelles (:35) Denis Lévesque		(:35) BAD COUNTRY (2014) Tom Berenger.		
TQc	La Pat'Patrouille	Le dernier passager	Cuisine futée,	L'indice McSween	De garde 24/7	Banc public	Deux hommes en or		Zone franche		Un chef à la cabane / La chasse aux oies!		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Partir Autrement en famille		Les petits meurtres - Un meurtre sera commis le 4 mai à 20 heures précises au haras de Leticia Salvan.			Le sexe autour du monde / Mexique		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous	
CANAL D	Australie: La ruée vers l'or / Toucher au but		Amour fatal / Weldon		Patrouille en direct	Patrouille en direct	Marche à l'ombre		Les coulisses du palais	Destination cauchemar	Destination cauchemar	Guerre des enchères	
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages			Le Téléjournal	Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	NCAA Gymnastique - Championnat National Collégial Femmes					L'antichambre (D)		Sports 30	Sports 30	Confrontations	Boxe
VIE	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	Mariages sur mesure	Design V.I.P.	Vendre ou rénover au Québec		Généalogie V.I.P. / Sarah Jessica Parker		Nombreux et heureux / Les Bouchard-Boutin		Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	OBSÉDÉE (2009)
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Un homme désespéré		Les enquêtes du NCIS / Le sens de la vie		Bull (v.f.) / Seul contre tous		Hawaii 5-0 / E Ho'Oko Kuleana		Instinct / Bye Bye Birdie		Élémentaire / Irrésistible Skyller		Les enquêtes du NCIS
Z	Rodéo Québec	Rodéo Québec	Week-end de bois	Lowrider Montréal	Harley et les Davidson - Une menace inattendue survient et risque d'ébranler la compagnie Harley-Davidson.			Infiltration / Stéroïdes	Maripier!	LES PROMESSES DE L'OMBRE (2007) avec Viggo Mortensen, Naomi Watts.			
HISTORIA	Belles ordures / Les clients	Les dieux du ciel	Moyen Âge Québec		Les montagnards / La blessure		Les montagnards / Aller jusqu'au bout		Les montagnards / Régénération		Alaska: haute tension / L'ours		De l'acier et du feu
ÉVASION	Bienvenue au camping		Les vacances de Monsieur Bruno / Inde, Odisha		Lydiane autour du monde / La Paz et ses environs		Le Voyageur assoiffé / Népal: Au septième ciel		Pékin express	Les Wahlburgers	Les Wahlburgers	Les Wahlburgers	Vacances de Bruno
ICI ARTV	Moi et l'autre	Moi et l'autre / Époque 1900	Anne		Pour emporter / Patrick Lagacé		Karaoké	(:25) Avudo	Les grandes entrevues / Jean-Marc Parent		LE COEUR RÉGULIER (2016) avec Jun Kunimura, Niels Schneider, Isabelle Carré.		

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

CONDO 3 1/2, 115 600\$, 4 1/2, 122 000\$, 5 1/2, 129 600\$, 639 Émile-Girardin, jumelé bi-génération 2067 Roitelets. Financement disponible. Tél.: 418-815-3383, 581-306-4503, lesconstructionsmt@gmail.com

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

4 1/2 ARVIDA moderne pour pers. seul. rez-d ch., insonorisé, non ch./ni écl. nonfum. remise stat. pas d'animaux 565\$, 1 juil. 418 548-7948

5 1/2, Chicoutimi-Nord, 2 chambres, moderne, éclairé, près services, 581-234-5419

À CHICOUTIMI, grand 4 1/2 situé rue Morin, près de tous les services, libre 1er juillet, 475\$/m TÈL: 418-815-6116 / 418-549-7508

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3 1/2 à partir de 550\$/mois
5 1/2, à partir de 750\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

ARVIDA 3 1/2 SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

CHICOUTIMI 4 1/2, 5 1/2, Place des Écorceurs, non chauffés., non écl., eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, céramique, plancher flottant. 418-818-0292, 418-549-7923.

CHICOUTIMI secteur Rivière-du-Moulin, grand 5 1/2, propre, bien écl. au 2e étage d'un duplex. n.c. et n.é. 1 stat. 650\$. 418-696-0610

GRAND 4 1/2 style condo, 3182 Rue Sainte-Émilie, 2e étage, non ch./ni écl., 715\$, déneige incl., libre 1er juil. 418 720-1782

JONQUIÈRE, grand 5 1/2, 2e étage, 3771 rue Vincent, 640\$, ch., non éclairé, 418-547-2035

ST-NAZAIRE, 7 pièces, 3 ch. à coucher, 2 s/bains, salle familiale, Cabanon 10X10. 730\$/mois. 1-418-953-1452, 418- 668-7456.

6761 Chambres à louer

JONQUIÈRE près du Cegep, non-fum. Très propre, pour étudiant 70\$/sem. 418-542-7466

JONQUIÈRE rue Montfort, 250\$/mois, meublée, câble fourni, cuisine, laveuse, sècheuse. Tél.: 418-695-9869, 418-815-9834.

6762 Maisons à louer

JONQUIÈRE, 5 1/2, quartier petite France, non chauffé, non éclairé, grand terrain et remise, 750\$/mois, libre. Tél.: (418) 820-1680, 418-344-1680.

6763 Chalets à louer

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

6767 Bureaux et locaux à louer

JONQUIÈRE, local commercial à louer, 2170 St-Hubert, rez-de-ch. et s/sol, 418-547-2035

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6797 Paysagement et services extérieurs

MÉNAGE printanier, abattage d'arbres, protection d'asphalte et réparations, balayage stationnement résidentiel et commercial, désinstallation d'abri d'auto, etc. Estimation gratuite. Tél.: 418-944-4703 Daniel.

MÉNAGE printemps, tonte de pelouse, abattage d'arbres, réparation et peinture d'asphalte, petits transports avec remorque et plus. Tél.: 418-817-9174 Entretien N. Lemaire.

SERVICES PERSONNELS

6817 Amitié et rencontres

HOMME, 61 ans, aimerait rencontrer demoiselle en toute discrétion, Alma, 819-856-0047

6819 Messages personnels

21 ANS, magnifique petite blonde, cheveux longs, (5 pi 2 po, 105 lbs), beauté garantie, style mannequin. Aucun numéro masqué. (Se déplace seulement, ne reçoit pas), Tél.: 581-234-2406.

6819 Messages personnels

À CHICOUTIMI, belle femme, grasse, chère, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél.: 418 550-0632

AÏCHA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.: 581-490-1994.

Annie ♥ 170 lbs de douces rondeurs, 38 ans cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ♥ 418-321-1339

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie des 8h am 418 376-1274.

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.: 581-668-1085.

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.: 418 973-4839.

SOPHIA, FEMME MATURE,
581-235-1231.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

À LA RECHERCHE d'un journalier pour ménage printanier et tonte de gazon, de mai à octobre et plus. Tél.: 581-490-1222.

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h de travail par nuit)

pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, Mashteuiatsh, St-Félicien, St-Hedwige

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

ÉTUDIANT(E) demandé(e) idéalement étudiant(e), temps partiel, service à la clientèle et prendre soins des chiens. Tél.: 418-698-0822

HÔTEL Mont-Valin recherche aide générale, faire des courses, faire du ménage, laver voiture etc.
Chantal Girard, 418 540-7353.

HÔTEL/MOTEL RESTO CORONET

401 Route 172 Nord, Sacré-Coeur Recherche serveur(se), aide cuisinier(ère) bienvenue aux couples et immigrants. Travail à l'année ou saisonnier. Salaire et conditions à discuter. Possibilité d'hébergement et couvert. Faire parvenir votre CV : admin@hmcronet.com ou par télécopieur : 418 236-4747 demandez Christian au 418 514-9444.

6834 Offres d'emploi

Nous cherchons camionneur classe 1 pour camion planétaire forestier hors route. Salaire concurrentiel, loger, allocation nourriture et voiture fournis. A Chibougamau contacter Jimmy Tremblay 418-770-6729

PERSONNE disponible de mai à novembre, temps partiel, pour accompagner travailleur autonome en excavation. Tél.: 418-548-9204.

Plomberie Jean-Claude Boucher, recherche apprenti tuyauteur 1ère et 2e année, 40h/sem, temps plein. 418-542-3003. Courriel: plomberiejeanclaud@bellnet.ca

Pourvoirie cherche guide pour la chasse à ours noir et cuisinier(ère) TÉL : 450-434-8906

Recherche camelot à pied ou avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

À LATERRIÈRE

Contactez Réjean Lévesque
418-543-9303

Recherche camelots avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

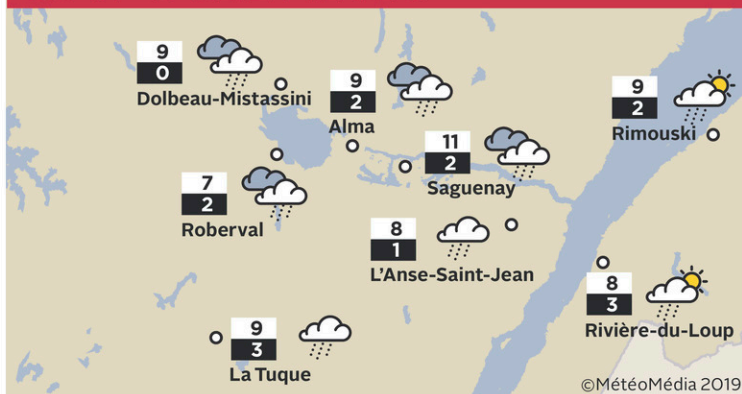
RIVIÈRE-DU-MOULIN ET L'ANSE-SAINT-JEAN

Revenus d'appoint très intéressants pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

TECHNICIEN(NE) avec exp., temps plein, salaire selon les compétences. Si intéressé(e) contacter M. André Bergeron ou M. Alain Villeneuve au 418 549-3514 de 8h à 17h ou par courriel : garageplacardmes@videotron.ca

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 11
Min. -3

Passages nuageux
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 19 km/h

Lundi
Max. 12
Min. 0

Faible pluie
Précipitations : 70 %
Vents du sud-est 26 km/h

Dimanche
Max. 15
Min. 2

Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Mardi
Max. 9
Min. 1

Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 16 km/h

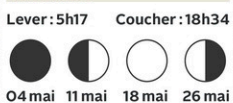
AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Averses	6	2
Chibougamau	Averses	6	-3
Gaspé	Beau	11	1
Gatineau	Pluie	11	5
Îles-de-la-Mad.	Soleil	4	2
Maniwaki	Pluie	9	2
Montréal	Pluie	11	6
Mont-Tremblant	Pluie	9	2
Québec	Pluie	9	4
Rimouski	Averses	9	2
Sept-Îles	Beau	5	2
Sherbrooke	Pluie	12	6
Tadoussac	Averses	6	1
Thetford Mines	Pluie	11	5
Trois-Rivières	Pluie	9	5
Val-d'Or	Éclaircies	10	-2

LE SOLEIL



LA LUNE



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h53	4,8	3h10	4,1
9h08	0,8	10h25	0,7
15h12	4,7	15h29	4,1
21h13	0,9	22h35	0,7

LE VENT

Vents légers

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC
MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins
dès 6 H



VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

Cruze 2014, Argent, tout équipé, 1.4 turbo, 56500km, 10500\$ négociable. 4186900022

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CANOT Radisson 14 pieds, en très bonne condition, 475\$. Tél.:418-557-1383.

CHALoupES aluminium 12', 950\$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

RECHERCHE DÉBROUSSAILLEUSES
450 ou 480 style. TÉL: 418-820-5730

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, frais coupé, aucune réservation livraison rapide, boudeaux, 16po., fendu et livré, Saguenay, 95\$ la corde, 581-306-2430

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95\$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

BOIS DE CHAUFFAGE, SEC, (bouleau, tremble,) 16 pouces fendu, livré partout au Saguenay 80\$, Lac St-Jean 70\$/corde 418 637-0493 ou 418 276-3499.

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES



ST-ANTOINE DE PADOUE
Dieu, accueille la prière que nous t'adressons par l'intercession de Saint-Antoine de Padoue. Accorde-nous, pour notre travail, l'aide précieuse de ta grâce. C.M.

**CARRIÈRES/
FORMATION/
AVIS/APPEL
D'OFFRES**

Ville de Saguenay Avis public

DÉROGATIONS MINEURES ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 21 mai 2019 à 16 h à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

1366 à 1414, boulevard Talbot (ancien magasin Sears qui était localisé au 1324, boulevard Talbot), Chicoutimi – DM-4263 (id-13475) demande de dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une enseigne sur poteau d'une superficie de 24,17 mètres carrés au lieu de 14 mètres carrés, sur un immeuble situé au 1366 à 1414, boulevard Talbot (ancien magasin Sears qui était localisé au 1324, boulevard Talbot), Chicoutimi.

473, rue Romain-Gary, Chicoutimi – DM-4275 (id-13523) demande de dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une résidence avec une marge arrière à 4,48 mètres au lieu de 8 mètres minimum sur le lot 5 476 143 du cadastre du Québec, sur un immeuble situé au 473, rue Romain-Gary, Chicoutimi.

169, rue Sainte-Claire, Chicoutimi – DM-4276 (id-13534) demande de dérogation mineure visant à autoriser 21 cases de stationnement au lieu de 35, sur un immeuble situé au 169, rue Sainte-Claire, Chicoutimi.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi QC G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone 418 698-3130.

SAGUENAY, le 3 mai 2019.

L'assistante-greffière
ANNIE JEAN

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Le Club de golf de Port-Alfred 851, 4 ^e Rue Saguenay (Québec) G7B 2A6	Cession totale d'un permis de bar avec autorisations de danse et de spectacles sans nudité incluant dans un centre sportif.	Club de curling Port-Alfred 851, 4 ^e Rue Saguenay (Québec) G7B 2A6 Dossier : 192880

Québec

Ville de Saguenay Avis public

**ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE**

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 26740, RUE CABOT) (ARS-1211);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 63200, BOULEVARD SAINTE-GENEVIÈVE) (ARS-1213);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 65840, BOULEVARD DU ROYAUME-OUEST) (ARS-1215).

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire:

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 mai 2019 sur les projets de règlement mentionnés ci-dessus, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le 2 mai 2019 les seconds projets de règlement suivants :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 26740, RUE CABOT) (ARS-1211);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 63200, BOULEVARD SAINTE-GENEVIÈVE) (ARS-1213);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 65840, BOULEVARD DU ROYAUME-OUEST) (ARS-1215).

L'objet du règlement ARS-1211 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à ajouter les classes d'usage H03 Trifamiliale et H04 Multifamiliale, catégorie A (4 logements) dans la zone 26740 sur la rue Cabot à Chicoutimi.

L'objet du règlement ARS-1213 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à autoriser l'usage spécifiquement autorisé 6649 Autres services de travaux spécialisés de construction pour l'implantation d'un service de nettoyage après sinistre dans la zone 63200 sur le boulevard Sainte-Geneviève.

L'objet du règlement ARS-1215 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à autoriser l'usage spécifiquement autorisé 3280 - Atelier d'usinage dans la zone 65840 sur le boulevard du Royaume-Ouest et d'autoriser un accès véhiculaire (passage) entre les cours arrières des propriétés du 534 et du 566, boulevard du Royaume-Ouest.

Ces seconds projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité aux heures normales de bureau.

Une copie des seconds projets peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Description des zones:

Les projets de règlement visent les périmètres illustrés sur les plans joints au présent avis. Un plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

3. Conditions de validité d'une demande:

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 10 mai 2019 à 16 h 30 ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou des zones contiguës à certaines conditions;

La demande doit être signée par au moins la majorité des personnes intéressées de la zone ou des zones contiguës à certaines conditions si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées:

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques et du greffe, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes:

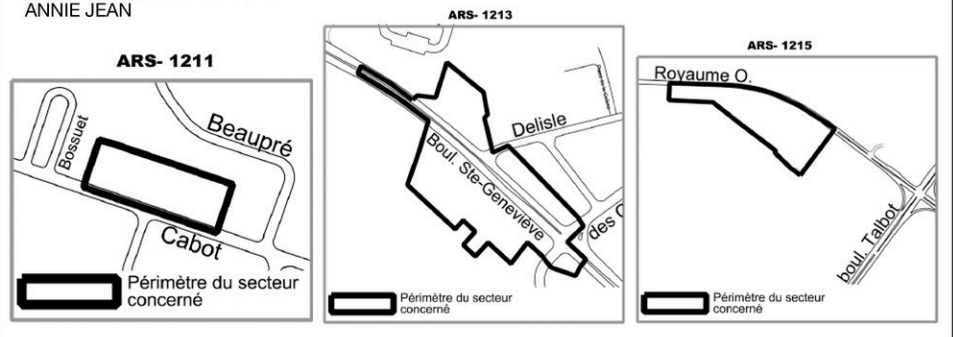
Toutes les dispositions des seconds projets qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet:

Les textes des seconds projets peuvent être consultés au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi au 150, boulevard du Saguenay Est, aux heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418 698-3000, poste 3105).

SAGUENAY, le 3 mai 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN





MESSE ANNIVERSAIRE - TREMBLAY (Mme Angéline)

La messe anniversaire de Mme Angéline Tremblay, fille de feu Mme Rose-Emma Bergeron et de feu M. Jean-Bernard Tremblay, demeurant à Jonquière, sera célébrée

**le dimanche 5 mai 2019 à 9 h 30
à l'église St-Philippe
Jonquière**

Parents et amis sont invités à y assister.

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES



Appel d'offres 2019-050 Aménagement d'une piste multifonctionnelle sur la rue Notre-Dame

La Ville d'Alma demande des soumissions pour l'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur la rue Notre-Dame, de l'avenue du Pont Sud à l'avenue Martel.

Les documents contractuels peuvent être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SEAO, sur le site Internet www.seao.ca.

Toute offre doit être déposée dans une enveloppe cachetée et identifiée au nom et numéro de l'appel d'offres, et sera reçue au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, situé au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au mercredi 22 mai 2019 à 10 h, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jean Paradis, avocat,
Greffier de la Ville d'Alma

5399201



Appel d'offres

Appel d'offres 2019-247 TONTE DE GAZON Arrondissements de Chicoutimi et de La Baie

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la tonte de gazon dans différents secteurs des arrondissements de Chicoutimi et de La Baie.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1264510), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 21 mai 2019 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce troisième jour du mois de mai deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5399466

**Avis de clôture d'inventaire
dans le cadre de la
succession de Mme
Solange Proulx. Les héritiers
et les créanciers peuvent
le consulter
en communiquant, d'abord
par courriel, au :**
gaetan.martine@hotmail.com

5399249



Appel d'offres

Appel d'offres 2019-195 RÉFECTION DE PAVAGE 2019 ARTÈRES MAJEURES, COLLECTRICES ET RUES LOCALES Ville de Saguenay

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour des travaux de réfection de pavage sur des artères majeures, les collectrices et les rues locales dans les arrondissements de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1264499), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Ceux qui ne détiennent pas le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, édition 2003 de la Ville de Saguenay, doivent se le procurer avec les documents du présent appel d'offres, sur SEAO. Le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, fait partie intégrante du présent appel d'offres.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 21 mai 2019 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c-B-1.1).

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce troisième jour du mois de mai deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5399464

AVIS DE DÉCÈS

CASTONGUAY (MME JOCELYNE)

Le 30 avril 2019, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 72 ans et 6 mois, Mme Jocelyne Castonguay, fille de feu Mme Rose-Hélène Bradette et de feu M. Jean-Joseph Castonguay, demeurant à la Résidence Le Noble Âge. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière**

le dimanche 5 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 6 mai 2019 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le lundi 6 mai 2019 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Jocelyne Castonguay et les cendres seront inhumées au cimetière Kérogami.



Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel Bertrand (Monia), Josée, Nancy (Evans). Elle était aussi la mère de feu Sylvain Bertrand. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Marie-Michèle, Nathaniel, Léane, Zachary et Rosalie; ses frères et soeurs: Antoine Castonguay (feu Madeleine Savard), Annette (feu Jean-Eudes Dallaire), Colette (feu Léo Roy), Claude (feu Ghislaine Ringuette), Jean-Nil (feu Lisette Tremblay), Laurence (feu Albert Tremblay), Véronique (feu Paul Potvin), Gaétane (Camil Bouchard), Hélène (René Gendron), Christiane (feu Florent St-Gelais), Jules (Anne Gagné), Julien (Dominique), Martine (Jean-Pierre Thériault). Elle était aussi la sœur de feu Laurent Castonguay; la belle-soeur de: Gilles Bertrand (Lise), Hélène (Julien), feu Léo (Gaël), René (Jocelyne), feu André, Roger, Lise (Paul-Émile). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

DALLAIRE (MME THÉRÈSE BARETTE)

Le 30 avril 2019, est décédée à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, à l'âge de 89 ans et 4 mois, Mme Thérèse Barette, épouse de M. Bernard Dallaire, demeurant à St-Bruno. Elle était la fille de feu M. Georges Barette et de feu dame Élisabeth Trotter. La famille recevra les condoléances le dimanche 5 mai 2019 de 19 h à 22 h et le lundi 6 mai 2019 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma**

La célébration du dernier adieu aura lieu le lundi 6 mai 2019 à 10 h 30 à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Mme Barette a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean. Outre son époux M. Bernard Dallaire, elle laisse dans le deuil ses enfants: Line Dallaire (Yves Fortier), Luc (Suzie Vincent), Claudine (Michel Rodgers) et Stéphane; ses petits-enfants: Maxime Fortier (Danielle Valler), Jean-Bernard Dallaire (Natacha Desbiens), David Rodgers, Stéphanie Rodgers (Pierre-Olivier Paradis) et Marie-Line Dallaire ainsi que ses arrière-petits-enfants: Charles, Maxime et Léa-Rose Dallaire, Lili-Rose et Alice Paradis. Elle était la sœur de: feu Margo Barette (feu Gaston Girard), feu Gaston (Marie-Joseph Bouchard), feu Carmen (feu Dollard Simard), feu Marie-Paule (Jean-Claude Tremblay), feu Jean-Marie (feu Hélène Brault), feu Guy (feu Patricia Gauthier), feu Paul-Aimé, feu Aline (feu Yvan Perron), Germaine (Jean-Claude Villeneuve), Gaétanne et Ginette (feu Léo Bouchard). Elle était la belle-soeur de: Lucienne Dallaire (feu Charles Roy), feu Rolande (feu Gérard Côté), feu René (feu Éliette Larouche), Marie (Léon-G. Jodry), feu Germain (Louise Claveau), feu Gérardine (feu René Brochu), feu Rose-Ange, feu Gemma, Jean-Claude (Jacques Cormier) et Christianne. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du CHSLD « Pavillon Métabetchouan », 1895, route 169, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, G8G 1B4. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Thérèse Barette, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (MME MADELEINE FOURNIER)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 29 avril 2019, à l'âge de 84 ans et 2 mois, Mme Madeleine Fournier, épouse de M. Alain Gagnon, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Louis-Eugène Fournier et de feu Mme Béatrice Dumais. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval**

le dimanche 5 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30.



Les funérailles auront lieu le lundi 6 mai 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Outre son époux M. Alain Gagnon, elle laisse ses enfants: Rita Bilodeau, Jean Bilodeau (Bertholle Drapeau) et Lucie Bilodeau (Luc Harvey); ses petits-enfants: Léonie et Anne-Marie Bilodeau.

Elle était la sœur de: feu Bernadette (feu Adrien Hamel), feu Richard, feu Michelle, feu Louise, feu Lucien, feu Guy, Normand, Claudette (Eddy Webbs), Nicole (Jean Lévesque), Laval, Marcel (Gisèle Couture) et Pierre; la belle-soeur de: Gisèle Gagnon (Dany Brassard), Ginette Gagnon (David Prince), Denis Gagnon et Jean-Marc Routhier (Nancy Gaudreault). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 <http://www.havredulacstjean.com/>



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (M. ERNEST)

Le 23 avril 2019, est décédé au Jardin de MesAnge, à l'âge de 79 ans et 7 mois, M. Ernest Gauthier, époux de dame Gabrielle Morin, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Herman Gauthier et de feu dame Angéline Verreault. La famille recevra les condoléances le samedi 4 mai 2019 à compter de 9 h à 14 h.

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 4 mai 2019 à 11 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Gauthier a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de St-Charles-de-Bourget.

Il était le frère de: feu Thérèse Gauthier (feu Cyrille Tremblay), Lucie (feu Gérard Valcourt), Yvonne (feu Jean-Marie Bouchard), Lucienne (feu Maurice Mercier), Rock (Thérèse Bergeron), feu Jean-Marie (Suzanne Girard), feu Jacques (feu Céline Simard), André, Pauline (feu Roger Therrien), Paul et feu Noël. Il était le beau-frère de: Jean-Yves Morin (Hélène Bouchard), Huguette (Gilles Larouche), Nicole, feu Bernard (Christiane Jean), Madeleine (Michel Couture) et Robert (Line Lapointe). Il laisse également dans le deuil sa filleule Karine Gauthier et son filleul Jean-Pierre Morin ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Sa conjointe tient à remercier bien sincèrement Dre Marie-Claude Saucier pour ses bons soins ainsi que tout le personnel et les bénévoles dévoués de la Maison Soli-Can.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Ernest Gauthier, visitez le site www.residencefuneraireracstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. LUDGER)

Le 26 avril 2019, est décédé à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, M. Ludger Girard, époux de dame Monique Néron, demeurant à Québec.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Centre funéraire Hébert
305, rue Tanguay
Roberval

le samedi 4 mai 2019 de 13 h à 16 h. Une liturgie de la Parole aura lieu le même jour à 16 h, à la chapelle du Centre funéraire Hébert de Roberval et l'inhumation aura lieu au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Outre son épouse, Mme Monique Néron, il laisse dans le deuil ses enfants: Sandra (Pierre Cantin), Ghislain (Isabelle Tremblay); sa petite-fille Marie-Pier Babin.

Il était le frère de: feu Rosario (feu Mariette Lessard), feu Margot (feu Patrick Donaldson), feu Élizabeth (feu René Blanchette), feu Laurent (feu Béatrice Corneau), feu Robert (feu Pierrette Verreault), feu soeur Noëlla, Thérèse (feu Yvan Garipey), feu Jacques (Henriette Simard), feu Paul (feu Bernadette Paradis), Pauline (feu Yvon Matte) et feu Jean-Marie (feu Myrette Lavoie). Il était le beau-frère de: Louise Néron (André Juillet), André Néron (Jacqueline Bouchard) et Gilles Néron. M. Ludger Girard, laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Un merci spécial au personnel soignant de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour les bons soins reçus. Pour vos témoignages de sympathie, veuillez compenser l'envoi de fleur par un don à la Société canadienne du cancer du Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec, Qc, G1S 3G3
http://www.cancer.ca/fr-ca/donate/?region=qc&s_srx=cancer.ca-navbar-fr



Direction funéraire: Centre funéraire Hébert.
Pour informations: (418) 275-1412, télécopieur: (418) 275-1419
Courriel: centre@funerairehebert.com
Site web: www.centrefunerairehebert.com



AVIS DE DÉCÈS

GOUDREAU (MME THÉRÈSE)

Le 27 avril 2019, est décédée à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 91 ans, Mme Thérèse Goudreault, épouse de feu M. Lucien Vallée, demeurant à Normandin. Elle était la fille de feu M. Emmanuel Goudreault et de feu Mme Marie Darveau. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140, av. de l'Église
Normandin

Les heures d'accueil sont le dimanche 5 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 6 mai 2019 de 11 h à 14 h 30. Les funérailles seront célébrées le lundi 6 mai 2019 à 14 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin. Après la cérémonie religieuse Mme Thérèse Goudreault sera confiée au crématorium Hébert & Fils de Roberval et les cendres seront déposées à une date ultérieure au columbarium Marcel Dion de Normandin. Mme Thérèse Goudreault, laisse dans le deuil ses

enfants: Jocelyne (Yvon Lambert), Colette (Claude Fortin), Normande (Germain Lalancette), Daniel (Sylvie Roy), feu Paul, Ange-Aimé (Dany Gobeil) et feu Michel; ses petits-enfants: Serge Lambert; Johanne, Pierre et Francis Fortin; Manon, Josée, Claire et Nancy Lalancette; Nadine, Carl et Anick Vallée; Stéphanie, Steeve, Marie-Eve et Dave Vallée; ses 32 arrière-petits-enfants et son arrière-arrière-petits-fils Jérémie Lambert. Elle était la soeur de: feu Rosaire (feu Gabrielle Gaumont), feu Marie-Alice (feu Fernand Martel), Yvette (feu Paul-Émile Gaudreault), feu Lucie (feu Aldé Leclerc), feu Jean-Marie (feu Marie-Rose Bolduc), Gisèle (Fernand Hamel), Victor (Lucienne Mailloux); la belle-fille de: feu M. Henri Vallée et de feu Mme Marie-Jeanne Fortin; la belle-soeur de la famille Vallée: feu Clément (feu Antonia Marci), feu Fernand (feu Jeannine Bédard) et feu Anette (Florent Gagnon). Mme Thérèse Goudreault laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9 Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

HÉNAULD (M. CLOVIS)

Le 6 janvier 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 90 ans et 9 mois, M. Clovis Hénauld, demeurant à Albanel. Il était le fils de feu M. Octave Hénauld et de feu Mme Alphonsine Marchand. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
165, rue Principale
Albanel

Les heures d'accueil sont le samedi 4 mai 2019 de 11 h 30 à 14 h. Les funérailles seront célébrées le samedi 4 mai 2019 à l'église Sainte-Lucie d'Albanel à 14 h. M. Clovis Hénauld laisse dans le deuil son fils Jean-Paul et sa fille Sylvie (Sylvain Ratelle); ses petits-enfants: Laura et Julien Hénauld-Ratelle ainsi que Mme Léda Lambert, ses enfants et petits-enfants. Il était le frère de: feu Louiselle (feu Arnold Paquin), feu Marie-Laure (feu Henri-Paul De Carufel), feu André (feu Georgette Lacoursière), feu Maurice (feu Mariette Côté), feu Gérard (feu Suzanne Marcotte).

M. Clovis Hénauld laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à La Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9. Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin et Albanel.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

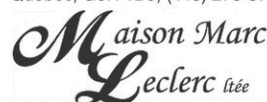
LACHANCE (MME CARMELLA TARDIF)

Est décédée dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 2 mai 2019, à l'âge de 86 ans et 2 mois, Mme Carmella Tardif, épouse de feu M. Jean-Marie Lachance, demeurant à Saint-Prime. Elle était la fille de feu M. Léonidas Tardif et de feu Mme Bernadette Fortin. La famille accueillera les parents et amis à la

Maison funéraire Marc Leclerc
103, rue Potvin
Saint-Prime

le dimanche 5 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 6 mai 2019 à 14 h 30 à l'église de Saint-Prime. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière du rang 3 de Saint-Prime à une date ultérieure. Elle laisse ses filles: Claudine (Yvan Garneau), Claudette (Fernand Bélanger) et Marlène (Denis Carignan); ses petits-enfants: Caroline Perron, Frédéric Bélanger (Christian Touchette), Francis Bélanger (Marilyn Coudé), Patrick Bélanger, Étienne Carignan, Marc-Antoine Garneau, François Carignan et Olivier Garneau ainsi que ses arrière-petits-enfants: Léo, Hubert, Alicia et William. Elle était la soeur de: feu Jean-Georges (Henriette Lalancette), feu Colette (feu Alcide Fortin), feu Gaston (Yvette Marcoux), feu Ghislaine (feu Jean-Joseph Lavoie), feu Marcel (Rolande Morin), feu Madeleine (feu Claude Bonneau), Gaétane (feu Arthur Taillon), feu Raymond, Solange (Pierre De La Boissière) et feu Jacques; la belle-soeur de: feu Florent Lachance (feu Carmen Bouchard, Monique Villeneuve), Gemma Lachance (Conrad Lapierre), feu Gilles Lachance (Liliane Hébert), feu Marcel Lachance (feu Anita Bilodeau), Valère Lachance (Lise Campeau), Ghislaine Lachance (Rodrigue Gagnon) et feu Raymond Lachance (Ghislaine Garneau). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Elle était membre honoraire de la Garde Paroissiale.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

LAFRANCE (M. NORBERT)

Le 29 avril 2019, est décédé à sa résidence, à l'âge de 85 ans et 10 mois, M. Norbert Lafrance, époux de Mme Juliette Turbide, demeurant rue Larouche, Jonquières. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le dimanche 5 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 6 mai 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 6 mai 2019 à 11 h à l'église St-Mathias. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Norbert Lafrance et les cendres seront inhumées au cimetière Arvida.

Il était le fils de feu Mme Maria Arseneault et de feu M. Hector Lafrance.

Outre son épouse, Mme Juliette Turbide, il laisse dans le deuil ses enfants: Daniel Lafrance (Doris Tremblay), Éline (Daniel Chevarie), Josée (Pierre Pelletier). Il était aussi le père de feu Ginette Lafrance (Serge Lévesque). Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Julie-Maude, Andréa (Lorie), Claudia (Simon), Gabrielle (Michaël), Pierre-Yves (Émilie); ses arrière-petits-enfants: Clara, Noémie, Étienne, Édouard; ses filleuls: Lucie, Dave, Diane, Sandra, Yvonne. Il était le frère de: feu Madeleine Lafrance, Marie-Marthe, Jeanne d'Arc, Lise, André, feu Martin, Jean-Paul, Isabelle, Mathieu, feu Françoise; le beau-frère de: feu Antoinette Turbide, feu Raymonde, feu Raymond, feu Céline, feu Stanislas, feu Joseph, feu Téléphore, feu René, feu Léopold, Alphonse, feu Charles, Jacques, Yvette. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, privilégiez l'envoi de dons. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. Pour ceux et celles qui le désirent, il vous est aussi possible de faire un don à la Fondation québécoise du cancer via leur site internet www.fqc.qc.ca Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

LANDREVILLE (M. ANDRÉ)

Le 21 avril 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Roberval, à l'âge de 73 ans et 4 mois, M. André Landreville, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Paul Landreville et de feu Mme Florence Dion. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Centre funéraire Hébert
305, rue Tanguay
Roberval

le samedi 4 mai 2019 de 9 h à 11 h, suivi d'une célébration de la Parole à 11 h à la chapelle du Centre funéraire Hébert de Roberval. L'inhumation aura lieu au cimetière de Normandin à une date ultérieure. M. André Landreville, laisse dans le deuil son frère Marcel (Raymonde Larouche); son neveu et ses nièces: Marc (Josée Bouchard), Annie (Hugo Levasseur), Karine (Sébastien Larouche); ses petits-neveux et petites-nièces: Thomas, Xavier et Charles Levasseur, Justine, Francis et Amélie Larouche; ses cousins et cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation CSSS Domaine du Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Qc, G8H 1B9.



Direction funéraire: Centre funéraire Hébert.
Pour informations: (418) 275-1412, télécopieur: (418) 275-1419
Courriel: centre@funerairehebert.com
Site web: www.centrefunerairehebert.com



AVIS DE DÉCÈS

MORIN (MME ÉDITH)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, le 27 avril 2019, à l'âge de 81 ans, Mme Édith Morin, épouse de M. Jérôme Maltais, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 3 mai 2019 de 19 h à 22 h. Le samedi 4 mai 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Joseph Morin et de feu Mme Anésia Brassard.

Elle laisse dans le deuil son époux M. Jérôme Maltais; ses filles: Claudia et Cathy (François Gagnon); son petit-fils Benjamin Gagnon; ses frères et sœurs: Thérèse Morin (Jean-Louis Morin), feu Rachel (Julien Tremblay), feu René (Jeanine Girard), feu Marguerite (Maurice Girard), feu Gilles (Marie-May Gallant), feu Germain (Gertrude Dallaire), Yvon (Claudette Dion), Henriette (Florian Brassard), Clément (Carole Belley), feu Jean-Yves, Jacques (Doris Tremblay), feu Julien; ses beaux-frères et belles-sœurs: Constance Maltais (feu Réal St-Gelais), Claire (feu Paul Gagnon), feu Yvan, feu Nicole, feu Pauline (Jean-Marie Maltais), Bertrand (Ginette Levasseur), Monique (Lois Jean), Charlotte (Ghislain Munger), Suzette (Bertrand Tremblay), Bruno (Claire Fortin), Jocelyn (Ghislaine Bédard), Chantal (Yvon Lavoie), Bernard (feu Evelyne Côté), Laval (Lorraine Boivin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Morin et partager un souvenir, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (M. JEAN-PAUL)

Est décédé subitement, à sa résidence, le 1er mai 2019, à l'âge de 81 ans et 7 mois, M. Jean-Paul Ouellet, époux de Mme Solange Vézina, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Lorenzo Ouellet et de feu Mme Mariette Fortin. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 5 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 6 mai 2019 à 14 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

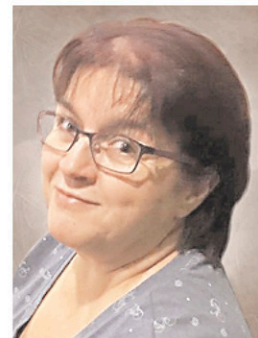
Outre son épouse Mme Solange Vézina, il laisse ses enfants: Serge (Audrey Gagnon) et Christianne (André Villeneuve).

Il était le frère de: Alice-Hermance (Marcel Tremblay), Normand (Suzanne Lemieux), Raymond (Réjeanne Simard), feu Yvon (Micheline Bard), Conrad (Françoise Jalbert), Fernand (Nicole Perron), Marie (feu Paul dit Paulo Juneau), Lise (Laval Bédard) et Michel (Sylvie Girard); le beau-frère de: feu Bernadette Vézina (feu Germain Néron), feu Jean-Baptiste Vézina, Marguerite Vézina (Raynald Verreault), feu Roger Vézina (feu Guilaine Ouellet), Céline Vézina (Bernard Lavoie), Gilbert Vézina (Murielle Martel), Martin Vézina (Francine Bouchard), Francine Vézina (feu Claude Privé), Claudette Vézina (feu Clermont Delisle), Hélène Vézina et Guy Vézina. Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

RENAUD (MME MONIQUE)

Le 2 mai 2019, est décédée à Alma, à l'âge de 61 ans et 6 mois, Mme Monique Renaud, épouse de M. Julien Privé, fille de feu M. Rémi Renaud et de Mme Rachel Gaudreault (feu Denis Ouellet). Elle demeurait à L'Ascension. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620, boul. Dequen Nord
Alma

à compter du dimanche 5 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 6 mai 2019, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 6 mai 2019 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement et les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Outre son époux M. Julien Privé et sa mère Mme Rachel Gaudreault, elle laisse dans le deuil ses enfants: Danny (Andrée-Anne), Isabelle (Frédéric), Julie (Guy) et Jean-Rémi (Elizabeth); ses petits-enfants: Jonathan, Aymrick, Marylou, Magalie, Nathaniel, Julianne, William, Alicia, Jolianne, Karynka, Megan, Vincent, Marie-Soleil et Olivier; ses frères et sœurs: Jean-Marc (Danielle), Claudine (feu Donald), Serge (Chantale), Line (Carol) et Denise (José); sa belle-soeur Fernande (Yvan); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Société canadienne du cancer, 4100, Mélançon, Alma (Québec) G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Monique Renaud et partager un souvenir, rendez-vous sur le site

www.complexefuneraireberubeetfils.com



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. JEAN-MARIE)

Le 29 avril 2019, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 94 ans et 6 mois, M. Jean-Marie Tremblay, fils de feu M. Léopold Tremblay et de feu dame Blanche-Irène Tremblay, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le dimanche 5 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 6 mai 2019 à compter de 9 h à 17 h.

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le lundi 6 mai 2019 à 10 h 30 à l'église de St-Bruno. M. Tremblay sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de St-Bruno.

Il laisse dans le deuil ses enfants: feu Gaétane, feu Francine et Claire (Ghislain Hamel) ainsi que la mère de ses enfants dame Colette Ménard; ses petits-enfants: Catherine Hamel (Victor Feret et leurs enfants: Maxime, Anna et Louis), Josée Hamel (Guillaume Lefèvre et leurs enfants: Ludovic et Arthur) et Julie Hamel (Danick Plourde).

Il était le frère de: feu Thérèse Tremblay, Vildebond, feu Charles-Eugène, feu Lucien, Marie-France, Gérard, Dolorèse, O'Neil, Jeannot, feu Rachel, Claudette et Denis ainsi que leur conjoint(e). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Jean-Marie Tremblay, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refsulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME MARTHE)

Est décédée paisiblement au Centre d'hébergement des Pensées de Jonquière, le 23 avril 2019, à l'âge de 83 ans et 5 mois, dame Marthe Tremblay, amie de cœur de M. Fernand Riverin, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille, Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont le samedi 4 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le dimanche 5 mai 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une cérémonie d'adieu suivra à la chapelle du salon funéraire à 11 h. Elle était la fille de feu M. Louis Tremblay et de feu dame Blanche Hansen. Elle laisse dans le deuil, outre son ami de cœur M. Fernand Riverin, ses deux fils: Hervé Tremblay et Steeve (Isabelle Leblanc); les fils de M. Fernand Riverin: Steeve Riverin (Francesca Jean) et Sandra Riverin (M'Bia Kangah); ses petites-filles: Alexandra (Francis Labrecque) et Sarah (Carl Moreau), Frédérique et Maxime. Elle était la sœur de feu Ghislain Tremblay, son frère adoré, et la tante de: Jean-Louis, Mathieu et Johanne. Elle était la belle-sœur de: feu Jean-Baptiste Riverin (feu Lucienne Harvey), feu Jacques (Marie-Paule Laberge), feu Azarias (Gisèle Tremblay), Fleurette (feu Gilles Bisson), Bertrand (feu Nicole Lefebvre, Diane Héroux), Marcellin (Alfreda Jeannotte), Lawrence (Claudette Lemay), René (Francine Simard), Alain (Nicole Basque pèlerin). Elle laisse également dans le deuil sa cousine préférée Charlotte, feu Henriette, feu Irène, feu Normand, feu Omer et tous les membres de cette nombreuse famille, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Un merci particulier aux personnes suivantes: de l'Hôpital de Jonquière: Drs Corbeil et Gagnon, Nancy Simard, Gina, Suzie Nepton, Mathieu, Éric, Laura-Abigaël Cox et tout le personnel du 5e étage; le personnel du CLSC de Jonquière: Karine Simard, Réjeanne Simard, Éric Bélanger et le reste du personnel; la clinique du 21: le Dre Devarenne, Nancy Potvin infirmière; de la Résidence des Pensées: la chef infirmière Nancy Tremblay, la Dre F. Turgeon, Lina, Lucie, Manuelle et Audrey et le reste du personnel du 2e étage; une amie toute spéciale Annie Desgagné du Pavillon et Murielle Truchon protectrice; Rosaire Desbiens, Manon Deveau, Jocelyne Lemay amie et accompagnatrice, Denis Riverin, Jean-Marc, Martine, Hélène, Patrice, M. et Mme Jean-Paul Chayer, Diane Héroux de Drummondville et un merci spéciale à Nancy, David et Christian Rousseau de l'Alberta et la famille Dumais. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site au

www.naultetcaronstefamille.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS TURCOTTE DESMEULES (MME JULIENNE)

Est décédée au Centre d'hébergement St-François de Chicoutimi, le 1er mai 2019, à l'âge de 98 ans et 8 mois, Mme Julienne Turcotte, épouse de feu M. Léonard Desmeules, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le lundi 6 mai 2019 de 11 h à 15 h 15. Suivra la célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. François Turcotte et de feu Mme Clorilda Tremblay.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Michel Desmeules (Ginette Tremblay), Magella (Louise Thibeault), Léona (Guy Nepton), Huguette (feu Jean-Rock Bolduc, Marcel Perron), Marie-Reine (André Pineault), feu Réjean (Marlène Tremblay), Sylvain (Nathalie Côté); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Paul-Henri Turcotte (feu Gilberte Ouellet), feu Laurette (feu Adélar Bouchard), feu Gustave (feu Rose-Berthe Tremblay), feu Lucie (feu Henri Gagné), feu Marc (feu Françoise Lalancette), feu Jacqueline (feu Joseph Ouellet), feu Françoise (feu Adrien Lalancette), feu Robert (feu Marie-Joséphine Tremblay), feu Gemma (feu Paul-Aimé Blackburn), feu Laurent (feu Germaine Simard), feu Fernand (feu Marie-Reine Reny), feu Réjeanne (feu Muriel Simard), feu Claude (feu Jeanne Savard). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Desmeules ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Turcotte et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS VÉZINA (M. GHISLAIN)

Est décédé subitement, à sa résidence, le 30 avril 2019, à l'âge de 76 ans et 8 mois, M. Ghislain Vézina, époux de Mme Jeanne-d'Arc Lapointe, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Philippe Vézina et de feu Mme Cécile Perron. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le dimanche 5 mai 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 6 mai 2019 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Dolbeau-Mistassini.

Outre son épouse Mme Jeanne-d'Arc Lapointe, il laisse ses enfants: Cédric Vézina (Caroline Delisle) et Yannick Vézina.

Il était le frère de: feu Béragère Vézina (Roger Doyle); le beau-frère de: feu Gilberte Lapointe (feu Adrien Lavoie), feu Fernand Lapointe (feu Rosa Imbeault), feu Réal Lapointe (Fernande Vincent), Colette Lapointe (Carl Gaul), feu Roland Lapointe (Colette Servant), Arthur Lapointe (Lizette Fournier), Lucille Lapointe (feu Paul Belley), Marielle Lapointe (feu Laval Brassard), Félix Lapointe (Georgette Ouellet), Paul-Henri Lapointe (Lise Boudreau) et Louise Lapointe (feu Georges Lavoie).

Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS VILLENEUVE (M. LÉON)

1941 - 2019

À Laval, le 30 avril 2019, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Léon Villeneuve, époux de Mme Rita Jomphe. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Gino (Marie-Josée); sa petite-fille Mia; ses frères et sœurs: Dolores, feu Laurenza (feu Georges Deschenes), feu Réginald (Gisèle Beaumont), Magella (Louise Côté), Dianne (feu Yvan Bouchard), Jean-Yves (Lorraine Lagueux) et Miville (Cécile Laflamme); ses beaux frères et belles-sœurs: feu Simone Jomphe (feu Adéodat Aubut), feu Jean-Paul (feu Simone Gauthier), Marie (Gilles Tamburini), feu Gilles (Gisèle Verreault), Adèle (Roger Hill), Roland (Ginette Guillemette), Lucien (Ginette Fraser). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au salon funéraire

Urgel Bourgie
2500, avenue Des Perron
Auteuil

Heures des visites: le dimanche 5 mai 2019 de 13 h à 17 h 30. Les funérailles suivront à 17 h 30. Une liturgie de la Parole aura lieu en la chapelle du complexe.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer.

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

NASHVILLE: 2 2 3 1 3 1 2
DALLAS: 3 1 2 5 5 2 4
WINNIPEG: 1 3 6 2 2 2 2
ST-LOUIS: 2 4 3 1 3 3 4
CALGARY: 4 2 2 2 1 1
COLORADO: 0 3 6 3 5 4
SAN JOSE: 5 3 3 0 5 2 5 4
VEGAS: 2 5 6 5 2 1 4 3

ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

TAMPA BAY: 3 1 1 3
COLUMBUS: 4 5 3 7
BOSTON: 1 4 2 6 1 4 5 4
TORONTO: 4 1 3 4 2 2 1 3
WASHINGTON: 4 4 0 1 6 2 3 3
CAROLINE: 2 3 5 2 0 5 4 4
NEW YORK: 4 3 4 3
PITTSBURGH: 3 1 1 1

DEMI-FINALES DE L'OUEST

DALLAS vs WINNIPEG: 3 2 4 2 2 2
ST-LOUIS vs CALGARY: 2 4 3 4

DEMI-FINALES DE L'EST

TAMPA BAY vs COLUMBUS: 2 3 2
BOSTON vs TORONTO: 3 2 1

FINALE DE L'OUEST

FINALE DE L'EST

FINALE DE LA COUPE STANLEY

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Columbus vs. Boston

Jeu 25 avril

Columbus 2 Boston 3 (P)

Samedi 27 avril

Columbus 3 Boston 2 (P)

Mardi 30 avril

Boston 1 Columbus 2

Jeu 2 mai

Boston à Columbus, 19h30

Samedi 4 mai

Columbus à Boston, 19h15

Lundi 6 mai

x-Boston à Columbus, h.a.d.

Caroline vs. NY Islanders

Vendredi 26 avril

Caroline 1 NY Islanders 0 (P)

Dimanche 28 avril

Caroline 2 NY Islanders 1

Mercredi 1er mai

NY Islanders 2 Caroline 5

Vendredi 3 mai

NY Islanders en Caroline, 19h

Dimanche 5 mai

x-Caroline à NY Islanders, h.a.d.

Mardi 7 mai

x-Islanders en Caroline, h.a.d.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Dallas vs. St. Louis

Jeu 25 avril

Dallas 2 St. Louis 3

Samedi 27 avril

Dallas 4 St. Louis 2

Lundi 29 avril

St. Louis 4 Dallas 3

Mercredi 1er mai

St. Louis 2 Dallas 4

Vendredi 3 mai

Dallas à St. Louis, 21h30

Dimanche 5 mai

St. Louis à Dallas, 15h

Mardi 7 mai

x-Dallas à St. Louis, h.a.d.

Colorado vs. San Jose

Vendredi 26 avril

Colorado 2 San Jose 5

Dimanche 28 avril

Colorado 4 San Jose 3

Mardi 30 avril

San Jose 4 Colorado 2

Jeu 2 mai

San Jose à Colorado, 22h

Samedi 4 mai

Colorado à San Jose, 22h

Lundi 6 mai

x-San Jose à Colorado, h.a.d.

MARQUEURS

NOTE: en date du 2 mai.

	B	A	Pts
Couture, SJ	9	3	12
Stone, Vegas	6	6	12
Mackinnon, Col	5	7	12
Slavin, Car	0	12	12
Rantanen, Col	5	6	11
Pacioretty, Vegas	5	6	11
Burns, SJ	4	7	11
Hertl, SJ	6	4	10
Karlsson, SJ	0	10	10
Radulov, Dal	5	4	9
Duchene, Clb	5	4	9
Marchand, Bos	4	5	9
Panarin, Clb	4	5	9
Ovechkin, Was	4	5	9
Zuccarello, Dal	3	6	9
Seguin, Dal	3	6	9
Benn, Dal	2	7	9
Pietrangolo, STL	1	8	9
Schwartz, STL	6	2	8
Foegele, Car	5	3	8
Hintz, Dal	5	3	8
Backstrom, Was	5	3	8
Eberle, NYI	4	4	8
Staal, Car	4	4	8
Meier, SJ	3	5	8
Klingberg, Dal	2	6	8
O'Reilly, STL	2	6	8

LHJMQ

FINALE (4 DE 7)

Rouyn-Noranda vs. Rimouski

Jeu 2 mai

Halifax 2 Rouyn-Noranda 5

(Rouyn-Noranda mène 1-0)

Vendredi 3 mai

Halifax à Rouyn-Noranda, 19h

Lundi 6 mai

Rouyn-Noranda à Halifax, 19h

Mardi 7 mai

Rouyn-Noranda à Halifax, 19h

Jeu 9 mai

x-Halifax à Rouyn-Noranda, 19h

Samedi 11 mai

x-Rouyn-Noranda à Halifax, 15h

Lundi 13 mai

x-Halifax à Rouyn-Noranda, 19h

MARQUEURS

NOTE: en date du 1er mai.

	MJ	B	A	Pts
Lavoie, Halifax	17	17	10	27
Teasdale, R.-N.	14	11	15	26
Lafrenière, Rimouski	13	9	14	23
Abbandonato, R.-N.	10	4	17	21
Bibeau, R.-N.	14	11	9	20
Dobson, R.-N.	14	6	14	20
Veleno, Drummond.	16	8	9	17
Lauzon, Drummond.	16	7	10	17
Huntington, Rimouski	13	7	9	16
Mercer, Drummond.	16	5	11	16
Comtois, Drummond.	16	11	4	15
Morand, Halifax	17	5	10	15
D'Astous, Rimouski	13	1	14	15
Poulin, Sherbrooke	10	8	6	14
Koltygin, Drummond.	16	7	7	14
Balmas, C.-B.	11	7	7	14
Asselin, Halifax	16	6	8	14
Bergeron, R.-N.	13	6	8	14
Garneau, Rimouski	13	6	8	14
Macleod, Drummond.	16	7	6	13
Durandeu, Halifax	17	7	6	13
Trépanier, Halifax	16	5	8	13
Harvey-Pinard, R.-N.	14	5	8	13
Getson, Halifax	17	6	6	12
Lauko, R.-N.	14	5	7	12

LAH

DEMI-FINALES

DE CONFÉRENCE

(QUATRE DE SEPT)

Charlotte vs. Hershey

Vendredi 3 mai

Hershey à Charlotte, 19h.

Samedi 4 mai

Hershey à Charlotte, 18h.

Mardi 7 mai

Charlotte à Hershey, 19h.

Mercredi 8 mai

Charlotte à Hershey, 19h.

Toronto vs. Cleveland

Mercredi 1er mai

Cleveland 2 Toronto 5

(Toronto mène la série 1-0)

Vendredi 3 mai

Cleveland à Toronto, 19h.

Dimanche 5 mai

Toronto à Cleveland, 15h.

Mardi 7 mai

Toronto à Cleveland, 19h.

Samedi 11 mai

x-Cleveland à Toronto, 16h.

Bakersfield vs. San Diego

Vendredi 3 mai

San Diego à Bakersfield, 22h.

Samedi 4 mai

San Diego à Bakersfield, 22h.

Mercredi 8 mai

Bakersfield à San Diego, 22h.

Vendredi 10 mai

Bakersfield à San Diego, 22h.

Samedi 11 mai

x-San Diego à Bakersfield, 22h.

Iowa vs. Chicago

Mercredi 1er mai

Iowa 2 Chicago 3 (P)

(Chicago mène la série 1-0)

Jeu 2 mai

Iowa à Chicago, 20h.

Dimanche 5 mai

Chicago à Iowa, 16h.

Mercredi 8 mai

Chicago à Iowa, 20h.

LNAH

FINALE (4 DE 7)

Jonquière c. Sorel-Tracy

Vendredi 26 avril

Jonquière 1 Sorel-Tracy 5

Samedi 27 avril

Sorel-Tracy 4 Jonquière 5

(Série égale 1-1)

Vendredi 3 mai

Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

Samedi 4 mai

Sorel-Tracy à Jonquière, 20h

Jeu 9 mai

Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

Vendredi 10 mai

x-Sorel-Tracy à Jonquière, 20h

Samedi 11 mai

x-Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

GOLF

PGA

RÉCLAMANT LA CRÉATION D'UNE LIGUE UNIQUE

Plus de 200 hockeyeuses boycottent la prochaine saison



Hilary Knight — PHOTO PC, STEVE LUCIANO



Shannon Szabados — PHOTO AP, MATT SLOCUM



Kendall Coyne Schofield — PHOTO AP, JEFF CHIU

Associated Press

Insatisfaites du statu quo, plus de 200 des meilleures hockeyeuses au monde ont décidé qu'elles ne joueront pas dans une ligue professionnelle la saison prochaine en Amérique du Nord, dans l'espoir que leur décision entraîne la création d'une seule ligue professionnelle rentable.

Cette annonce faite jeudi survient après que la Ligue canadienne de hockey féminin (CWHL) ait soudainement cessé ses activités mercredi. La National Women's Hockey League (NWHL), composée de cinq équipes, est donc maintenant la seule ligue professionnelle en Amérique du Nord. Les hockeyeuses considèrent cependant que les salaires de la NWHL ainsi que son modèle d'affaires ne sont pas envisageables à long terme.

Ainsi, plutôt que de faire le saut en NWHL, les joueuses ont passé les deux dernières semaines à trouver un terrain d'entente – quitte à rater l'intégralité de la prochaine saison.

Cette décision pourrait cependant avoir un impact négatif sur la NWHL, qui disposerait d'un bassin de joueuses moins imposant alors qu'elle se prépare à bâtir ses clubs pour la saison prochaine. Elle pourrait également avoir un impact sur les plans d'expansion de la NWHL à Montréal et Toronto la saison prochaine.

Les joueuses ont cependant démontré leur inquiétude envers la NWHL, en refusant de s'y joindre. « Nous ne considérons pas que ce soit une ligue rentable à long terme, a dit l'attaquante Brianna Jenner à La Presse canadienne. Nous avons discuté avec de nombreuses joueuses de la NWHL, nos collègues américaines, et il n'y a tout simplement pas assez de ressources et de soutien. »

La NWHL a indiqué par voie de communiqué qu'elle « respecte le souhait des joueuses d'analyser leurs options, et elles savent que nous sommes toujours prêts à les rencontrer, afin de discuter ouvertement de leurs préoccupations et d'échanger des idées, pour que nous puissions collaborer à la mise sur pied d'une ligue unique ».

La ligue a ajouté qu'elle prévoit poursuivre ses activités et lancer sa cinquième saison en octobre. « Nous voudrions évidemment être sur la patinoire, mais je crois que c'est un message fort que nous envoyons, qui en dit long sur l'état de notre sport et l'importance de ce geste », a évoqué

Szabados, qui a gardé les buts des Beautés de Buffalo la saison dernière en NWHL.

« Notre force, c'est notre nombre. Nous sommes toutes dans le même bateau. Ce n'est pas qu'un petit groupe marginal, a ajouté Szabados. Ce ne sont pas que les joueuses d'une ligue ou d'une autre. Ce sont plus de 200 joueuses qui ne veulent plus vivre dans l'incertitude, qui veulent que toutes les opérations soient centralisées. »

Les joueuses, menées par les Américaines Hilary Knight et Kendall Coyne Schofield ainsi que la gardienne canadienne Shannon Szabados, espèrent ainsi que leur geste poussera éventuellement la LNH à développer sa propre ligue de hockey féminin, comme c'est le cas pour la NBA avec la WNBA.

Elles ont orchestré un front commun en moins d'un mois, et mentionné qu'elles veulent exprimer leur insatisfaction envers l'état actuel de leur sport, et ont ajouté qu'elles voudraient avoir leur mot à dire dans la création d'une nouvelle ligue.

« Nous ne jouerons pas au hockey professionnel en Amérique du Nord. Nous voulons bâtir quelque chose de mieux, a déclaré Knight à l'AP. Évidemment, ça pourrait prendre bien des formes différentes. Mais notre objectif principal est de promouvoir notre sport et d'augmenter notre visibilité. En fin de compte, nous voulons pérenniser notre sport, pour notre bien-être, sur une base quotidienne. »

Ce communiqué a été publié au même moment jeudi par des joueuses étoiles telles que Marie-Philip Poulin, Amanda Kessel, Brianna Decker et Noora Raty, notamment.

« Nous sommes effrayées, évidemment, mais nous avons l'impression d'être unies », a dit Jenner.

Le commissaire de la LNH, Gary Bettman, a déjà mentionné que la ligue ne choisira pas de camp et qu'elle n'interviendra pas à moins que ce soit pour combler un vide.

Par voie de communiqué, les joueuses affirment qu'elles « ne peuvent vivre du hockey professionnel féminin » – elles doivent défrayer elles-mêmes le coût de leurs assurances, et le salaire minimum est établi à 2000 \$ par saison.

« Nous représentons peut-être des équipes, des ligues et des pays différents – mais nous ne formons qu'une seule famille. Et il est temps que la famille se serre les coudes, pouvait-on lire dans le communiqué. C'est le moment que nous attendions toutes – le moment de nous serrer les coudes pour dire que nous méritons mieux. » AVEC PRESSE CANADIENNE



Rafaël Harvey-Pinard — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

FINALE DE LA COUPE DU PRÉSIDENT

Harvey-Pinard mène le bal pour les Huskies

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Rafaël Harvey-Pinard a sonné la charge pour les Huskies de Rouyn-Noranda qui ont remporté le premier match de la finale de la Coupe du Président dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJM) contre les Mooseheads d'Halifax. L'attaquant jonquérois a marqué deux fois dans une victoire de la formation de l'Abitibi 5-2.

Les Huskies, champions de la saison régulière, ont maintenant remporté leurs 11 derniers matchs. Harvey-Pinard a même eu l'honneur d'inscrire le premier but de cette finale. En première, il a profité de la passe de Noah Dobson pour casser la glace d'un tir du poignet. Puis, en début de troisième période, avec les siens déjà en avance 3-2 et en supériorité numérique, il a poussé la rondelle qui avait commencé à glisser derrière le gardien Alexis Gravel de l'autre côté de la ligne rouge.

Félix Bibeau a également réussi un doublé dans ce premier affrontement. En première, il a fait 2-0, puis il a complété le pointage en fin de troisième lors d'une autre supériorité numérique. Noah Dobson, en deuxième, a également marqué dans le camp victorieux. La réplique est venue des bâtons de Justin Barron, ce qui portait le pointage à 2-1 en fin de première période, et de Raphaël Lavoie, en désavantage numérique, ce qui permettait aux Mooseheads de réduire l'écart à un but une nouvelle fois.

Les Huskies ont profité de huit attaques massives contre une seule pour les visiteurs à l'aréna Iamgold. Le compatriote régional de Rafaël Harvey-Pinard, le gardien almatois Samuel Harvey, a également eu son mot à dire dans ce gain d'entrée de jeu. Le vétéran de 20 ans a repoussé 34 tirs. Il a réservé son plus bel arrêt pour Arnaud Durandea, qui s'est retrouvé complètement libre dans l'enclave en deuxième période.

La deuxième rencontre de la finale sera disputée vendredi soir, encore une fois à Rouyn-Noranda.

SÉJOUR DANS LA LIGUE AMÉRICAINE

Jérémy Groleau revient enchanté et optimiste

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le défenseur des Saguenéens Jérémy Groleau est revenu de Binghamton avec le sourire... et encore un peu plus convaincu qu'il peut faire sa place avec le club-école des Devils du New Jersey dans la Ligue américaine de hockey la saison prochaine.

Rappelé à la suite de l'élimination des Sags en première ronde contre l'Océanic, Groleau a eu le temps de véritablement se mettre dans le bain, disputant cinq rencontres avant la fin de la saison, qui a pris fin sans participation aux séries pour les Devils. Signé comme agent libre en septembre, il a même eu le temps de marquer son premier but chez les professionnels, à son quatrième match, contre le Rocket de Laval, d'un superbe tir du revers.

« C'était vraiment une belle expérience. Je suis vraiment satisfait de mes performances lors des cinq matchs et j'ai reçu de super bons commentaires des entraîneurs », exprime Jérémy Groleau, qui sait sur quels aspects travailler pendant la prochaine période estivale, lui qui passera les prochains mois chez lui, à Québec.

« On ne se cachera pas que je dois travailler mon patin. J'ai un gros gabarit. Ils sont contents de cet aspect physique et de mon travail défensif. J'ai réussi à me prouver aussi offensivement ce que j'ai fait à Chicoutimi la saison dernière (23 points en 57 matchs, +11). Ils étaient heureux que je sois en mesure de le faire là-bas. Ils veulent que j'améliore la longueur de mes poussées et ma flexibilité », de résumer le défenseur, qui a maintenant quatre

saisons derrière la cravate dans les rangs juniors. Il en sera à sa dernière année d'admissibilité l'an prochain, mais pourra également faire le saut chez les professionnels.

« C'est sûr que mon plan A, c'est d'aller là. Je veux aller au plus haut niveau et me prouver avec l'équipe que j'ai signée. D'un côté, je vais plus paraître grâce à cette expérience, mais on verra ce qui va se passer à l'automne », d'avancer Jérémy Groleau.

Le défenseur, qui aura 20 ans en décembre, s'est rapidement senti à l'aise, une fois la nervosité chose du passé, ce qui était fait après une seule présence. « Avant le match, j'étais dans le vestiaire et je tremblais comme un malade. Les gars m'ont dit de ne pas m'en faire et que ça allait passer après une présence. En effet, j'étais sur l'alignement de départ, et ça un peu descendu mon stress. L'ambiance était vraiment bonne. La première partie s'est vraiment bien passée. Ça probablement été mon meilleur des cinq que j'ai joués », de relater Jérémy Groleau.

« Entre les calibres, il y a toujours un bon saut, que ce soit du mid-get AAA au junior ou du junior à la Ligue américaine. C'était vraiment quelque chose de spécial pour moi. J'ai pu voir le niveau. Je n'ai pas participé au premier match parce qu'ils voulaient me laisser la chance de voir à quoi ressemblait le système de jeu », raconte-t-il.

« J'ai trouvé ça vraiment impressionnant. Oui, c'est plus rapide, et il faut faire plus attention, mais les gars qui sont là sont tellement bons. Tu vas peut-être faire une mauvaise passe, et l'autre joueur va réussir à l'attraper. Ça finit donc que le jeu avance vraiment rapidement », de noter Jérémy Groleau.



Jérémy Groleau, à l'entraînement des Saguenéens, en janvier — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LE MESSAGE DE MARC GRIFFIN AUX JEUNES

« Il faut aller au bout de ce que tu peux faire »

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

« Je sais que je suis chanceux, je gagne encore ma vie avec le baseball. C'est tellement naturel de redonner, d'en parler, de partager mon expérience. »

Ancien espoir des Dodgers de Los Angeles et des Expos de Montréal, maintenant analyste à RDS, Marc Griffin était de passage, jeudi soir, pour prononcer une conférence à l'hôtel Le Montagnais au profit de la nouvelle équipe régionale pee-wee AA, ainsi que le Tournoi moustique de Jonquière et le Tournoi atome-bantam de Saint-Honoré. Dans son allocution, il reprend essentiellement le même propos que dans son livre, *Griffin 26*, publié aux Éditions de Mortagne.

« Je n'invente rien. Je raconte mon passage de petit gars de la région de Québec qui jouait au hockey l'hiver et au baseball l'été, comme la majorité des p'tits gars, mais qui a réussi à atteindre des niveaux que je ne pensais jamais atteindre moi-même », a-t-il indiqué lors d'une entrevue avant de monter sur scène.

Marc Griffin a effectivement touché aux majeures de 1988 à 1994, sans jamais disputer un match officiel de saison régulière. Signé en 1988 par les Dodgers, le joueur de champ extérieur a passé trois saisons dans l'organisation californienne avant d'être échangé aux défunts Expos de Montréal, avec lesquels il a atteint le niveau AA avant d'accrocher ses crampons en 1994



Marc Griffin a prononcé une conférence sur sa carrière, jeudi soir, au profit de la nouvelle équipe régionale pee-wee AA, ainsi que le Tournoi moustique de Jonquière et le Tournoi atome-bantam de Saint-Honoré. Il avait été invité par le président de l'Association de Saint-Honoré, Billy Bilodeau, et le président régional, Éric Bégin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

non sans avoir disputé un match préparatoire au Stade olympique. Il n'a aucun regret ni amertume sur cette carrière.

« C'est un peu le message que je dis dans le livre. Il faut aller au bout de ce que tu peux faire, et ce n'est pas nécessairement ce que l'autre à côté peut faire. Dans le fond de moi, je sais que j'avais ce qu'il fallait pour me rendre. Je ne me suis pas rendu comme je l'aurais souhaité. Ça ne me dérange pas ce que les autres pensent; moi, je sais que je pouvais jouer là-dedans. Ça me satisfait pleinement parce que j'ai donné tout ce que je pouvais donner pour réussir. Je suis fier de ce que j'ai fait », d'exprimer Marc Griffin, estimant que les joueurs québécois sont maintenant mieux outillés pour réussir, ce que

les statistiques prouvent avec une soixantaine de joueurs d'ici dans les collèges américains et quelques-uns dans les filiales du baseball majeur.

« Quand j'ai écrit le livre, je repensais à tout ça et je me disais que je n'avais aucune idée dans quoi je m'embarquais. Je suis parti et je ne savais pas c'était quoi le baseball professionnel. Je me disais que c'était du baseball, que ça devait se ressembler », de raconter celui qui est intronisé au Temple de la renommée du baseball québécois.

« Ce que j'aime, les bons athlètes de l'époque, quand ils avaient le choix entre le baseball et le hockey, ils choisissaient le hockey, inévitablement. Il y avait des débouchés. Maintenant, les bons athlètes ont de belles options pour choisir le baseball », avance-t-il.

Le monde du baseball en santé au Québec

Marc Griffin demeure très impliqué dans le monde du baseball. Membre du conseil d'administration de Baseball Québec, il peut témoigner de la santé du sport partout dans la province.

« Ça va vraiment bien. Ça fait plusieurs années qu'on voit des augmentations. On a vécu des moments difficiles. Après le départ des Expos en 2004, les étés 2005 et 2006 ont été très difficiles pour le baseball au Québec. On est tombés à un maximum

de 14 000 ou 15 000. Dans les années 80 et 90, on voyait jusqu'à 48 000 jeunes joueurs de baseball. Cette année, si on se fie à ce qui s'est passé l'année dernière, on va peut-être aller chercher 36 000 ou 37 000. C'est vraiment une augmentation extraordinaire », signale Marc Griffin.

« On commence même à être victimes du fait qu'on a moins de terrains dans plusieurs régions. On a défait beaucoup de terrains de baseball pour en faire des terrains

de soccer. À quelque part, c'est correct parce qu'on veut que les jeunes fassent du sport. Là, les jeunes choisissent beaucoup le baseball. On espère que les municipalités vont emboîter le pas, parce que c'est plate de dire à un jeune qu'il s'est inscrit trop tard et qu'il n'y a plus de place », de convenir Marc Griffin, qui essaie autant que possible d'accepter toutes les invitations pour parler de baseball ou aider à en faire la promotion.

DAVE AINSLEY

YANN JOSEPH

Un incontournable pour les Marquis

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

En raison d'un manque de disponibilité, l'attaquant Yann Joseph n'a disputé que sept matchs avec les Marquis de Jonquière en saison régulière. Depuis le début des séries éliminatoires, le vétéran de 38 ans est rapidement devenu un incontournable dans l'alignement de la formation jonquéroise de la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH).

Approché par le directeur général des Marquis, Marc Boivin, en début de saison, Yann Joseph ne pouvait accepter un poste régulier. À ce moment, sa conjointe venait notamment de donner naissance à un deuxième enfant et il avait raté toute la saison précédente en raison d'une opération à un genou. Il a donc gardé la forme dans le senior AAA avec Waterloo, tout en disputant sept rencontres avec les Marquis, quand son horaire du temps le lui permettait.

« Au début, je n'étais même pas sûr de pouvoir revenir au niveau d'avant. Quand Marc m'a appelé, j'avais remarqué que dans le senior, je commençais à me sentir de plus en plus à l'aise. J'ai pu jouer mes matchs pour être admissible pour les séries, et tout a roulé comme je voulais que ça marche, pour aider l'équipe à gagner en séries », indique Yann Joseph, qui cumule neuf points en 16 rencontres éliminatoires.

« J'ai dit à Marc que si on me donne la chance de jouer en séries, ce que je veux, dans le fond, c'est aider l'équipe à gagner. J'ai gagné deux championnats dans ma carrière (2006 et 2011) et j'aimerais en gagner un autre. Tout

tourne comme sur des roulettes jusqu'à maintenant », exprime-t-il.

« Même s'il n'a pas joué toute l'année, il arrive et fait partie de l'équipe. Il jouait un match sur cinq ou six. Chaque fois qu'il était dans l'alignement, il se faisait remarquer et se trouvait dans l'action. Il joue de la bonne façon », de souligner l'entraîneur-chef Benoit Gratton.

UN VÉTÉRAN

Yann Joseph fait partie du décor de la LNAH depuis 2004. Son expérience est donc un atout indéniable pour la formation jonquéroise. Marc Boivin l'a d'ailleurs identifié comme un leader dans le changement d'attitude dans le vestiaire des Marquis, lors du parcours éliminatoire pour le moins particulier avant d'atteindre la finale avec un détour par la ronde de la deuxième chance.

« Je ne joue pas autant de minutes qu'auparavant dans ma carrière. J'apporte un autre aspect avec mon expérience acquise au cours des années, le nombre de finales. J'ai beaucoup de matchs en séries. Côté vétérans, on en avait peut-être un peu moins dans l'équipe. J'amène cet élément important. Je dirais que ça fait même mon affaire d'avoir un peu moins de temps de jeu à l'âge que je suis rendu. Je peux avoir plus d'énergie quand j'embarque. Jusqu'à maintenant, ça va super bien », d'avancer Yann Joseph.

« En 17 parties, on a vraiment grandi, si je compare avec le premier match des séries. On a gagné en maturité. Même si c'est très émotif, on réussit à mieux contenir nos émotions et à garder ça sur la bonne voie. Il faut continuer de le faire pour avoir du succès », de développer Yann Joseph, qui pense une année à la fois depuis déjà quelque temps. En plus de sa carrière de hockeyeur, il est propriétaire de deux centres d'entraînement Zone sportive, sur la Rive-Sud de Montréal, que fréquentent plusieurs athlètes de haut niveau.

« Je suis encore capable de tirer mon épingle du jeu. Je connais beaucoup la ligue et je me tiens en forme pour être capable de jouer des matchs de séries, qui sont beaucoup plus intenses qu'en saison. Je carbure à ça aussi. On me demanderait de ne pas jouer de la saison, mais seulement les séries, je répondrais que c'est une bonne idée. J'aime l'émotion, la motivation des joueurs qui sont mieux préparés dans des matchs de séries. On ne pourrait pas durer une saison complète avec l'intensité qu'on a en séries », de confier Yann Joseph.

LES MARQUIS EN BREF

• Chez les joueurs qui manquaient à l'appel la semaine dernière, l'attaquant Jean-Sébastien Bérubé sera de retour au jeu après avoir soigné une otite. Les dirigeants des Marquis travaillent très fort sur le dossier du défenseur Spiro Goulakos, retenu en raison de son boulot. Dans le cas de Ryan Sullivan, blessé depuis le début de la série face à Thetford, il demeure un cas douteux. **DAVE AINSLEY**



Le vétéran Yann Joseph s'avère un atout important pour les Marquis, depuis le début des séries éliminatoires. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

À ÉGALITÉ

De retour à la case départ

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

Après deux matchs, les Marquis et les Éperviers de Sorel se retrouvent exactement au même point que lors de leur affrontement en première ronde des séries de la Ligue nord-américaine de hockey.

À la mi-mars, avec une égalité de 1-1 dans la série quatre de sept, les Éperviers ont remporté les trois matchs suivants pour accéder à la demi-finale, ce qui envoyait du même coup les Marquis à la ronde de la deuxième chance. « On ne veut pas revivre cette situation. Ça part vendredi, et on veut jouer notre meilleur match de la série à Sorel », d'insister Benoit Gratton, conscient que les Éperviers ne

manqueront pas de confiance en début de rencontre devant leurs partisans, eux qui sont invaincus en sept rencontres depuis le début des séries au Colisée de Sorel, qui s'annonce une fois de plus bruyant. Vendredi dernier, les Éperviers ont lancé les hostilités avec une victoire sans équivoque de 5-1.

« Il faut leur donner crédit. Ils étaient prêts. Ils ont vraiment pris le momentum lors des premières cinq minutes. Après, on a joué du hockey de rattrapage. Ce n'était pas notre meilleur match. On ne veut pas jouer le même genre de rencontre vendredi. On va devoir être concentrés et disciplinés et faire attention aux revirements. On en avait 37 dans le premier match. Ça n'avait aucun sens. Le deuxième duel, on en a eu 11, et tu vois la différence (victoire de 5-4 à Jonquière). On veut s'assurer

d'avoir la possession de la rondelle et de faire les bons jeux », de souligner Benoit Gratton.

Chose certaine, en défensive, les Marquis devront avoir à l'œil l'ancien des Sags Étienne Brodeur et ses partenaires de trio Kevin Gadoury et Marc-André Huot, qui se sont amusés en fin de semaine dernière avec 17 points. À lui seul, Brodeur a récolté huit points grâce à deux matchs de quatre points. « On n'a pas le dernier changement vendredi, mais c'est certain qu'on va adresser le sujet avant le match. Je ne dirai pas la stratégie, mais c'est sûr qu'on va porter plus attention sur ce trio », d'assurer Benoit Gratton, qui pourra compter sur le fameux dernier changement samedi, alors que ce sera au tour des Marquis de profiter de l'avantage de la glace, lors du quatrième match, au Palais des sports.

› LES BRUINS ÉGALISENT LA SÉRIE



Le gardien des Bruins de Boston, Tuukka Rask, n'a cédé qu'une seule fois, jeudi soir, et ses coéquipiers ont fait le reste en marquant quatre buts contre les Blue Jackets de Columbus pour ainsi égaliser la série 2-2. — PHOTO AP, PAUL VERNON

HURRICANES

Brind'Amour donne la charge

JOEDY MCCREARY
Associated Press

RALEIGH, N.C. — Les Hurricanes de la Caroline n'ont pas souvent participé aux séries éliminatoires. Lorsqu'ils y parviennent, ils y restent longtemps.

Ce n'est que la quatrième présence des Hurricanes en matchs éliminatoires depuis 2002, mais ils ont au moins atteint la finale de l'Association de l'Est à chacune de leurs trois dernières qualifications. Les voilà maintenant à une seule victoire, contre les Islanders de New York, d'une quatrième participation à la finale de l'Est.

« Quand vous passez autant de temps sans participer aux séries éliminatoires, vous êtes probablement plus reposés », a lancé l'entraîneur-chef Rod Brind'Amour, jeudi.

Brind'Amour est le dénominateur commun de ces succès en matchs éliminatoires, lui qui a occupé à peu près tous les postes au sein de l'organisation depuis presque deux décennies passées à Raleigh.

Premier porte-couleurs de la Caroline à soulever la coupe Stanley, le voici presque à mi-chemin d'une répétition de ce tour de force, cette fois à titre d'entraîneur-chef recrue. Les Hurricanes tenteront de compléter le balayage de leur série de quatre matchs devant

leurs partisans vendredi soir. « Nous n'avions pas une véritable identité au début (de la saison) et au fil des ans, en réalité, et "Roddy" l'a exigé dès le départ, a confié l'attaquant Jordan Staal. Notre identité se doit d'être l'éthique de travail, et tout le reste devient secondaire. »

Il y a peu de points communs chez les Hurricanes, au cours des 17 dernières années, marquées par des hauts et des bas, incluant une disette de neuf ans sans participer aux séries, qui a pris fin cette saison. Ils ont changé de propriétaires, de directeurs généraux, d'entraîneurs-chef, de capitaines, de joueurs — souvent.

Brind'Amour représente la constance, lui qui est arrivé en 2000 à la suite d'une transaction avec les Flyers de Philadelphie sans jamais quitter. En 2002, il était assistant-capitaine lors de l'improbable randonnée jusqu'à la finale de la coupe Stanley. Quatre ans plus tard, à titre de capitaine, il a contribué à la seule conquête du précieux trophée de l'histoire des Hurricanes. À sa dernière saison complète au poste de capitaine, en 2009, les Hurricanes ont participé à la finale de l'Association Est.

Après avoir annoncé sa retraite, Brind'Amour a travaillé au sein de la direction de l'équipe et a été un entraîneur-adjoint avant de succéder à Bill Peters l'été dernier, quand



Rod Brind'Amour — PHOTO AP, GERRY BROOME

celui-ci a quitté en direction de Calgary. Avec une autre victoire contre les Islanders, les Hurricanes auront gagné 11 de leurs 13 dernières séries, ayant perdu contre Detroit en grande finale en 2002 et face à Pittsburgh en finale de l'Est en 2009.

Depuis qu'ils ont perdu les deux premières rencontres lors de leur série de premier tour contre les Capitals, les Hurricanes ont gagné sept de leurs huit dernières rencontres et les cinq dernières de façon consécutive.

Barry Trotz, le rival de Brind'Amour avec les Islanders, voit chez les Hurricanes un reflet de leur entraîneur-chef sur la patinoire. Dans une série serrée, malgré le score final de 5-2 lors du troisième match, les

Hurricanes ont trouvé le moyen de gagner chaque partie.

Jusqu'à ce que les Hurricanes n'inscrivent deux buts dans un filet désert pendant la dernière minute de jeu, aucune des deux équipes n'a réussi à se donner un coussin d'au moins deux buts. « Selon tout ce que j'ai entendu au sujet de "Roddy", il est un véritable travailleur acharné, a déclaré Trotz. C'est une équipe qui travaille avec acharnement, qui ne vous lâche pas d'une semelle, qui est coriace. Nous sommes deux équipes avec des caractéristiques très semblables. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu beaucoup de buts. Ça a été une dure bataille pour les deux équipes et ça continuera de l'être. »

FINALE DE LA LHJMQ
HARVEY-PINARD MÈNE LE BAL POUR LES HUSKIES
36

SÉJOUR DANS LA LIGUE AMÉRICAINE
GROLEAU ENCHANTÉ ET OPTIMISTE
37

facebook/
LeQuotidien
Progres

twitter
@lequotidien_cyb

Sports

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

Jusqu'à
36 versements*
sur tous les produits
électroniques et informatiques

SONY
Téléviseur DEL
intelligent, 4K UHD,
HDR 75 pouces
PTR-703630

2523⁹⁹

2499,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant: 3023,99



LG
Téléviseur 4K au DEL
Série UK7,
UHD, Nano Cell HDR
PTR-694497

1023⁹⁹

999,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant: 1223,99

Colorez
VOTRE
PRINTEMPS

Panasonic
Appareil photo numérique
PTR-643439

329⁹⁹

329,74 + ÉCOFRAIS DE 0,25
Courant: 419,99

- Vidéo HD 1080p
- Écran ACL 3 po
- Objectif Leica DC Vario-Elmar

12,1 MP



ÉPARGNEZ
90 \$



Pile supplémentaire
GRATUITE
PTR-577935
VALEUR DE 39,99\$

DENON
Mini-chaîne PTR-681447

499⁹⁹

499,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
Courant: 649,99

ÉPARGNEZ
150 \$



60 WATTS



SONY
Système de barre sonore
avec caisson d'extrêmes
graves sans fil PTR-703541

399⁹⁹

399,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
Courant: 599,99

350 WATTS



ÉPARGNEZ
200 \$



tanguay.ca



**LIVRAISON GRATUITE
AU QUÉBEC**

CONCOURS
PROFIL CLIENT À GAGNER
Un barbecue 40 000 BTU
Broil King
Une valeur de 749⁹⁹
POUR PARTICIPER:
Allez au tanguay.ca ou textez « BROILKING »
au 1 800-TANGUAY (826-4829)

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)



*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'à 5 mai 2019. Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT		
	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$